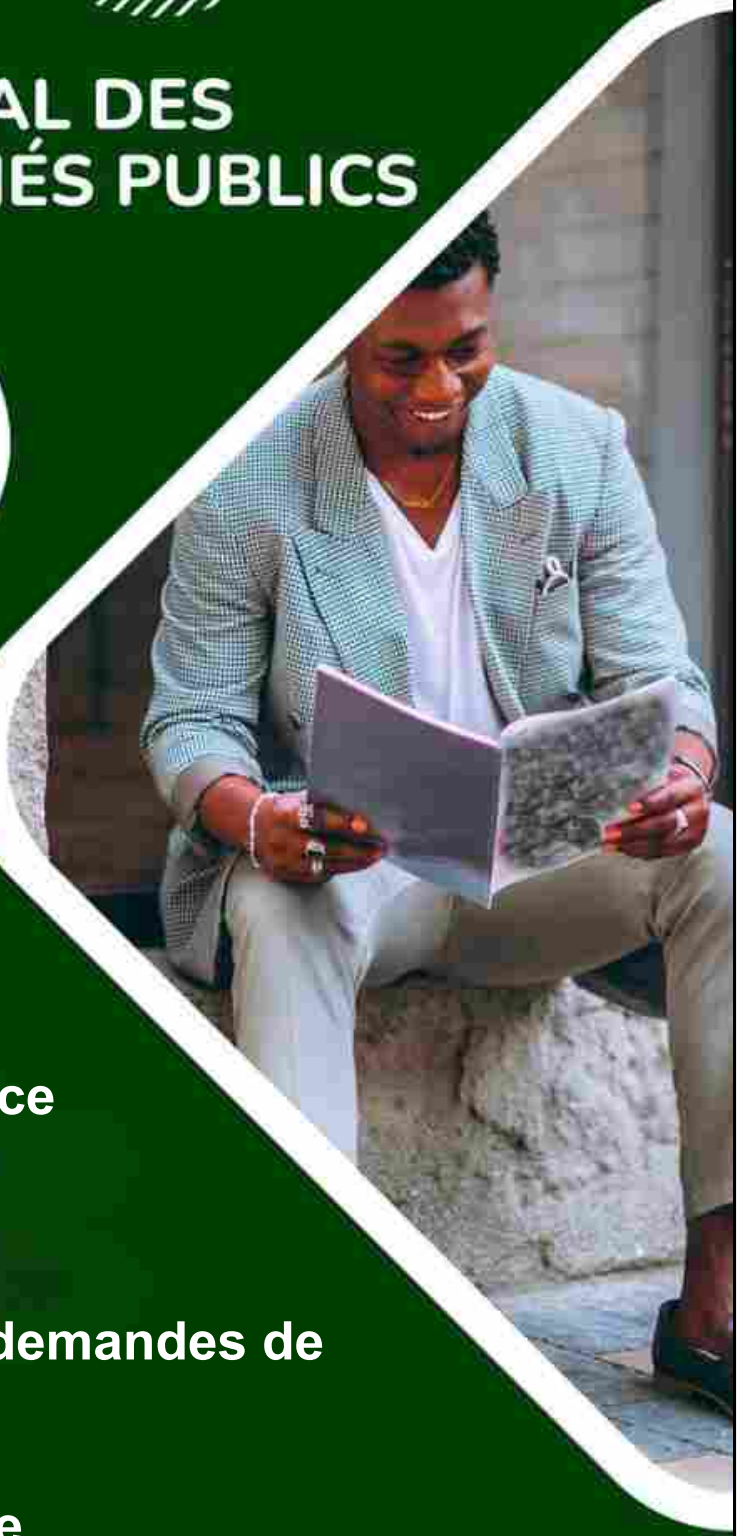
JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS

N° 635



SOMMAIRE

Avis d'appel à concurrence

Addendum

Liste restreinte pour les demandes de cotation

Procès-verbal d'ouverture

Procès-verbal d'attribution

Parution du 30 avril 2026



Chers lecteurs,

C'est avec une immense fierté que je vous présente le nouveau visage du Journal des Marchés Publics, désormais en ligne, porteur d'une vision révolutionnaire dans la manière dont nous communiquons et partageons l'information. Notre engagement envers l'innovation ne se limite pas à la simple numérisation, mais s'étend à des améliorations tangibles pour vous, nos précieux lecteurs.

Désormais, bénéficiez d'une rapidité de publication accrue, avec des mises à jour deux fois par semaine, chaque lundi et jeudi. Cette fréquence accrue garantit une information constamment actualisée, vous tenant au courant des derniers développements dans le monde des marchés publics. Nous avons repensé le processus de soumission pour le rendre plus facile que jamais. Les récits sont désormais simples à soumettre, favorisant une participation plus large et diverse.

De plus, nous avons créé un espace dédié pour les autorités contractantes, simplifiant leur suivi des publications et renforçant la transparence dans le processus. Cette évolution vers une plateforme numérique n'est pas simplement un changement de support, mais une transformation complète de la façon dont nous vous servons l'information. Vos retours et suggestions sont essentiels, car nous aspirons à évoluer en tandem avec vos besoins.

Rejoignez-nous dans cette nouvelle ère de connectivité, de simplicité et d'efficacité. Ensemble, bâtissons un avenir où les marchés publics sont accessibles, dynamiques et éclairés.

Merci de faire partie de cette révolution.

Cordialement,

Mr Aïmanssè Iris AHLAN.-

Le Directeur National de Contrôle des Marchés Publics pi



Rubrique

Avis d'appel à concurrence

MAIRIE DE ZOGBODOMEY
REPUBLIQUE DU BENIN

+229 40 121 121
zogbodomey@mairie.bj
www.zogbodomey.mairie.bj

MARCHE DE TRAVAUX
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT
NATIONAL

24/04/2026 Vu et CMP. à Lahou. Bon Accord. Bade SINAICIRE

CCMP-ZOGBODOMEY BON A LANCER

Émis le : 24.../..04.../2026

Pour les travaux d'aménagement des pistes Zado Gagbé-Avlamè et Ouassa-Ahoundomè par la méthode HIMO (Deux lots)

Appel d'offres n° : T_ST_115622

Source de financement : FADeC Non Affecté 2024 et 2025

Gestion : 2026

Imputation budgétaire : 2331

Accord de prêt : Non applicable

Avril 2026

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : **Commune de Zogbodomey**

Objet : **Travaux d'aménagement des pistes Zado Gagbé-Avlamè et Ouassa-Ahoundomè par la méthode HIMO (Deux lots)**

Référence SIGMAP : **T_ST_115622**

Avis n° : **12I/**006**/MA/SE/PRMP/SP-PRMP du** 24**/**04**/2026**

Identification de la procédure : **Appel d'Offres Ouvert National**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la commune de Zogbodomey publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 06 mars 2026.

2. La commune de Zogbodomey a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds FADeC, afin de financer le projet d'aménagement de piste programmé dans le plan de travail annuel 2026, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux **travaux d'aménagement des pistes Zado Gagbé-Avlamè et Ouassa-Ahoundomè par la méthode HIMO (Deux lots)**.

CCMP-ZOGBODOMEY BON A LANCER

3. La commune de Zogbodomey sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **travaux d'aménagement des pistes Zado Gagbé-Avlamè et Ouassa-Ahoundomè par la méthode HIMO (Deux lots)**, conformément aux spécifications techniques détaillées dans le dossier d'appel à concurrence. Les travaux sont répartis en deux (02) lots distincts :

Lot 1 : Travaux d'aménagement de la piste ZADO GAGBE - AVLAME (4,359 km), par la méthode HIMO.
Lot 2 : Travaux d'aménagement de la piste OUASSA - AHOUNDOME (3,411 km), par la méthode HIMO.
Un candidat peut soumissionner pour les deux lots et en être attributaire des deux lots s'il dispose des capacités financières et techniques distinctement pour chacun des lots conformément aux critères de qualification exigés pour chaque lot dans le dossier.

4. Les exigences en matière de qualification sont :
   a) **Pour les anciennes entreprises**
   - ➢ **Lot 1**
   - ✓ **Capacité technique et expériences:**
     - Être une entreprise ou un groupement solidaire d'entreprises régulièrement immatriculé (e) au Bénin et exerçant en génie civil, dans le domaine des BTP, de l'Aménagement de Piste justifié par le registre de commerce ou les statuts (copie légalisée au greffe du tribunal ou original) produits à cet effet ;

- Justifier d'une expérience avérée dans la mise en œuvre de la méthode HIMO. À cet effet, il est exigé de disposer d'au-moins une attestation HIMO délivrée par une autorité compétente. Les preuves doivent être en original ou en copie légalisée auprès du greffe d'un tribunal ;

- Marchés (expériences) similaires/spécifiques : avoir réalisé avec satisfaction, en tant qu'entrepreneur principal et au profit de l'administration publique, au cours de ces trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et l'année 2026 en cours, au moins trois (03) marchés d'aménagement de piste par la méthode HIMO à hauteur minimale de quatre-vingt-quinze millions (95 000 000) F CFA TTC chacun, justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (pages de garde, page de signature et pages portant le montant en copie simple) ou des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive appuyés aussi des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin) ou toutes autres personnes morales de droit privé. Les preuves des expériences doivent être en original ou en copie légalisée auprès du greffe d'un tribunal.

GC M. ZOGBODOMEY
BON A LANCER

- **Personnel**

Disposer de personnel dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C : « critères d'évaluation et de qualification »

- **Matériel**

Disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché tels qu'indiqués au point 6 de la sous-section C « critères d'évaluation et de qualification ».

✓ **Capacité financière :**

- Fournir les états financiers des trois dernières années (2023, 2024 et 2025), certifiés par un Expert-Comptable ou un Comptable agréé, membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés du Bénin, et portant la mention du Directeur Général des Impôts.

- Avoir réalisé au cours des trois dernières années (2023, 2024 et 2025) un chiffre d'affaires annuel moyen au moins égal à cent millions (100 000 000) F CFA HT, justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites.

- Fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin, d'un montant minimum de trente-deux millions deux cent quatre mille neuf (32 204 009) F CFA HT, ou disposer d'une ligne de crédit équivalente. Les candidats étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin (exigible pour

toutes les entreprises), conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaire de soumission.

➢ **Lot 2**

✓ **Capacité technique et expériences:**

- Être une entreprise ou un groupement solidaire d'entreprises régulièrement immatriculé (e) au Bénin et exerçant en génie civil, dans le domaine des BTP, de l'Aménagement de Piste justifié par le registre de commerce ou les statuts (copie légalisée au greffe du tribunal ou original) produits à cet effet ;

- Justifier d'une expérience avérée dans la mise en œuvre de la méthode HIMO. À cet effet, il est exigé de disposer d'au-moins une attestation HIMO délivrée par une autorité compétente. Les preuves doivent être en original ou en copie légalisée auprès du greffe d'un tribunal ;

- Marchés (expériences) similaires/spécifiques : avoir réalisé avec satisfaction, en tant qu'entrepreneur principal et au profit de l'administration publique, au cours de ces trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et l'année 2026 en cours, au moins trois (03) marchés d'aménagement de piste par la méthode HIMO à hauteur minimale de quarante millions (40 000 000) F CFA TTC chacun, justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (pages de garde, page de signature et pages portant le montant en copie simple) ou des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive appuyés aussi des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin) ou toutes autres personnes morales de droit privé. Les preuves des expériences doivent être en original ou en copie légalisée auprès du greffe d'un tribunal.

CMB ZOGBOMEY
BON A LANCER

- **Personnel**

Disposer de personnel dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C : « critères d'évaluation et de qualification »

- **Matériel**

Disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché tels qu'indiqués au point 6 de la sous-section C « critères d'évaluation et de qualification ».

✓ **Capacité financière :**

- Fournir les états financiers des trois dernières années (2023, 2024 et 2025), certifiés par un Expert-Comptable ou un Comptable agréé, membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés du Bénin, et portant la mention du Directeur Général des Impôts.

- Avoir réalisé au cours des trois dernières années (2023, 2024 et 2025) un chiffre d'affaires annuel moyen au moins égal à quarante-deux millions (42 000 000) F CFA HT, justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites.

- Fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin, d'un montant minimum de treize millions six cent quatre-vingt-treize mille neuf cent sept (13 693 907) F CFA HT, ou disposer d'une ligne de crédit équivalente. Les candidats étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin (exigible pour toutes les entreprises), conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaire de soumission.

CCMP-ZOGBODOMEY
BON A LANCER

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

➢ **Lot 1**

✓ **Capacité technique et expériences:**

- Être une entreprise ou un groupement solidaire d'entreprises régulièrement immatriculé (e) au Bénin et exerçant en génie civil, dans le domaine des BTP, de l'Aménagement de Piste justifié par le registre de commerce ou les statuts (copie légalisée au greffe du tribunal ou original) produits à cet effet ;

- Conformément à l'article 59 du Code des marchés publics, les entreprises naissantes sont autorisées à fournir en lieu et place des performances techniques, les pièces relatives aux expériences professionnelles du personnel d'encadrement technique. A cet effet, disposé d'un (01) Directeur des travaux de diplôme d'ingénieur de conception (Bac+5) en Génie Civil/Génie Rural avec au moins dix (10) ans d'expériences générales en travaux et trois (03) expériences spécifiques (en aménagement de pistes par la méthode HIMO) chacun de montant au moins égal à quatre-vingt-quinze millions (95 000 000) de Francs CFA TTC, justifié par les copies légalisées des attestations/certificats de travail et appuyé des copies légalisées de l'attestation de bonne fin d'exécution ou du procès-verbal de réception, assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant

le montant en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé, au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours (2026). Le personnel doit obligatoirement, en outre avoir suivi une formation en aménagement de pistes par la méthode HIMO et être détenteur de l'attestation correspondante sous peine de rejet de l'offre. Les preuves des expériences doivent être en original ou en copie légalisée auprès du greffe d'un tribunal.

CCMP-ZOGBODOMEY
BON A LANCER

- **Personnel**

Disposer de personnel dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C : « critères d'évaluation et de qualification »

- **Matériel**

Disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché tels qu'indiqués au point 6 de la sous-section C « critères d'évaluation et de qualification ».

✓ **Capacité financière :**

- Les entreprises naissantes fourniront leur bilan d'ouverture et les entreprises n'ayant pas encore trois (03) années d'exercice fourniront les états financiers de leurs années d'existence présentés par un comptable employé de l'entreprise et certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI.

- Disposer d'une assurance des risques professionnels couvrant un risque contractuel de montant minimum hors taxes égal à : quatre-vingt-douze millions cinq cent quatre-vingt-six mille cinq cent vingt-cinq (92 586 525) francs CFA.

- Fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin, d'un montant minimum de trente-deux millions deux cent quatre mille neuf (32 204 009) F CFA HT, ou disposer d'une ligne de crédit équivalente. Les candidats étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin (exigible pour toutes les entreprises), conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaire de soumission.

➢ **Lot 2**

✓ **Capacité technique et expériences:**

- Être une entreprise ou un groupement solidaire d'entreprises régulièrement immatriculé (e) au Bénin et exerçant en génie civil, dans le domaine des BTP, de

Scanné avec CamScanner

l'Aménagement de Piste justifié par le registre de commerce ou les statuts (copie légalisée au greffe du tribunal ou original) produits à cet effet ;

- Conformément à l'article 59 du Code des marchés publics, les entreprises naissantes sont autorisées à fournir en lieu et place des performances techniques, les pièces relatives aux expériences professionnelles du personnel d'encadrement technique. A cet effet, disposé d'un (01) Directeur des travaux de diplôme d'ingénieur de conception (Bac+5) en Génie Civil/Génie Rural avec au moins dix (10) ans d'expériences générales en travaux et trois (03) expériences spécifiques (en aménagement de pistes par la méthode HIMO) chacun de montant au moins égal à quarante millions (40 000 000) de Francs CFA TTC, justifié par les copies légalisées des attestations/certificats de travail et appuyé des copies légalisées de l'attestation de bonne fin d'exécution ou du procès-verbal de réception, assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé, au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours (2026). Le personnel doit obligatoirement, en outre avoir suivi une formation en aménagement de pistes par la méthode HIMO et être détenteur de l'attestation correspondante sous peine de rejet de l'offre. Les preuves des expériences doivent être en original ou en copie légalisée auprès du greffe d'un tribunal.

CCMP-ZOGBODOMEY
BON A LANCER

- **Personnel**

Disposer de personnel dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C : « critères d'évaluation et de qualification »

- **Matériel**

Disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché tels qu'indiqués au point 6 de la sous-section C « critères d'évaluation et de qualification ».

✓ **Capacité financière :**

- Les entreprises naissantes fourniront leur bilan d'ouverture et les entreprises n'ayant pas encore trois (03) années d'exercice fourniront les états financiers de leurs années d'existence présentés par un comptable employé de l'entreprise et certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI.

- Disposer d'une assurance des risques professionnels couvrant un risque contractuel de montant minimum hors taxes égal à : trente-neuf millions trois cent soixante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-deux (39 369 982) francs CFA.

Scanné avec CamScanner

- Fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin, d'un montant minimum de treize millions six cent quatre-vingt-treize mille neuf cent sept (13 693 907) F CFA HT, ou disposer d'une ligne de crédit équivalente. Les candidats étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin (exigible pour toutes les entreprises), conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaire de soumission.

CCMP-ZOGBODOMEY
BON A LANCER

NB :

- Le nombre de marchés d'aménagement de pistes requis pour justifier la qualification des expériences similaires pour les anciennes entreprises et celui du personnel d'encadrement pour les nouvelles entreprises doivent être accompagné de Bordereau des Prix Unitaires et de leur Devis Quantitatif et estimatif (DQE) ayant reçu le Bon à Lancer de l'organe de contrôle compétent.

- **Pour les groupements d'entreprises composés d'une entreprise naissante et d'une ancienne entreprise**, le contrôle des exigences en matière de qualification, notamment pour les marchés similaires, le personnel et le matériel, sera effectué exclusivement sur la base des pièces de qualification fournies par l'une des deux entreprises membres, soit l'entreprise naissante, soit l'entreprise ancienne, mais jamais simultanément sur les deux. Il n'est donc pas admis de vérifier certaines pièces auprès de l'entreprise naissante et d'autres auprès de l'entreprise ancienne. À cet effet, le groupement devra insérer dans son offre une note de clarification précisant clairement l'entreprise retenue, naissante ou ancienne, sur laquelle portera l'ensemble du contrôle des exigences de qualification pour les marchés similaires, le personnel et le matériel.

Le non-respect de toutes les prescriptions (exigences en matière de qualification) ci-dessus énumérées au point 4), entraîne la non-conformité de l'offre et, par conséquent, son rejet.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de :

- quatre (04) mois au plus tôt et de cinq (05) mois au plus tard à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service pour le lot 1.

- quatre (04) mois au plus tôt et de cinq (05) mois au plus tard à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service pour le lot 2.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les

candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Zogbodomey ; Tél : 01 96127900 ; e-mail : feridjimi633@gmail.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la mairie de Zogbodomey sis à l'étage de l'ancien bloc administratif de la mairie de Zogbodomey ; Tél : 01 96127900 tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 et de 14 heures à 17 heures 30, heures locales (GMT+1) à compter du 30../.04../2026.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 30../.04.../2026. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : secrétariat permanent des marchés publics de la mairie de Zogbodomey sis à l'étage de l'ancien bloc administratif de la mairie de Zogbodomey. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait (obligatoire) du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

CCMP-ZOGBODOMEY
BON A LANCER

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics sis à l'étage de l'ancien bloc administratif de la mairie de Zogbodomey au plus tard le 22../.05./2026 à 10h00min, heure locale (GMT+1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : salle de réunion sise au Rez-de-chaussée du nouveau bloc administratif de la mairie de Zogbodomey le 22../.05./2026 à 10h30min, heure locale (GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- Lot 1 : huit cent cinq mille cent un (805 101) francs CFA

[1] Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

- Lot 2 : trois cent quarante-deux mille trois cent quarante-huit (342 348) francs CFA

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

CCMP-ZOGBODOMEY
BON A LANCER

Zogbodomey, le 24./.04.../2026
La personne responsable des marchés publics

Zinhoué Euphrasie FADEGNON

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE
OUEME-ATLANTIQUE-LITTORAL-MONO (ATDA-OALM)

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

DOSSIER DE PRESELECTION

Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER
Retiré le: 23/04/2026
Nom: MAMA
Prénom: Appolinaire
Signature:

Emis le 27 avril 2026

NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE
Cotonou, le
Pour Lancement Avis d'Appel d'offres

Pour les prestations de :

RECRUTEMENT D'UN CABINET/ BUREAU D'ÉTUDES POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES D'INSTALLATION DES VILLAGES AQUACOLES : NAGBÉTO CÔTÉ BÉNIN, AWOUTÈ À ALLADA, TIKPAN À COMÈ, DJOMON À AVRANKOU ET TOUÉ À COVÈ

Référence SIGMAP : PI_DP_118683

Référence SIGMAP de l'Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) :N° PI_DP_118683

DIRECTEUR NATIONAL DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
Iris K. AHLAN

SOURCE DE FINANCEMENT : Budget National

IMPUTATION BUDGETAIRE : PNDF Aquaculture

GESTION : 2026

BON A LANCER

Avril 2026

REPUBLIQUE DU BENIN
--*-*-*-*
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
--*-*-*-*
AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE OUEME-ATLANTIQUE-LITTORAL-MONO (ATDA-OALM)
--*-*-*-*
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
--*-*-*-*

Avis à Manifestation d'intérêt (AMI)

OBJET : RECRUTEMENT D'UN CABINET/ BUREAU D'ETUDES POUR LA REALISATION DES ETUDES D'INSTALLATION DES VILLAGES AQUACOLES : NAGBETO COTE BENIN, AWOUTE A ALLADA, TIKPAN A COME, DJOMON A AVRANKOU ET TOUE A COVE

BON A LANCER

Référence SIGMAP : PI_DP_118683

AVIS N° .086./MAEP/ATDA-OALM/PRMP/S-PRMP DU 27 avril 2026

1. Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du Pôle 7, **Version 1** publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le **17 février 2026**.

2. L'Agence Territoriale de Développement Agricole du Pôle 7 a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds du Budget National afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif au **recrutement d'un Cabinet/ Bureau d'études pour la réalisation des études d'installation des villages aquacoles : Nagbéto côté Bénin, Awoutè à Allada, Tikpan à Comè, Djomon à Avrankou et Toué à Covè,** inscrit sous le numéro PI_DP_118683 au plan de passation des marchés.

3. Les prestations sont en lot unique et concernent la réalisation pour le compte de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du Pôle 7, des études techniques détaillées d'installation

des infrastructures de production aquacole sur chacun des cinq sites de villages aquacoles sus cités ainsi que les propositions de leurs modèles respectifs de gestion.

4. Le délai de réalisation de la mission est de treize (13) mois à compter de la date inscrite dans l'ordre de service de démarrer la mission. Ce délai ne comprend pas le temps mis par le Maître d'ouvrage pour l'approbation des différents rapports d'étape.

5. Les cabinets/bureaux d'études intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ.

Les candidats peuvent se mettre en groupement pour renforcer leurs compétences respectives. Dans ce cas, le groupement doit être solidaire avec désignation claire d'un mandataire. Les dispositions de l'article 102 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin, s'appliquent. Lorsqu'au moins une entité du groupement répond à un critère ou à un sous-critère, cela équivaut pour tout le groupement (sauf pour le critère 1).

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.

7. Une liste d'au moins cinq (05) et au plus huit (08) candidats (Cabinets/Bureaux d'études) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité Contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'Autorité Contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.

8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC).**

9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (5) candidats sont présélectionnés, l'Autorité Contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix jours (10) ouvrables la procédure en vue de compléter la liste restreinte. Mais, au cas où l'Autorité Contractante contacte directement d'autres cabinets ou firmes pour compléter la liste restreinte, les dossiers de ces derniers doivent être évalués conformément aux critères de présélection retenus.

BON A LANCER

Critères d'évaluation	Note pour le critère[1]	Sous critères d'évaluation et note[2]	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
		↓ **Moins de cinq (05) ans : 00 point ;** ↓ **Entre 05 et 10, points : 02 points ;** ↓ **Supérieur ou égale à 10 points : 05 points.** **Deux (02) expériences en études de faisabilité technique en général : 15 points à raison de 7,5 points par expérience justifiée.**	
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des neuf (09) dernières années (2017 à 2025) et l'année en cours (2026).	[50]	• ***Pour les anciens Cabinets/Bureaux d'études*** Avoir réalisé deux (02) missions d'études de faisabilité technique (APS/APD) des infrastructures de pêches ou d'aquaculture ou d'aménagement hydro-agricole **(50 points à raison de 25 points par mission exécutée et prouvée).** • ***Pour les Cabinets/Bureaux d'études naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (03) ans d'existence*** Disposer d'un personnel d'encadrement ayant participé ou ayant réalisé au moins deux (02) missions d'études de faisablilité missions d'études de faisabilité technique (APS/APD) des infrastructures de pêches ou d'aquaculture ou d'aménagement hydro-agricole **(50 points à raison de 25 points par mission exécutée et prouvée).**	• ***Pour les anciens Cabinets/Bureaux d'études*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou attestations de services faits ou procès-verbal de réception appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • ***Pour les Cabinets/Bureaux d'études naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (03) ans d'existence :*** Copie légalisées des attestations de travail ou de services faits du personnel d'encadrement (Directeur Technique).
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05]	-Présentation du cabinet /bureau : 1,5 points ; -Organigramme du cabinet/bureau (Direction/Services) : 1,5 points -Organisation opérationnelle : 01 point ; -Moyens Matériels et logistiques : 01 point.	Note de présentation du Cabinet et organigramme de structure

BON A LANCER

Critères d'évaluation	Note pour le critère[1]	Sous critères d'évaluation et note[2]	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	Le profil exigé pour le personnel à affecter pour la réalisation de la mission est : - Un Expert en Génie Rural (BAC + 5) ou Génie Civil (BAC + 5), Chef de mission **(02) points** ; - Un Expert en Aquaculture (BAC + 5), Expert Associé **(02 points)** ; - Un Expert en Géologie ou géotechnicien (BAC + 5), Expert Associé **(02 points)** ; - Un Expert en Agroéconomie (BAC + 5), Expert Associé **(02 points)** ; - Un Expert en Environnement (BAC + 5), Expert Associé **(02 points)**. NB : Les rubriques ci-après sont exigés pour la présentation du personnel à affecter à la mission : (1) Numéro d'ordre / (2) Nom et Prénoms (3) Désignation du poste.	Liste du personnel et copie simple des diplômes.
TOTAL	[100]		

BON A LANCER

NB : La note minimale requise pour être présélectionné est *soixante (60) points* et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le candidat ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics ; Email : prmpatda2025@gmail.com et prendre connaissance des documents de preselection au Secrétariat Permanent des Marchés Publics de l'ATDA-OALM sis au quartier Sèmè (Abomey-Calavi), République du Bénin, Tél (+229) 01 21 36 17 98 / 01 21 36 17 99 tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale / GMT + 1).

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts **dûment signée** par le candidat ou le représentant habilité du candidat.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 04/05/ **2026 de 08 heures à 12 heures 30 minutes (heure locale / GMT + 1) et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale / GMT + 1).** Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux

candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM sise au quartier Sèmè (Abomey-Calavi), République du Bénin, Tél (+229) 01 21 36 17 98 / 01 21 36 17 99, Email : prmpatda2025@gmail.com**. Le dossier de présélection peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

NB : Seuls les candidats ayant retiré le dossier de présélection à l'adresse ci-dessus indiquée et inscrits sur la liste de retrait dudit dossier sont autorisés à soumettre leurs manifestations d'intérêt. Les candidats doivent se munir de leurs récépissés de retrait du dossier de présélection au moment du dépôt de leurs manifestations d'intérêt.

13. Les manifestations d'intérêts sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB, sous le format PDF, le tout sous pli fermé, à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM sise au quartier Sèmè (Abomey-Calavi), République du Bénin, Tél (+229) 01 21 36 17 98 / 01 21 36 17 99** au plus tard le ..14.....mai.....2026 à 10 heures 00 minutes (heure locale / GMT + 1).

Le pli portera expressément la mention :

BON A LANCER

Madame la Personne Responsable des marchés Publics de l'ATDA-OALM

AMI N°..006... /MAEP/ATDA-OALM/PRMP/S-PRMP du 27...avril..... 2026 relatif au recrutement d'un Cabinet/ Bureau d'études pour la réalisation des études d'installation des villages aquacoles: Nagbéto côté Bénin, Awouté à Allada, Tikpan à Comè, Djomon à Avrankou et Toué à Covè

REFERENCE SIGMAP: PI_DP_118683

« Ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis »

NB : Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.

Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des candidats concernés sans être ouvertes.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : **Salle de conférence de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du Pôle 7, le ...11.....Mai.....2026 à 10 heures 30 minutes (heure locale / GMT + 1).**

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la Personne Responsable des Marchés Publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'Avis d'Appel Public à Candidatures de Marché publics et exposant les motifs de son recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la Personne Responsable des Marchés Publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la Personne Responsable des Marchés Publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable de son recours le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai de trois (03) jours mentionnés ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne Responsable des Marchés Publics pour ampliation.

Fait à Abomey-Calavi, le

BON A LANCER

Agence Territoriale de Développement Agricole ATLANTIQUE-LITTORAL-KOMO La PRMP

Denise W. AFFOMASSE
Personne Responsable
des Marchés Publics

LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[Insérer Nom du Candidat]

[Insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A

Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*,

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

BON A LANCER

1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;

2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;

3) le registre de commerce/les statuts ;

4) les preuves des expériences du cabinet/firme [*copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)*] ;

5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc. :

Veuillez agréer, Monsieur le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme)

SOCIÉTÉ DE RADIO ET DE TÉLÉVISION DU BENIN SA
îlot : 120, Quartier : Haie vive – cocotiers Cotonou
RCCM : RB/COT/24 B 37658
IFU : 3202450801856
Tél : +229 01 69 70 55 55
E-mail : contact@srtb.bj

BON A LANCER

CCMP / Srtb
VALIDÉ
Visa 24/04/2026

Société de Radio et de Télévision du Bénin SA

Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offre ouvert national

Avis : AOON N° 002/SRTB/DG/PRMP/CCMP/SP-PRMP du 24/04/2026

Objet : Contractualisation avec un prestataire pour la diffusion en bande KU et transport IP des programmes des médias au profit de la SRTB SA (Accord-cadre à marchés subséquents sur 3 ans).

Référence du DAO : SIGMaP N° S_DT_121174

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Société de Radio et de Télévision du Bénin publié sur le portail web des marchés publics, le vendredi 20 mars 2026, sous la version N° 1.
2. La Société de Radio et de Télévision du Bénin (SRTB) SA a obtenu, dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds sur financement autonome, afin de financer ses besoins en services, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de l'accord-cadre relatif à la **Contractualisation avec un prestataire pour la diffusion en bande KU et transport IP des programmes des médias au profit de la SRTB SA.**

   L'accord-cadre sera conclu pour une période de trente-six (36) mois et les modalités de sa mise en œuvre sont celles relatives à l'établissement de contrat annuel subséquent initié par l'Autorité contractante.
3. La Société de Radio et de Télévision du Bénin (SRTB) SA sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour réaliser avec un prestataire **la diffusion en bande KU et transport IP des programmes des médias au profit de la SRTB SA (Accord-cadre à marchés subséquents sur 3 ans)** en un seul lot.

   Il est à préciser que les variantes ne sont pas prises en compte. De même, ce marché ne fera pas l'objet de sous-traitance.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert, telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin, concerne tous les candidats remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Personne Responsable des Marchés Publics** de la **Société de Radio et de Télévision du Bénin SA,** Monsieur **Guy-Gaëtan M. TESSY, sise à la Direction Commerciale et de la Communication,** Téléphone : 01 978 915 56, E-mail : guy.tessy@srtb.bj et prendre connaissance des documents du Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat Permanent des Marchés Publics de la SRTB SA, au 1er étage, Bureau 130 de la Direction Commerciale et de la Communication,** tous les jours ouvrables, de **08h00 à 12h30 dans la matinée et de 14h00 à 17h30 dans l'après-midi, « heures locales, UTC+1 ».**

6. **Les exigences en matière de qualification sont :**

BON A LANCER

a) Pour les anciennes entreprises

➢ **Exigences techniques et expériences** :

- Etre une entreprise exerçant dans le domaine de la diffusion par satellite en bande Ku et de la fourniture de connectivité internet pour la contribution IP des programmes audiovisuels justifiée par un registre de commerce, les statuts ou l'acte de concessionnaire ou de distributeur, et :
- être capable de fournir la capacité requise en bande Ku et la fourniture de connectivité internet pour la contribution IP pour la diffusion des programmes audiovisuels ;
- justifier d'une expérience d'au moins cinq (05) années dans le domaine de la diffusion par satellite en bande KU et de la fourniture de connectivité internet pour la contribution IP des programmes audiovisuels ;
- avoir réalisé et exécuté de façon satisfaisante au cours des cinq (05) dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025) et de l'année 2026, le cas échéant, un (01) marché similaire pour une valeur hors taxes d'au moins égale à **cent trente-quatre millions trois cent cinquante-deux mille deux cent quatre-vingt-quatre (134 352 284) FCFA** et de la nature du marché établie en prestation de diffusion en Bandes Ku et transport IP des programmes des médias, justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution. Ces attestations sont appuyées de contrats ou bons de commandes (page de garde + page de signature), en copies simples.
- fournir les preuves de personnel d'encadrement technique (CV + expériences) conformément au point 5 ''Personnel'' de la sous-section C « critères d'évaluation et de qualification » ;
- fournir la preuve du matériel par la description de la solution technique de la matérialisation des équipements satellitaires en service couvrant le bénin et les zones indiqués dans les spécifications techniques

➢ **Exigences financières** :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen d'un montant hors taxes d'au moins égal à **deux cent soixante-huit millions sept cent quatre mille cinq cent soixante-sept (268 704 567) FCFA** justifié par les états financiers des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) certifiés par un membre de l'ordre des experts comptables et un comptable agréé portant la mention DGI (copie originale ou légalisée de la page portant les deux (02) mentions). En cas de groupement chaque membre du groupement devra satisfaire à 25% du montant global exigé. Le mandataire d'un groupement devra satisfaire à 50% du montant global exigé ;
- Fournir une attestation de capacité financière d'au moins égale à **quatorze millions neuf cent vingt-huit mille trente-deux (14 928 032) FCFA** délivrée par une banque ou institution financière agréée au Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celle qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :

➢ **Exigences techniques et expériences :**

- être une entreprise exerçant dans le domaine de la diffusion par satellite en bande Ku et de la fourniture de connectivité internet pour la contribution IP des programmes audiovisuels justifiée par un registre de commerce, les statuts ou l'acte de concessionnaire ou distributeur, et :
- être capable de fournir la capacité requise en bande Ku et la fourniture de connectivité internet pour la contribution IP pour la diffusion des programmes audiovisuels ;
- fournir les preuves de personnel d'encadrement technique (CV + expériences) conformément au point 5 ''Personnel'' de la sous-section C « critères d'évaluation et de qualification » ;
- fournir les preuves du matériel par la description de la solution technique de la matérialisation des équipements satellitaires en service couvrant le bénin et les zones indiqués dans les spécifications techniques

BON A LANCER

➢ **Exigences financières :**

- Fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise pour les entreprises nouvellement créées, et pour celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence ;
- Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels spécifiques au marché en cours de validité d'un montant d'au moins égal à **deux cent soixante-huit millions sept cent quatre mille cinq cent soixante-sept (268 704 567) FCFA** pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence ;
- Fournir une attestation de capacité financière d'au moins égale à **quatorze millions neuf cent vingt-huit mille trente-deux (14 928 032) FCFA** délivrée par une banque ou institution financière agréée au Bénin.

Voir le document d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation de l'accord-cadre est défini pour une période de **trente-six (36) mois** et les modalités de sa mise en œuvre sont celles relatives à l'émission de contrat annuel subséquent durant toute la durée de l'accord-cadre.

BON A LANCER

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du 30/04/2026. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat Permanent des Marchés Publics de la SRTB SA, Bureau 130, 1er étage de la Direction Commerciale et de la Communication**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par le mode d'acheminement souhaité ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

   Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marches Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une unique enveloppe extérieure conformément aux dispositions des IC 22.2(b), « Remise des offres et ouverture des plis », de la Section B : Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres (DPDAO) à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent des Marchés Publics de la Société de Radio et de Télévision du Bénin (SRTB) SA, Bureau 130 au 1er étage de la **Direction Commerciale et de la Communication** au plus tard **le 21/05/2026 à 10 heures, heure locale, UTC+1. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-dessus citée précisément dans la salle de réunion située au 1er étage de l'immeuble de la **Direction Commerciale et de la Communication, le 21/05/2026 à 10 heures 30 minutes, heure locale, UTC+1.**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

    - Deux millions six cent quatre-vingt-sept mille quarante-six (2 687 046) francs CFA.

    En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 24/04/2026

CCMP / Srtb
VALIDÉ
Visa 24/04/2026

Guy-Gaétan M. TESSY
Personne Responsable des Marchés Publics

Srtb LA PRMP

MAIRIE D'ABOMEY
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
SECRETARIAT EXECUTIF

BP : 07 Abomey
Tél : 97 37 28 68
E-mail : abomeymairie@gmail.com
Facebook : Mairie d'Abomey
Play store : Communes229

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Commune d'Abomey

Objet : Acquisition de fournitures de bureau et des produit d'entretien et autres fournitures (Régulateur, rallonge, onduleurs) au profit des services de la Maire et des arrondissements par Accord-cadre à bon de commande sur deux (02) ans (2026-2027)

Référence SIGMAP : F_DAAF_117322

Avis N° 12A/.03../MA/SE/CCMP/PRMP/SPMP/2026 du 27/04...../2026

Identification de la procédure : AOON

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de commune d'Abomey publié sur le portail web des marchés publics du Bénin, www.marches-publics.bj , le 27 février 2026.

2. **La Mairie d'Abomey** *a obtenu dans le cadre de son budget gestion 2026* des fonds propres, afin de financer *son projet 4.1 intitulé : Renforcement des conditions de travail et des partenariats de son Programme 4 : Renforcement de la gouvernance, des partenariats de la commune et de la transformation digitale* et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché « **Acquisition de fournitures de bureau et des produits d'entretien et autres fournitures (régulateur, rallonge, onduleurs) au profit des services de la mairie et des arrondissements par accord-cadre a bon de commande sur deux (02) ans (2026-2027)**»,

3. La Mairie d'Abomey sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir : « **Acquisition de fournitures de bureau et des produits d'entretien et autres fournitures (régulateur, rallonge, onduleurs) au profit des services de la mairie et des arrondissements par accord-cadre a bon de commande sur deux (02) ans (2026-2027)**»,

Scanné avec CamScanner

4. La participation à cet appel d'offres ouvert national tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :**la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la Mairie d'ABOMEY** *;TEL :01 97 37 28 68* Email : mireille.djahoui@mairie.bj avec copie à ; / mireillase@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat Permanent des Marchés Publics de la Mairie d'Abomey **au 1er Etage de l'hôtel de ville, sis à Adandokpodji à côté du marché AHITO d'Abomey (République du Bénin)** de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17h 30 minutes (GMT+1).

6. Le délai d'exécution de l'accord-cadre est de 02 ans (2026-2027) et de 45 jours au maximum par bon de commande.

7. Les exigences en matière de qualification sont :



a) Pour les anciennes entreprises :

✓ Capacité technique et expériences :

Conformément aux dispositions de l'article 59 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin :

- ✓ *Être une entreprise régulièrement constituée et du domaine des fournitures de bureau et accessoires et ou de consommables informatiques justifiés par l'original ou la copie légalisée du registre de commerce et de crédit mobilier ou des statuts ;*
- ✓ *Avoir exécuté au moins deux marchés de fourniture de bureau y compris les produits d'entretien et consommables informatiques et accessoires d'un montant minimum chacun égale à : Vingt-huit million huit cent mille (28 800 000) F CFA HT au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours, justifié par une copie légalisée de l'attestation de bonne fin d'exécution ou du procès-verbal de réception. L'une ou l'autre des preuves fournies doit être appuyée du contrat (page de garde, page de signature et page comportant le montant) en copie légalisée. NB : les deux attestations de bonne fin d'exécution doivent portées clairement la liste non exhaustive des fournitures en commande.*
- ✓ *Personnel :*

  -un chef magasin ayant les expériences dans la gestion de stock et de niveau BAC et disposant d'une (01) année d'expérience professionnelle;

Scanné avec CamScanner

- un technicien en maintenance informatique ayant la compétence dans l'identification de la qualité des consommables informatiques et accessoires et disposant deux (02) années d'expériences professionnelles.

Matériel :

- *Disposer d'un véhicule de liaison pour la livraison des commandes.*

✓ Capacité financière :

Conformément aux dispositions de l'article articles 60 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel du domaine des fournitures de bureau et accessoires, des produits d'entretien et consommables informatiques et accessoires au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) de montant au moins égal à : trente-six millions seize mille neuf cent quarante-huit (36 016 948) FCFA HT justifié par les états financiers présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'ordre des experts comptables et comptables agréés et portant la mention DGI ;

✓ Avoir liquide ou déclaration de banque d'un montant minimum égal à : Vingt-huit millions huit cent treize mille cinq cent cinquante-neuf (28 813 559) F CFA HT

b) Pour les entreprises naissantes :

- Capacité technique et expériences :

Conformément aux dispositions de l'article 59 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin ;

✓ *Être une entreprise régulièrement constituée et du domaine des fournitures de bureau et accessoires et ou de consommables informatiques justifiés par l'original ou la copie légalisée du registre de commerce et de crédit mobilier ou des statuts*;

✓ Fournir les preuves des expériences et de qualifications du personnel d'encadrement nécessaire à l'exécution du marché. C'est-à-dire le personnel clé nécessaire à cette fourniture devra participer à deux missions similaires de livraison de fourniture de bureau y compris des produits d'entretiens et des consommables informatiques et accessoires d'une valeur au moins égale à *Vingt-huit millions huit cent mille (28 800 000) F CFA HT, au cours des trois (03) dernières années (2023 , 2024 et 2025) et de l'année en cours*, justifié par une attestation de participation ou certificat de travail.

✓ *Personnel :*

-un chef magasin ayant les expériences dans la gestion de stock et de niveau BAC et disposant de deux (02) années d'expériences professionnelles;

- un technicien en maintenance informatique ayant la compétence dans l'identification de la qualité des consommables informatiques et accessoires et disposant trois (03) années d'expériences professionnelles.

BON A BANCHE

7

Scanné avec CamScanner

- ✓ *Matériel :*
  - *Disposer d'un véhicule de liaison pour la livraison des commandes.*
    - Capacité financière :

Conformément aux dispositions de l'article articles 60 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

- ✓ Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels couvrant une responsabilité civile contractuelle d'un montant au moins égal à : *Vingt-huit million huit cent mille (28 800 000) F CFA HT ;*
- ✓ *Fournir un avoir liquide ou déclaration de banque d'un montant minimum égal à :* Vingt-huit millions huit cent treize mille cinq cent cinquante-neuf (28 813 559) F CFA HT.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du..28...../..04/2026. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent des Marchés Publics situé **au 1er Etage de l'hôtel de ville, sis à Adandokpodji à côté du marché AHITO d'Abomey (République du Bénin)**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par **la poste du Bénin.** Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent des Marchés Publics situé **au 1er Etage de l'hôtel de ville, sis à Adandokpodji à côté du marché AHITO d'Abomey (République du Bénin)** au plus tard le..22../.05/2026 à 10 heures 10 minutes. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

[1] Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

BON POUR LANGUE

Scanné avec CamScanner

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de la Mairie d'Abomey, le même jour à partir de 10 heures 30 Minutes.**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de : **Deux cent quatre-vingt-huit mille cent trente-cinq (288 135) F CFA HT.** En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *quatre-vingt-dix (90)* jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet (Néant).

Fait à Abomey, le 27 Avril 2026

La Personne Responsable des Marchés Publics,

BON POUR LANCER

REPUBLIQUE DU BENIN * Personne Responsable des Marchés Publics COMMUNE D'ABOMEY

Mireille Inès DJANOUI

Scanné avec CamScanner

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

BP 362 Cotonou
+229 21 31 22 89 / 21 31 29 96
e-mail. : abssabenin@yahoo.fr
www.agriculture.gouv.bj/abssa

AGENCE BENINOISE DE SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS

Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : AGENCE BENINOISE DE SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS (ABSSA)

Objet : Souscription à une police d'assurance maladie pour le personnel de l'ABSSA (accord-cadre de 03 ans à marchés subséquents)

Référence de l'AAO : S_DAF_121294

AAO N° : ..003...-2026/PRMP/ABSSA/MAEP/APRMP/SPRMP du 23 AVR 2026.....

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA) publié sur le portail web des marchés publics le 25 mars 2026.

Bon à lancer

2. L'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA) a obtenu dans le cadre de son budget des fonds du Budget National, afin de financer son fonctionnement et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la souscription à une police d'assurance maladie pour le personnel de l'ABSSA (accord-cadre de 03 ans à marchés subséquents).

3. L'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services relatifs à la souscription à une police d'assurance maladie pour le personnel de l'ABSSA en un lot unique. Des variantes ne pourront pas être prises en considération.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA) ou à son secrétariat,** Email : secretariatprmpabssa@gmail.com et prendre connaissance des documents de l'Appel d'Offres au secrétariat de la PRMP du lundi au vendredi, aux heures suivantes : de 8 H à 12H 30 et de 14H à 17H30 à l'adresse suivante : **ABSSA sise à Cotonou, quartier « MENONTIN » rue avant Canal 3, 1ère rue à droite, 2ème étage de l'immeuble, bureau 209, 01BP 362 Cotonou Tél : (+229) 01 21 31 22 89/ 01 97 09 88 71.**

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- **Exigences techniques et expériences :**

Les exigences ci-dessous sont cumulatives.

- Ne pas être une entreprise en faillite ou en état de liquidation judiciaire ;
- Être une société spécialisée dans les prestations d'assurance et disposer d'au moins cinq (05) années d'expériences, justifiées par le registre de commerce ou les statuts (**Originaux ou copies légalisées**) **(Eliminatoire)** ;

NB : Il ne sera pas tenu compte de toute activité de prestations diverses et ou de commerce général.

Bon à lancer

- Apporter la preuve de l'agrément d'exercice de la profession d'assurance en République du Bénin conformément au Code des assurances de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance (CIMA) **(Eliminatoire)** ;
- Apporter la preuve qu'elle n'est pas mise sous surveillance provisoire ou permanente à travers l'attestation de non sauvegarde délivrée par la Direction Nationale des Assurances conformément au Code des assurances de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance (CIMA) **(Eliminatoire) ;**
- Apporter la preuve que la compagnie d'assurance dispose d'un réseau agréé le plus étendu possible sur toute l'étendue du territoire national composé nécessairement de laboratoires, pharmacies, cliniques, hôpitaux et centres de santé à travers les agréments délivrés en fournissant les conventions avec tous les prestataires conventionnés du réseau de soins (les pages de garde et de signature faisant foi) **(Eliminatoire) ;**
- Justifier que la compagnie est en mesure de prendre en charge à distance les assurés à travers une note d'engagement datée, signée et cachetée **(Eliminatoire)** ;
- Justifier que la compagnie est en mesure de fournir une carte d'assurance en couleur (format PVC) sur laquelle les informations d'identification seront bien lisibles, après fourniture de pièces

(actes de naissance et photo) dans un délai maximum de dix (10) jours ouvrés après notification du contrat approuvé à travers une note d'engagement datée, signée et cachetée **(Eliminatoire)** ;

- Disposer de la preuve de la disponibilité du logiciel devant fournir les informations relatives aux analyses des dépenses de santé aux fins de mise en place des statistiques détaillées de consommation par bénéficiaire, par famille de prestations pour le contrôle des fraudes dans la gestion l'assurance maladie **(Eliminatoire)** ;

- Avoir exécuté avec satisfaction en tant que compagnie d'assurance au cours des cinq (05) dernières années (2025, 2024, 2023, 2022 et 2021) **et de l'année en cours (2026)**, au moins deux (02) prestations similaires de montant HT au moins égal à **soixante-seize millions deux cent soixante-onze mille cent quatre-vingt-six (76 271 186) FCFA,** justifiés par les **attestations de bonne fin d'exécution légalisées /PV de réception définitive** signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration Publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé, assorties des contrats (**page de garde, page de signature et pages portant le montant**) ou des bons de commande (**Originales ou copies légalisées**) **(Eliminatoire) .**

NB : On entend par marché similaire :

- ✓ Un marché de prestations d'assurance maladie au profit du personnel de l'Administration publique, parapublique, sociétés d'Etat ou mixtes, sociétés privées d'envergure nationale et internationale ou une ONG Internationale ;
- ✓ Un marché dont la valeur est égale au montant prévisionnel du marché objet de la soumission.

Bon à lancer

- **Exigences financières :**

Les exigences ci-dessous sont cumulatives.

- Fournir les **états financiers certifiés par la DGI en original ou en copie légalisée au tribunal (au niveau des pages de certifications) ou portant un code QR** des trois (03) derniers exercices (2025, 2024 et 2023) **(Eliminatoire)** ;
- Fournir une attestation de capacité financière en original, délivrée par une institution financière agréée en République du Bénin, justifiant qu'il dispose ou bénéficiera d'une ligne de crédit à hauteur de **quatre millions deux cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-huit (4 237 288) francs CFA HTVA (Eliminatoire)** ;
- Avoir un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des trois (03) dernières années (2025, 2024 et 2023) au moins égal à **vingt-cinq millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-neuf (25 423 729) francs** CFA HTVA, justifié par les états financiers certifiés **par la DGI et**

légalisés au tribunal des trois (03) derniers exercices (2025, 2024 et 2023) fournis dans l'offre **(Eliminatoire)**.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- **Exigences techniques et expériences :**

Les exigences ci-dessous sont cumulatives.

Bon à lancer

- Ne pas être une entreprise en faillite ou en état de liquidation judiciaire ;
- Être une société spécialisée dans les prestations d'assurance justifié par le registre de commerce ou les statuts (**Originaux ou copies légalisées**) **(Eliminatoire)** ;

  NB : Il ne sera pas tenu compte de toute activité de prestations diverses et ou de commerce général.

- Disposer du personnel d'encadrement technique composé au moins **d' un décideur**, titulaire d'un BAC + 5 en assurance ou équivalent avec au moins dix (10) ans d'expériences professionnelles et ayant exécuté ou participé à l'exécution satisfaisante **d'au moins deux (02) prestations similaires,** de montant HT au moins égal à **soixante-seize millions deux cent soixante-onze mille cent quatre-vingt-six (76 271 186) FCFA** au cours des cinq (05) dernières années (2025, 2024, 2023, 2022 et 2021) et de l'année en cours (2026) **(justifiées par les CV, les originaux ou copies légalisées du diplôme et des attestations de travail ou de bonne fin d'exécution et assorties des copies des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant) ou des bons de commande ou des lettres de mission signées et cachetées par le maître d'ouvrage ou son représentant précisant le rôle exact du personnel, le montant du marché et la période d'exécution)** et **d'un responsable** ayant un BAC + 3 en assurance ou équivalent avec au moins 5 ans d'expériences professionnelles et ayant exécuté ou participé à l'exécution satisfaisante **d'au moins deux (02) prestations similaires,** de montant HT au moins égal à **soixante-seize millions deux cent soixante-onze mille cent quatre-vingt-six (76 271 186) FCFA** au cours des cinq (05) dernières années (2025, 2024, 2023, 2022 et 2021) et de l'année en cours (2026) **(justifiées par les CV, les originaux ou copies légalisées du diplôme et des attestations de travail ou de bonne fin d'exécution et assorties des copies des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant) ou des bons de commande ou des lettres de mission signées et cachetées par le maître d'ouvrage ou son représentant précisant le rôle exact du personnel, le montant du marché et la période d'exécution) (Eliminatoire) .**

- Apporter la preuve de l'agrément d'exercice de la profession d'assurance en République du Bénin conformément au Code des assurances de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance (CIMA) **(Eliminatoire)** ;
- Apporter la preuve qu'elle n'est pas mise sous surveillance provisoire ou permanente à travers l'attestation de non sauvegarde délivrée par la Direction Nationale des Assurances conformément au Code des assurances de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance (CIMA) **(Eliminatoire) ;**
- Apporter la preuve que la compagnie d'assurance dispose d'un réseau agréé le plus étendu possible sur toute l'étendue du territoire national composé nécessairement de laboratoires, pharmacies, cliniques, hôpitaux et centres de santé à travers les agréments délivrés en fournissant les conventions avec tous les prestataires conventionnés du réseau de soins (les pages de garde et de signature faisant foi) **(Eliminatoire) ;**
- Justifier que la compagnie est en mesure de prendre en charge à distance les assurés à travers une note d'engagement datée, signée et cachetée **(Eliminatoire)** ;
- Justifier que la compagnie est en mesure de fournir une carte d'assurance en couleur (format PVC) sur laquelle les informations d'identification seront bien lisibles, après fourniture de pièces (actes de naissance et photo) dans un délai maximum de dix (10) jours ouvrés après notification du contrat approuvé à travers une note d'engagement datée, signée et cachetée **(Eliminatoire)** ;
- Disposer de la preuve de la disponibilité du logiciel devant fournir les informations relatives aux analyses des dépenses de santé aux fins de mise en place des statistiques détaillées de consommation par bénéficiaire, par famille de prestations pour le contrôle des fraudes dans la gestion l'assurance maladie (**Eliminatoire**) ;

- **Exigences financières :**

Les exigences ci-dessous sont cumulatives.

Bon à lancer

- Fournir le bilan d'ouverture et /ou les états financiers certifiés et légalisés de leurs années d'existence (**certifiés par la DGI et légalisés au tribunal au niveau des pages de certification) ou portant un code QR (Eliminatoire) ;**
- Fournir une attestation de capacité financière en original, délivrée par une institution financière agréée en République du Bénin, justifiant qu'il dispose ou bénéficiera d'une ligne de crédit à hauteur de : **quatre millions deux cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-huit (4 237 288) francs CFA (Eliminatoire)** ;

- Fournir la preuve d'une assurance de risques professionnels valide de montant hors taxe (HT) égal au moins à **quatre vingt trois millions huit cent quatre vingt dix huit mille trois cent cinq (83 898 305) FCFA (Eliminatoire).**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation est de **trois (03) ans en accord-cadre avec des contrats subséquents par année.**

Il est attendu que chaque soumissionnaire puisse donner sa meilleure offre en respectant les nouvelles dispositions ci-après :

- Le décret n°2020-286 du 27 mai 2020 portant cadre de souscription des polices d'assurance maladie au profit du personnel des structures de l'Etat ;
- L'arrêté n°1977/MEF/CAB/SGM/DGAE/DA/SIFR 316 SGG/20 portant document types de souscription des contrats d'assurance maladie groupe au profit des structures de l'Etat.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier complet d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA), sise à Cotonou, quartier « MENONTIN » rue avant Canal 3, 1ère rue à droite, 2ème étage de l'immeuble, bureau 207 ou 209, 01BP 362 Cotonou Tél : (+229) 01 21 31 22 89/ 01 97 09 88 71**, Email : secretariatprmpabssa@gmail.com, à compter du 30 avril .....2026. Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge[1] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

Bon à lancer

9- Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'original de l'offre technique, de l'offre financière, de la garantie de soumission et des renseignements relatifs à la candidature sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA), sise à Cotonou, quartier « MENONTIN » rue avant Canal 3, 1ère rue à droite, 2ème étage de l'immeuble, bureau 209, 01BP 362 Cotonou Tél : (+229) 01 21 31 22 89/ 01 97 09 88**

[1] Ce modèle de fiche de retrait/récépissé est téléchargeable sur le site web de l'ARMP consultable à l'adresse www.armp.bj

71, Email : secretariatprmpabssa@gmail.com au plus tard, le ..21.....mai..... 2026, à **10 heures 00 minute** (heure locale GMT + 1).

NB :

- ✓ **La note circulaire de l'ARMP N°2024-005/ARMP/SP/DRR-A/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, de fournitures et services en République du Bénin, fait partie intégrante du présent dossier d'appel à concurrence ;**

L'offre technique et l'offre financière devront être présenté en deux (02) documents distincts et non en un document unique séparé par un intercalaire.

- ✓ **La clé USB du soumissionnaire devra comporter quatre (04) fichiers PDF à savoir :**
  - **L'offre technique ;**
  - **L'offre financière ;**
  - **La garantie de soumission ;**
  - **Le formulaire de renseignements relatifs à la candidature et ses annexes.**

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Bon à lancer

10- Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : **Salle de conférence de l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA), sise à Cotonou, quartier « MENONTIN » rue avant Canal 3, 1ère rue à droite, 1er étage de l'immeuble** à 10 heures 30 minutes (heure locale GMT+1) le .....21.....mai.....2026.

11- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant **de sept cent soixante mille sept cent douze (762 712) francs CFA**.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'Appel d'Offres. **Le statut de la micro, petite et moyenne entreprise sera prouvé par la fourniture d'une attestation d'identification comme telle, délivrée par l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME). La non-production de cette attestation entraîne le rejet de l'offre**.

12- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Bon à lancer

Cotonou, le 23 AVR 2026

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments
La PRMP

Aolou SIDI
Personne Responsable
des Marchés Publics

ABMed

AGENCE BENINOISE DU MEDICAMENT ET DES AUTRES PRODUITS DE SANTE

MARCHE DE FORNITURES

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

émis le : 28/04/2026

Pour

Acquisition de licences MS Office pour les directions et services de l'ABMed par accord-cadre à bon de commande sur 3 ans.

Référence SIGMaP du marché : *F_DDN_118391*

Source de financement : Budget National

Gestion : *2026 ;2027 ;2028*

Imputations budgétaires : 047004006 231014001000000 1 0711 6391

REPUBLIQUE DU BENIN
MINISTERE DE LA SANTE
AGENCE BENINOISE DU MEDICAMENT ET DES AUTRES PRODUITS DE SANTE (ABMed)
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS (CCMP)
BON A LANCER

REPUBLIQUE DU BENIN
MINISTERE DE LA SANTE
AGENCE BENINOISE DU MEDICAMENT ET DES AUTRES PRODUITS DE SANTE (ABMed)
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS (CCMP)
BON A LANCER
Retiré, le 24/04/2026
Nom HOUNDE
Prénoms Flavie
Signature

AVRIL 2026

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Agence béninoise du Médicament et des autres produits de Santé (ABMed)

Objet : Acquisition de licences MS Office pour les directions et services de l'ABMed par accord-cadre à bon de commande sur 3 ans.

Référence SIGMAP : F_DDN_118391

Avis n°001**../ABMed/DG/PRMP/Ass-PRMP/S-PRMP du** 28/04/2026.

Identification de la procédure : Appel d'offres ouvert national

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence béninoise du Médicament et des autres produits de Santé publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le **mercredi 18 février 2026 (version 1).**

2. L'Agence béninoise du Médicament et des autres produits de Santé a obtenu dans le cadre de son budget, des fonds du budget national, afin de financer les activités de son Plan de Travail Annuel Budgétisé (PTAB), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché **N°**001**./ABMed/DG/PRMP/Ass-PRMP/S-PRMP du**28**./.**04**../2026 relatif à l'acquisition de licences MS Office pour les directions et services de l'ABMed par accord-cadre à bon de commande sur 3 ans.**

3. L'Agence béninoise du médicament et des autres produits de Santé sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir licences MS Office au profit de l'ABMed. Aucune variante ne sera prise en compte. Le présent marché est en lot unique.

   La présente procédure donnera lieu à la conclusion d'un accord-cadre devant permettre d'établir les règles relatives aux bons de commande à émettre sur une période ne pouvant excéder trois (03) ans conformément aux dispositions des articles 40 et 41 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
DES AUTRES PRODUITS DE SANTÉ (ABMed)
MARCHÉS PUBLIC... (COMP)
BON A LANCER

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics : *Téléphone :* (+229) 01 95 73 15 80; *Email :* *abamoussa@gouv.bj* et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence béninoise du Médicament et des autres produits de Santé au premier étage du bâtiment annexe de l'ABMed sis au quartier Guinkomey à Cotonou, rue du Complexe hôtelier CHEZ ALEX'S; de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes **(heures locales GMT+1)**.

REPUBLIQUE DU BENIN
MINISTERE DE LA SANTE
AGENCE BENINOISE DU MEDICAMENT ET
CELLULE DE CONTRÔLE
BON A LANCER

6. Le délai d'exécution du marché est de trois (03) ans maximum conformément aux dispositions des articles 40 et 41 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin, fixant le principe, les conditions de validité et de mise en œuvre de l'accord-cadre.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

Capacité technique :

- Être une entreprise spécialisée dans l'achat et vente de matériel informatique et / ou services en informatiques, justifié par le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise ;
- Être un **Cloud Solution Provider Direct, ou un partenaire Microsoft** ou disposant d'une attestation **Solutions Partner Modern Work** et le justifier par un document délivré par l'éditeur **Microsoft ;**
- Avoir effectivement exécuté en tant que fournisseur/membre d'un groupement ou sous-traitant au cours des trois (03) dernières années (2025, 2024, 2023) ou de l'année en cours, deux (02) marchés relatifs à la fourniture de licence MS Office d'une valeur de **quarante-quatre millions quatre cent quatre-vingt-onze mille cinq cent vingt-cinq (44 491 525) FCFA Hors taxe chacun,** justifié par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception assortis des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples), signés par les maitres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

Capacité financière :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des trois dernières années (2024, 2023 et 2022) au moins égal à **quatre-vingt-huit millions neuf cent quatre-vingt-trois mille cinquante (88 983 050) francs CFA**, justifié par les états financiers fournis dans la forme prescrite par l'annexe A-3-2, pièce 1 : ou
- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **quatre millions neuf cent quarante-trois mille cinq cent trois (4 943 503) FCFA**, justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
AGENCE BÉNINOISE DES AUTRES PRODUITS DE SANTÉ (ABAPS)
CELLULE DE COORDINATION DES MARCHÉS PUBLICS (CCMP)
BON A LANCER

a) **Pour les entreprises naissantes :**

Capacité technique :

- Être une entreprise spécialisée dans l'achat et vente de matériel informatique et / ou services en informatiques, justifié par le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise ;
- Être un **Cloud Solution Provider Direct, ou un partenaire Microsoft** ou disposant d'une attestation **Solutions Partner Modern Work** et le justifier par un document délivré par l'éditeur **Microsoft ;**
- Disposer d'un personnel d'encadrement dont les qualifications et expériences sont conformes à celles indiquées au critère 5 de la sous-section C, critère d'évaluation et de qualification

Capacité financière :

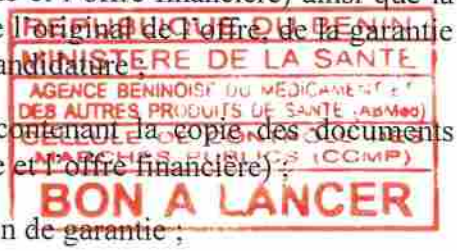
- Les entreprises naissantes devront produire leur bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence devront produire les états financiers de leurs années d'existence, dans les formes prescrites par le point 1 de l'annexe A-3-2 ;
- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **quatre millions neuf cent quarante-trois mille cinq cent trois (4 943 503) FCFA**, justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin ;
- Disposer d'une assurance des risques professionnels de montant égal à **cent deux millions trois cent trente mille cinq cent huit (102 330 508) FCFA.**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 28./.04./2026. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence béninoise du Médicament et des autres produits de Santé au premier étage du bâtiment annexe de l'ABMed, sis au quartier Guinkomey à Cotonou rue du complexe hôtelier CHEZ ALEX'S, *Téléphone :* (+229) 01 95 73 15 80 ; *Email :* abamoussa@gouv.bj** . Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.
Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une unique enveloppe extérieure contenant :

- Une enveloppe portant la mention « **ORIGINAL** » contenant l'original des documents constitutifs de l'offre (séparément l'offre technique et l'offre financière) ainsi que la clé USB comportant la version scannée en PDF de l'original de l'offre, de la garantie de soumission et des renseignements relatifs à la candidature ;
- Une enveloppe portant la mention « **COPIE** » contenant la copie des documents constitutifs de l'offre (séparément l'offre technique et l'offre financière) ;
- La garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie ;
- Les renseignements relatifs à candidature, notamment le formulaire y afférent et ses annexes



au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence béninoise du médicament et des autres produits de Santé au premier étage du bâtiment annexe de l'ABMed sis au quartier Guinkomey à Cotonou rue du complexe hôtelier CHEZ ALEX'S, *Téléphone :* (+229) 01 95 73 15 80 ; *Email :* abamoussa@gouv.bj ; de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heures locales GMT+1) au plus tard le 21./.05../2026 **à 10 heures 00 minute. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants dument mandatés, qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **salle de réunion PRMP de l'annexe de**

l'ABMed, au premier étage du bâtiment annexe de l'ABMed sis au quartier Guinkomey à Cotonou rue du complexe hôtelier CHEZ AUGUSTE à côté de [illegible] à 10 heures 30 minutes (heures locales GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **huit cent quatre-vingt-neuf mille huit cent trente et un** (889 831) F CFA. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90)** jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 28/04/2026.

Abassi MOUSSA
Personne Responsable
des Marchés Publics

RÉPUBLIQUE DU BENIN
MINISTERE DE LA SANTE
AGENCE BENINOISE DU MEDICAMENT ET DES AUTRES PRODUITS DE SANTE (ABMed)
SECRETARIAT DE LA COMMISSION DES MARCHES PUBLICS (CCMP)
BON A LANCER

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN * MINISTÈRE DE LA SANTÉ * AGENCE BÉNINOISE DU MÉDICAMENT ET DES AUTRES PRODUITS DE SANTÉ * PRMP

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL (AAON)

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National

Nom de l'Autorité contractante : MINISTERE DE LA SANTE

Objet :
Acquisition des outils de gestion au profit de la zone sanitaire NKP par accord-cadre triennal à bon de commande.

Référence SIGMAP de l'appel d'offres : ***F_ZS NKP_123870***

Avis d'Appel d'Ouvert National N° 005/MS/PRMP/SP/SPMP/SSEMPR/SAA/SA
du 28/04/2026

1- Cet Avis d'appel d'offres ouvert national fait suite au plan de passation des marchés publics du ministère de la Santé publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le **08 avril 2026 (1ère version).**

BON A LANCER
DNCMP/DSAJ/SAG

2- Le Ministère de la Santé a obtenu dans le cadre de son budget des fonds de la Fondation Buffet, afin de financer les activités du Ministère de la santé et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition des outils de gestion au profit de la zone sanitaire NKP par accord-cadre triennal à bon de commande.

3- Le Ministère de la Santé sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des outils de gestion au profit de la zone sanitaire NKP en lot unique. Les variantes seront prises en considération ;

4- La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Ministère de la Santé et prendre connaissance des documents du dossier d'Appel d'offres au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la PRMP sis au cité Ministérielle **(bâtiment H au 4eme étage bureau 421)** aux heures ouvrées de l'Administration publique **(08h00 à 12h30 et 14H00 à 17h30 (heure locale GMT+1) du lundi au vendredi).**

6- Le délai de livraison du présent accord cadre est de trente-six (36) mois et de chaque bon de commande est de trente (30) jours à compter de la date inscrite dans l'ordre de service de livrer les fournitures.

7- Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

- **Capacité technique et expériences :**

  - Être une entreprise exerçant dans le domaine de **l'imprimerie et ou du graphisme et ou de la sérigraphie,** justifié par le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou les statuts en original ou copie légalisée ;
  - Avoir exécuté en tant que fournisseur principal ou sous-traitant au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025), ainsi que l'année en cours, au moins **un (01) marché de fourniture d'imprimées et ou du graphisme et ou de la sérigraphie** de montant hors taxes au moins égal à **Quatre-vingt-treize millions cent quarante un mille six cent onze (93 141 611) F CFA,** prouvé par l'attestation de bonne fin d'exécution assortie du contrat (page de garde, page de signature et page portant le montant en copie simple) ou du procès-verbal de réception, signé par le maître d'ouvrage ou son représentant (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;
  - Disposer du personnel-clé à affecter à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués dans la sous-section C « Critères d'évaluation et qualification » ;

BON A LANCER
DNCMP/DCMP/PRMP

NB : on entend par marchés similaires, les marchés relatifs à la fourniture d'imprimées et ou du graphisme et ou de la sérigraphie de montant hors taxes au moins égal à 93 141 611 FCFA, exécutés au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours.

- **Capacité financière :**

  - Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des trois (03) dernières années (**2023, 2024 et 2025**) de montant au moins égal à **Cent quatre-vingt-six millions deux cent quatre-vingt-trois mille deux cent vingt un (186 283 221) F CFA,** justifiés par les états financiers produits dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2 ;

Ou

- Disposer d'avoir liquidé sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits justifié par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agrée en République du Bénin à hauteur de **Dix millions trois cent quarante-neuf mille soixante-huit (10 349 068) F CFA HT.**

b) Pour les entreprises naissantes :

- **Capacité technique et expériences** :

  - Être une entreprise exerçant dans le domaine de **l'imprimerie et ou du graphisme et ou de la sérigraphie,** justifié par le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou les statuts en original ou copie légalisée ;

  - Disposer du personnel-clé et d'un personnel d'encadrement à affecter à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués dans la sous-section C « Critères d'évaluation et qualification »

- **Capacité financière :**

  - Produire le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence produits dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A3-2 ;

  - Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **Dix millions trois cent quarante-neuf mille soixante-huit (10 349 068) F CFA**, justifiés par une attestation d'une banque agréée installée en République du Bénin.

et

  - Produire une attestation d'assurance des risques professionnels en cours de validité de montant au moins égal à : **Deux cent quatre millions neuf cent onze mille cinq cent quarante-trois (204 911 543) F CFA.**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8- Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier complet du Dossier d'Appel d'Offre à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la PRMP sis au Ministère de la Santé – **email : sante.prmp.@gouv.bj bâtiment H cité Ministérielle 4ème étage Quartier Cadjèhoun Cotonou République du Bénin Téléphone (229) 21 33 12 78 ou (229) 21 33 09 69 de 8 heures 00 minutes à 14 heures 00 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes GMT+1** à compter du 29/04/2026.....

Le Dossier d'Appel d'Offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics à l'adresse ci-dessus. Le dossier sera adressé aux candidats à leurs frais par messagerie. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

BON A LANCER

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9- Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la PRMP sis au Ministère de la Santé **(bâtiment à côté du magasin central 6ème porte)** Quartier Donaten Akpakpa Cotonou République du Bénin Téléphone (229) 21 33 12 78 ou (229) 21 33 09 69 au plus tard le ..28/05/2026.. **à 10 heures 00 minute** ***(heures locales GMT +1).*** **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

NB : « En tout état de cause, la présentation des plis doit respecter les dispositions rappelées par la circulaire n°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin »

BON A LANCER

10- Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de la PRMP sise au Ministère de la Santé (bâtiment à côté du magasin central) Quartier Donaten Akpakpa Cotonou République du Bénin au plus tard le ..28/05/2026.. à 10 heures 30 minutes (heures locales GMT +1).**

11- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant d'**un million huit cent soixante-deux mille huit cent trente-deux (1 862 832) F CFA.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90)** jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 28/04/2026

MINISTERE DE LA SANTE – Responsable des Finances – LA PRMP – CABINET

Bernice A. Grâce HODONOU

La Personne responsable des marchés publics

DAO n° 03 Accord cadre pour la fourniture de service de connectivité Internet au profit des postes de péage, du siège et du PAPVS SIRAT SA

Afin de consulter l'intégralité du dossier relatif à la **DAO 03-2026**, veuillez scanner le QR code ci-dessous, suivre les instructions, puis cliquer sur le lien qui vous sera communiqué.



SIRAT
SOCIÉTÉ DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL (AAON)

Objet : Accord-cadre pour la fourniture de services de connectivité Internet (accès, liaisons, abonnements et services associés) au profit des postes de péage, du siège et au PAPVS

Référence SIGMAP : F_DOP_116712

Avis n° : ..03 /2026/SIRAT/PRMP/DSI/SPPR/SP-PRMP du 28/04../2026

Identification de la procédure : Appel d'offres Ouvert National

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de **la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA),** version 3, publiée sur le portail web des marchés publics Bénin le 28 avril 2026.

2. **La Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA)** a obtenu dans le cadre de son budget des fonds du budget Autonome afin de financer son fonctionnement et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à **l'accord-cadre pour la fourniture de services de connectivité Internet (accès, liaisons, abonnements et services associés) au profit des postes de péage, du siège et au PAPVS**. La présente procédure aboutira à la signature d'un accord-cadre poly attributaire d'une durée de trente-six (36) mois non renouvelables avec le prestataire qui sera sélectionné.

3. **La Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA)** sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir de connexion internet au profit des postes de péages, du siège et du PAPVS en lot unique.

Les variantes ne seront pas prises en compte.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics Mr YACOBI Kouèssi Michel ; Email : prmp@sirat.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics sise au 4ème étage de l'immeuble 'SCI TRAIT D'UNION', rue Obama Beach, quartier

Ahwanlèko, Cotonou, 04 BP 1109 Cotonou, Tél : (00229) 01 97 71 80 83 de 08 heures à 12h30 min, GMT+1 (heure locale) et de 14 h à 17h 30 min GMT+1 (heure locale) et/ou sur le site web : prmp@sirat.bj.

6. Le délai de l'accord-cadre est de trente-six (36) mois à partir de la date de notification de l'ordre de démarrer la prestation.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) **Pour les anciennes entreprises :**

➢ **Capacité technique et expériences :**

Le candidat doit prouver, documentations à l'appui, qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

BON A LANCER
CCMP / SIRAT SA

- Etre une entreprise spécialisée dans la fourniture d'accès internet justifiée par les statuts ou le registre de commerce et de crédit mobilier dans la forme prescrite par l'annexe A-1-3 ou les statuts (Les domaines d'activités tels que : divers, autres prestations ne seront pas prises en compte).

- Avoir exécuté au cours des cinq (05) dernières années (2025,2024, 2023, 2022 et 2021) y compris l'année en cours en tant que prestataire principal deux (02) marchés de fourniture d'accès internet chacun d'une valeur au moins égale à **Soixante-six millions (66.000.000) Francs CFA Toutes taxes comprises** justifié par les attestations de bonne fin d'exécution **accompagnées** des copies des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou procès-verbaux de réceptions définitive délivrés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (Administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin ou administrations privées de mêmes envergure) ;

- Disposer d'un personnel clé à affecter à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification.

➢ **Capacité financière :**

- Avoir réalisé au cours des trois dernières années 2024, 2023 et 2022 un chiffre d'affaires annuel moyen au moins équivalent à **Cent cinquante millions (150.000.000) FCFA**. Les soumissionnaires doivent joindre à leurs offres les états financiers des années 2022, 2023 et 2024 fournis dans la forme prescrite par l'Annexe A-3-2 ;

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **Sept millions trois cent-un mille huit cents (7 301 800) FCFA**, justifiés

par une attestation d'une banque ou institution financière agrée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

NB : Les critères ci-dessus sont cumulatifs.

b) Pour les entreprises naissantes :

- Capacité technique et expériences :

Le candidat doit prouver, documentations à l'appui, qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

- Être une entreprise spécialisée dans la fourniture d'accès internet justifiée par les statuts ou le registre de commerce et de crédit mobilier dans la forme prescrite par l'annexe A-1-3 ou les statuts (Les domaines d'activités tels que : divers, autres prestations ne seront pas prises en compte) ;

BON À LANCER
CONSULSTAT SA

- Disposer d'un personnel clé à affecter à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section c. Critères d'évaluation et de qualification.

- **Capacité financière :**

- Les entreprises naissantes devront fournir le bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine ;

- Fournir une attestation d'assurance de risques professionnels pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence pour un montant de **Cent quarante-quatre millions cinq cent soixante-seize mille cents (144 576 100) Francs CFA** justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agrée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, à hauteur de **Sept millions trois cent-un mille huit cents (7 301 800) FCFA.**

NB : Les critères ci-dessus sont cumulatifs.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du .....28 avril.....**2026**. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des

marchés publics sise au 4ème étage de l'immeuble 'SCI TRAIT D'UNION', rue Obama Beach, quartier Ahwanlèko, Cotonou, 04 BP 1109 Cotonou, Tél : (00229) 01 97 71 80 83. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par poste aérienne ou par poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF en fichier unique, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la PRMP/SIRAT SA, immeuble 'SCI TRAIT D'UNION', rue Obama Beach, quartier Ahwanlèko au plus tard le ……26 mai 2026…. à 10 heures précises "heure locale" « GMT+1 ».**

BON A LANCER CCMP / SIRAT SA

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : salle d'ouverture de la Direction Générale de la SIRAT SA, l'immeuble 'SCI TRAIT D'UNION', rue Obama Beach, quartier Ahwanlèko **le ……26…mai…2026…… à 10 heures 30 minutes, heures locale (GMT+1).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant d' **Un million trois cent-quatorze mille trois cent vingt-huit (1 314 328) FCFA.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le …28…/…04…/2026

La Personne Responsable des,
Marchés Publics pi,

PRMP

YACOBI Kouèssi Michel

NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE
Cotonou, le
Pour Lancement Avis d'Appel d'offres

adelac
AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA ZONE ECONOMIQUE DU LAC AHEME ET SES CHENAUX
Im Théodore KARL AUGUSTT à SEGBOHOUE
BP 1 SEGBOHOUE-Bénin Tél +229 01 55 45 50 30
adelac.infos@gouv.bj

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

MINISTERE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS CHARGE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

------**------

Agence pour le Développement intégré de la zone économique du Lac Ahémé et ses Chenaux (ADELAC)

------**------

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

DOSSIER DE PRESELECTION

Émis le : ……

Pour les prestations de :

Recrutement d'un cabinet pour la réalisation des études techniques complémentaires (APS, APD et EIES) pour le dragage du plan d'eau de Hata à l'entrée des eaux de Couffo.

Avis à Manifestation d'Intérêt International N° : *PI_ADELAC_115907*

Source de financement : Budget National (PIRA)

BON A LANCER

Gestion : *2026*

Imputation budgétaire : *115003003 230853002000301 1 0620 6413*

Accord de prêt : *Non applicable*

Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER
Retiré le: 29/04/2026
Nom: HIDAHUEN
Prénom: Dorus
Signature:

Avril 2026

DIRECTEUR NATIONAL DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
Iris A. AHLAN

Table des matières

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET INTERNATIONAL (AMII)..... 2
II. MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET 15

BON A LANCER

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET INTERNATIONAL (AMII)

Projet : PROGRAMME INTERCOMMUNAL DE REHABILITATION DU LAC AHEME

Objet : Recrutement d'un cabinet pour la réalisation des études techniques complémentaires (APS, APD et EIES) pour le dragage du plan d'eau de Hata à l'entrée des eaux de Couffo.

Référence du marché : PI_ADELAC_115907

Identification de la procédure : Avis à Manifestation d'intérêt International + Demande de Proposition

Avis N° .003..../MCVT/ADELAC/PRMP/S-PRMP du 29/04/2026

1. Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt International (AMII) fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de *l'Agence pour le Développement intégré de la zone économique du Lac Ahémé et ses Chenaux (ADELAC)*, version 2 et publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le, *26 mars 2026.*
2. L'Agence pour le Développement intégré de la zone économique du Lac Ahémé et ses Chenaux (ADELAC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget national, afin de financer le Programme Intercommunal de Réhabilitation du Lac Ahémé, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif au recrutement d'un cabinet pour la réalisation des études techniques complémentaires (APS, APD et EIES) pour le dragage du plan d'eau de Hata à l'entrée des eaux de Couffo.
3. Les prestations concernent la conception technique de l'intervention envisagée. Le consultant, sur la base des résultats des différentes études réalisées, veillera notamment à :
   a. réaliser le levé et la cartographie ;
   b. faire les sondages et l'analyse des données ;
   c. réaliser les enquêtes socioéconomiques ;
   d. proposer un plan de reboisement du bassin versant et des berges des plan d'eau avec des espèces adaptés ;
   e. élaborer le cahier des charges de l'opérateur de dragage qui sera recruté ;
   f. concevoir le dossier technique et les plans détaillés des travaux sur la base des différentes études réalisées dans la zone ;
   g. actualiser l'EIES et le PGES pour la conduite des travaux ;
   h. assister le maître d'ouvrage dans la sélection de l'entreprise de dragage.
4. Le délai de réalisation de la mission est de ***six (06) mois calendaires.***

BON A LANCER

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leurs intérêts pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas **15 pages maximum**. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Une liste des candidats **(au moins cinq (05) candidats et au plus huit (08) candidats)** présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité Contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'Autorité Contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.
8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la **méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)**.
9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'Autorité Contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte. Mais, au cas où l'Autorité Contractante contacte directement d'autres cabinets ou firmes pour compléter la liste restreinte, les dossiers de ces derniers doivent être évalués conformément aux critères de présélection retenus.
10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

BON A LANCER

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	10 points	Activités exercées relèvent des prestations relatives aux études Non Inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou des statuts = 00 points ; Inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts = 10 points.	Inscription du domaine de prestation sur le RCCM ou les Statuts

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années (2016-2025) et de l'année en cours	25 points	✓ Pour les anciens cabinets/firmes Avoir réalisé : • une étude pour la construction et/ou l'assainissement et/ou l'aménagement de projets d'infrastructure nécessitant le dragage, le creusage ou le remblayage en milieu hydrique ; • une étude d'Impact Environnementale et Sociale de projets d'infrastructures avec dragage, creusage ou remblayage en milieu hydrique. . 12,50 points par mission prouvée. ✓ Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence Disposer d'un personnel d'encadrement (Chef de mission), ayant participé à la réalisation : • d'une étude pour la construction et/ou l'assainissement et/ou l'aménagement de projets d'infrastructure nécessitant le dragage, le creusage ou le remblayage en milieu hydrique ; • d'une étude d'Impact Environnementale et Social de projets d'infrastructures avec dragage, creusage ou remblayage en milieu hydrique. . 12,50 points par mission prouvée.	• Pour les anciens cabinets/firmes Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou du procès-verbal de réception appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence Preuves légalisées des expériences professionnelles du chef de mission (copies légalisées des attestations de travail ou attestations de service fait des prestations réalisées).

BON A LANCER

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années (2016-2025) et de l'année en cours	50 points	✓ Pour les anciens cabinets/firmes Avoir réalisé au moins : • Deux (02) missions d'étude techniques (APS, APD et EIES) de projets de dragage portuaire, fluvial ou lagunaire. 25 points par mission prouvée jusqu'à un maximum de 50 points pour le nombre total de mission prouvée. ✓ Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence Disposer d'un personnel d'encadrement (Chef de mission), ayant participé à la réalisation d'au moins : • Deux (02) missions d'étude techniques (APS, APD et EIES) de projets de dragage portuaire, fluvial ou lagunaire. 25 points par mission prouvée jusqu'à un maximum de 50 points pour le nombre total de mission prouvée.	• Pour les anciens cabinets/firmes Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou du procès-verbal appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples). • Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence Preuves légalisées des expériences professionnelles du chef de mission (copies légalisées des attestations de travail ou attestations de service fait des prestations réalisées).
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	05 points	Existence d'une description présentant la structure ou firme, sa hiérarchie et la définition de la responsabilité de chaque entité qui la constitue : ✓ Présentation du Cabinet : une description présentant la structure ou firme et ses domaines d'activités : ..3pts ✓ Présentation de l'organigramme du cabinet/firme : 2pts	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme

BON A LANCER

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	**10 points**	• Liste de personnel (1 point) ✓ Chef de mission : Ingénieur (BAC+5) des Travaux Publics. Option : Ponts et Chaussées ou équivalents : 1.5 pts ✓ Ingénieur (BAC+5) Hydrographe ou Hydraulicien ou hydrologue spécialiste du dragage : 1.5 pt ✓ Ingénieur (BAC+5) Architecte paysagiste : 1 pt ✓ Ingénieur (BAC+5) Halieute BAC+5 : 1 pt ✓ Ingénieur (BAC+5) géotechnicien BAC+5 : 1 pt ✓ Ingénieur (BAC+5) topographe BAC+5 : 1 pt ✓ Ingénieur (BAC+5) en cartographie : 1 pt ✓ Ingénieur (BAC+5) en Gestion de l'environnement : 1 pt	Liste du personnel datée, signée et cachetée et copie simple des diplômes
TOTAL	100 points		

BON A LANCER

La note minimale requise pour être présélectionné est soixante-quinze (75) points et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieure à huit (08).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

L'Autorité Contractante se réserve le droit de faire vérifier l'authenticité des documents produits par les soumissionnaires. En tout état de cause et en application des dispositions de l'article 122 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des Marchés Publics, la fourniture délibérée d'informations ou de déclarations fausses ou mensongères, expose l'auteur aux sanctions prévues par la loi.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès :

Nom de l'Autorité Contractante : **Agence pour le Développement intégré de la zone Economique du Lac Ahémé et ses Chenaux (ADELAC)**

Nom de la Personne Responsable : **Doria M. S. A. MIDAHUEN**

Adresse électronique de la PRMP : **adelac.prmp@gouv.bj**

et prendre connaissance des documents de présélection au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence pour le Développement intégré de la zone Economique du Lac Ahémé et ses Chenaux (ADELAC), Commune de Kpomassè,

Ville : Sègbohoué, Im. Théodore KARL AUGUSTT à SEGBOHOUE BP 1 SEGBOHOUE - Bénin - Tél : +229 01 55 45 50 30, E-mail : **adelac.prmp@gouv.bj, de 8 heures 00 à 12 heures 30 et de 14 heures 00 à 17 heures 30, heures locales (GMT+1)** tous les jours ouvrables.

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du Mercredi 06 Mai ***2026***. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence pour le Développement Intégré de la zone Economique du Lac Ahémé et ses Chenaux (ADELAC), Commune de Kpomassè, Ville : Sègbohouè, Im. Théodore KARL AUGUSTT à SEGBOHOUE BP 1 SEGBOHOUE - Bénin - Tél: +229 01 55 45 50 30, E-mail : **adelac.prmp@gouv.bj.**

    Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par tout autre mode d'acheminement de leur choix (la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement, etc.). Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

    Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

    NB: Toutes les manifestations n'ayant pas fait l'objet d'un retrait de l'AMII conformément à son point 12 ne seront pas ouvertes et seront retournées aux soumissionnaires à leurs frais.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence pour le Développement intégré de la zone Economique du Lac Ahémé et ses Chenaux (ADELAC), Commune de Kpomassè, Ville : Sègbohouè, Im. Théodore KARL AUGUSTT à SEGBOHOUE BP 1 SEGBOHOUE - Bénin - Tél : +229 01 55 45 50 30, E-mail :**adelac.prmp@gouv.bj**, au plus tard le Mercredi 10 Juin **2026 à 10 heures 00 minute, heures locales (GMT+1). Le défaut de présentation des manifestations d'intérêts suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retoumées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

    Les manifestations d'intérêts (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : Agence pour le Développement intégré de la zone

BON A LANCER

Economique du Lac Ahémé et ses Chenaux (ADELAC), Commune de Kpomassè, Ville : Sègbohouè, Im. Théodore KARL AUGUSTT à SEGBOHOUE BP 1 SEGBOHOUE - Bénin - Tél : +229 01 55 45 50 30, E-mail : adelac.prmp@gouv.bj, le...Mercredi..10.Juin/.2026 à **10 heures 30 minutes, heures locales (GMT+1).**

L'enveloppe extérieure du pli absolument neutre ne portant aucune mention du soumissionnaire mais seulement :

Manifestations d'intérêts de présélection de cabinets en vue du recrutement d'un cabinet pour la réalisation des études techniques complémentaires (APS, APD et EIES) pour le dragage du plan d'eau de Hata à l'entrée des eaux de Couffo.

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la Personne Responsable des Marchés Publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêts à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMII et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêts. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la Personne Responsable des Marchés Publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la Personne Responsable des Marchés Publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'Autorité Contractante ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus trois (03) jours pour présenter un recours devant l'Autorité de Régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

BON A LANCER

SEGBOHOUE, le 29/04/2026

Agence pour le Développement du Lac Ahémé et ses Chenaux ADELAC

Dr Ir M. S. A. MIDAHUEN
Personne Responsable des Marchés Publics de l'ADELAC

Tableau 1. Identification de la procédure

Nom et adresse de l'autorité contractante	Agence pour le Développement intégré de la zone économique du Lac Ahémé et ses chenaux (ADELAC), Im. Théodore KARL AUGUSTT à SEGBOHOUE BP 1 SEGBOHOUE - Bénin - Tél : +229 01 55 45 50 30, E-mail : adelac.prmp@gouv.bj.
Nom du projet (si requis)	
Référence SIGMAP du marché	PI_ADELAC_115907
Numéro (d'identification) de l'avis	
Description des prestations	Recrutement d'un cabinet pour la réalisation des études techniques complémentaires (APS, APD et EIES) pour le dragage du plan d'eau de Hata à l'entrée des eaux de couffo.
Coût estimatif	423.728.814 FCFA
Source de financement	BN (PIRA)
Contrôle a priori	Oui _____
Organe de contrôle compétent	DNCMP

BON A LANCER

Tableau 2. Processus de présélection

Plan de passation des marchés publics (PPMP) a) date de publication initiale b) dernière mise à jour	_____ _____
Avis à manifestation d'intérêt (a) Quotidien de service public, Journal des marchés publics, Portail web des marchés publics (b) Date de publication (c) Voie d'affichage (d) Publication par l'UEMOA (le cas échéant) (e) Date de publication (le cas échéant) (f) Publication à grande diffusion internationale (le cas échéant) (g) Date de publication	_____ _____ _____ Oui _____ Non _____ _____ Oui ___ [*insérer le nom*] Non _____
Date limite de présentation des candidatures	_____
Nombre de candidatures soumises	_____

BON A LANCER

Tableau 3 : Formulaire de Divulgation des Bénéficiaires effectifs

Numéro de l'Appel d'Offres : [*insérer le numéro de l'appel d'offres*].
A : [*insérer le nom complet de l'Autorité contractante*]

En réponse à l'obligation de fournir les renseignements sur les bénéficiaires effectifs : [*retenir l'option applicable et supprimer celles qui ne le sont pas*]

(i) nous fournissons les renseignements sur les bénéficiaires effectifs ci-après :

Détails des bénéficiaires effectifs

Identité et sexe du propriétaire bénéficiaire effectif	Détient directement ou indirectement 25 % ou plus des actions (Oui / Non)	Détient directement ou indirectement 25 % ou plus des droits de vote (Oui / Non)	Détient directement ou indirectement le droit de nommer la majorité des membres du conseil d'administration ou autorité équivalente du soumissionnaire (Oui / Non)
[*Indiquer le nom complet (nom, prénom, second prénom), la nationalité, sexe et le pays de résidence* *Indiquer le numéro d'identification national ou les références de passeport*			

BON A LANCER

OU

(ii) nous déclarons qu'il n'y a aucun bénéficiaire effectif qui remplisse l'une au moins des conditions ci-après :

- détient directement ou indirectement 25% ou plus des actions ;
- détient directement ou indirectement 25% ou plus des droits de vote ;
- détient directement ou indirectement le pouvoir de nommer la majorité des membres du conseil d'administration ou autorité équivalente du soumissionnaire.

NB : A défaut de personne physique répondant à ces critères, il faut indiquer les coordonnées de la personne physique qui occupe la fonction de cadre dirigeant.

Nom du soumissionnaire : [1][*insérer le nom complet du soumissionnaire*]
Sexe : [préciser sexe masculin ou féminin du premier responsable]
Nom de la personne dûment autorisée à signer au nom du soumissionnaire : [2][*insérer le nom complet de la personne dûment autorisée à signer l'offre*].
Titre de la personne qui signe l'offre : [*insérer le titre complet de la personne qui signe l'offre*] Signature de la personne nommée ci-dessus : [*insérer la signature de la personne dont le nom et la qualité sont indiqués ci-dessus*]
Date de signature [*insérer la date de signature*] jour de [*insérer le mois*], [*insérer l'année*].

[1] Dans le cas d'une offre présentée par un groupement d'entreprises, indiquer le nom du groupement ou de ses partenaires, en tant que soumissionnaire. Dans le cas où le soumissionnaire est un groupement d'entreprises, chaque référence au « soumissionnaire » dans le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs (y compris dans la présente insertion) doit être lue comme faisant référence au membre du groupement d'entreprises.

[2] La personne signataire doit avoir un pouvoir donné par le soumissionnaire, à joindre à l'offre.

NB : La note minimale requise pour être présélectionné est soixante-quinze (*75*) et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).

La liste restreinte doit comporter au moins deux (02) consultants nationaux, dès lors qu'ils répondent aux critères de sélection requis.

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

BON A LANCER

Tableau 4. Classement des candidats

1. **Candidats présélectionnés** 1) _____ 2) _____ 3) _____ 4) _____ 5) _____ etc.
2. **Candidats non présélectionnés** 6) _____ 7) _____ 8) _____ etc.

BON A LANCER

II. MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A

Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*,

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

BON A LANCER

1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;

2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;

3) le registre de commerce/les statuts ;

4) les preuves des expériences du cabinet/firme [*copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)*][1] ;

5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc.[2]. ;

Veuillez agréer, Monsieur le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme)

[1] Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence, preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement

[2] Les exigences des points 4 et 5 ne sont pas applicables pour la constitution des bases de données des demandes de cotation

MINISTÈRE DU CADRE DE VIE
ET DES TRANSPORTS
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

adelac
AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA
ZONE ECONOMIQUE DU LAC AHEME ET SES CHENAUX
Im Théodore KARL AUGUSTT à SEGBOHOUE
BP 01 SEGBOHOUE - Bénin - Tél +229 01 55 45 50 30
Email adelac.infos@gouv.bj

Vu pour approbation
Le Directeur Général
ADELAC
Agence pour le Développement Intégré de la Zone Economique du Lac Ahémé et ses Chenaux
24/4/2026

PROGRAMME INTERCOMMUNAL DE RÉHABILITATION DU LAC AHÉMÉ ET SES CHENAUX ET DE MISE EN PLACE D'UNE ZONE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONIMIQUE

ÉTUDES TECHNIQUES DU DRAGAGE DES ZONES COMPLÉMENTAIRES DU LAC AHÉMÉ ET SES CHENAUX

BON A LANCER

Termes de Référence

ADELAC
Courrier Arrivée
Enreg. S/N°
Le

AVRIL 2026

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Bénin dispose d'un important réseau hydrographique, fourni et varié, avec quatre systèmes : maritime, fluvial, lacustre et lagunaire, dans lequel s'inscrivent le ***lac Ahémé et ses chenaux***. Le lac Ahémé est un plan d'eau majeur situé au Sud-Ouest du Bénin. Il fait partie du complexe fluvio-lacustre et lagunaire à écosystème fragile et précieux, avec une **importante biodiversité particulière,** couvrant une superficie **moyenne de 85 km²** (Oyédé, 1983). Il est situé entre les parallèles 6°20 et 6°40 de la Latitude Nord et les Longitudes Est, 1°55 et 2°. Encaissé entre les plateaux d'Allada-Kpomassè et Comé, il est alimenté par les eaux des fleuves Couffo et Mono et se jette dans la mer à l'embouchure la Bouche du Roy par le chenal Ahô et les lagunes côtières de Ouidah et de Grand-Popo.

Mais de nos jours, le lac Ahémé et ses chenaux sont confrontés à un véritable problème de comblement, dû à l'érosion des plateaux et bassins versants et des berges, les mauvaises pratiques de pêche contribuant à accélérer le processus de dégradation de l'environnement et de l'écosystème. Cette situation a eu pour conséquences, la réduction drastique des captures des produits halieutiques, la migration des pêcheurs vers d'autres pays de la sous-région à la recherche de zones de pêche plus favorables. Les populations, encore plus vulnérables à la pauvreté, sont dans la précarité.

BON A LANCER

Eu égard à ce qui précède et prenant en compte les légitimes revendications des populations, le Gouvernement de la République du Bénin a initié le Programme Intercommunal de Réhabilitation du lac Ahémé et ses chenaux et de mise en place d'une zone de développement économique (PIRA). Ce programme couvre les six (06) Communes riveraines du lac Ahémé et ses chenaux à savoir : Bopa, Comé, Grand-Popo, Houéyogbé, Kpomassè et Ouidah. Mais sa zone d'influence s'étend aux communes d'Abomey-Calavi, d'Allada, d'Athiémé et de Tori-Bossito.

L'objectif principal du programme est de réhabiliter le complexe fluvio-lacustre du lac Ahémé et ses chenaux à travers des dragages sectoriels et partiels, dans un processus structurant qui s'inscrit dans la durée, et de réaliser autour, une zone de développement économique et touristique par l'intercommunalité, afin d'améliorer les conditions de vie des communautés concernées, voire d'éradiquer la pauvreté.

Pour faire entrer ce projet dans sa phase opérationnelle, il a fallu l'implication personnelle du Ministre en Charge du Cadre de Vie et l'engagement du Chef de l'Etat pour la réalisation des travaux de la phase pilote du dragage de Djondji-Houncloun. Ces travaux ont démarré le 24 novembre 2021 et ont permis de réhabiliter environ 235 hectares, sur une profondeur moyenne de 6 mètres avec la réalisation d'ouvrages (passerelles, embarcadères/débarcadères). Le financement de ces travaux est entièrement assuré sur le Budget National, ainsi que l'extension desdits travaux de Docloboé à l'embouchure.

Pour la poursuite normale des travaux de réhabilitation du lac, après la phase pilote et afin de décupler les impacts de la mise en œuvre du projet, il est prévu d'organiser avec méthode la réalisation des phases suivantes. Dans ce sens, il est envisagé de réaliser les études techniques complémentaires et les plans détaillés, les designs des ouvrages à réaliser ainsi que l'actualisation du PGES et le cahier des charges des travaux à réaliser.

L'étude doit s'appuyer sur les études disponibles et l'expérience capitalisée de la phase pilote du dragage de Djondji-Houncloun à savoir :

BON A LANCER

1. l'étude de faisabilité technique, économique et financière ;
2. l'étude sur l'inventaire de la faune ichthyologique du lac Ahémé et ses chenaux ;
3. l'étude d'impact environnemental et social du dragage du lac Ahémé et ses chenaux ;
4. l'étude sur la modélisation hydrologique du lac Ahémé et ses chenaux ;
5. l'étude sur les macroinvertébrés et éléments nutritifs des poissons du lac Ahémé et ses chenaux ;
6. l'étude sur l'implication du secteur privé dans le financement et la mise en œuvre des activités du PIRA ;
7. l'étude sur les sondages sédimentologiques à la tanière et le carottage du lac Ahémé et ses chenaux ;
8. l'étude stratégique sur la qualité des eaux du lac Ahémé et ses chenaux.
9. l'étude géotechnique des sols des zones de stockage/réhabilitation et la zone de la banque de sable :
10. les Plans de dragage de carrefour de « Djondji-Houncloun ».

Les opérations de réhabilitation /dragage à réaliser couvrent essentiellement :

- le dragage sectoriel du basin principal du lac et des principaux chenaux à identifier ;
- les travaux d'assainissement et d'aménagement des basfonds et des rives du lac à transformer en sites d'écotourismes avec des installations hôtelières et de restauration pour la promotion de l'industrie touristique adaptée à l'environnement. De façon spécifique, l'île de Mitogbodji devra être réinventée pour être une vraie attraction touristique, culturelle et cultuelle ;
- la valorisation du potentiel économique et cultuel de la zone (mines, aquaculture, foresterie, sources thermales etc..) ;
- la construction des équipements de divers sports nautiques et des pistes cyclables incluant la construction du boulevard lagunaire ;
- la construction de divers ouvrages et d'aménagements des pistes ;
- l'aménagement des zones de Réserves biologiques ;
- la proposition des installations de promotion de l'économie bleue et des AGR ;
- le reboisement du bassin versant du Couffo et des berges du lac Ahémé pour lutter contre l'érosion, le transport des sédiments, l'ensablement et l'encombrement des plans d'eau.

Pour ce projet, il s'avère nécessaire de recruter un cabinet spécialisé qui précisera le cahier de charge de l'opérateur de dragage qui sera retenu à cette fin et de fournir, sur la base des différentes études réalisées, un dossier technique des opérations et de réhabilitation.

BON A LANCER

Ce projet permettra (i) de faciliter un bon écoulement du Couffo dans le lac Ahémé (ii) de rétablir la connexion entre les plans d'eau et la mer ; (iii) d'assurer une migration normale des espèces halieutiques entre la mer et les plans d'eau continentaux ; (iv) de réhabiliter l'écosystème aquatique à travers la réalisation des profondeurs convenables pour la survie et le développement des espèces halieutiques avec des réserves biologiques ; (v) de rendre disponible le sable lagunaire pour les grands chantiers d'infrastructures ouverts dans le pays ; (vi) de lutter contre l'érosion, le transport des sédiments et l'ensablement des plans d'eau.

Le PIRA fait partie des projets prioritaires du Programme d'Actions du Gouvernement (2022-2026). Aussi, est-il envisagé de financer, sur ressources du budget national, le **« recrutement d'un cabinet en vue de la réalisation des études techniques et des**

plans détaillés, de la conception du cahier des charges techniques des travaux de réhabilitation/dragage généralisés dans la zone du lac Ahémé et ses chenaux » afin de faciliter la mobilisation des ressources de financement des PTFs pour les travaux.

Le Promoteur du projet est le Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable (MCVT) à travers l'Agence pour le Développement intégré de la zone Economique du Lac Ahémé et se Chenaux (ADELAC).

Le présent document a donc pour but d'exposer les conditions de choix du cabinet et le profil des Consultants pour son exécution.

2. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

2.1. Objectif général

L'objectif global de la mission est **d'élaborer le dossier technique et les plans détaillés des travaux de réhabilitation/dragage, du bassin versant ainsi que le cahier des charges et le DAO pour le recrutement de l'opérateur de dragage** dans la zone du lac Ahémé et ses chenaux.

2.2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agira :

BON A LANCER

- de réaliser le levé et la cartographie ;
- de faire les sondages et l'analyse des données ;
- de réaliser les enquêtes socioéconomiques ;
- de proposer un plan de reboisement du bassin versant et des berges des plans d'eau avec des espèces adaptées ;
- d'élaborer le cahier des charges de l'opérateur de dragage qui sera recruté ;
- de concevoir le dossier technique et les plans détaillés des travaux sur la base des différentes études réalisées dans la zone ;
- d'actualiser l'EIES et le PGES pour la conduite des travaux ;
- d'assister le maître d'ouvrage dans la sélection de l'entreprise de dragage.

Les prestations du Consultant couvriront l'ensemble des travaux décrits ci-dessus.

3. RÉSULTATS ATTENDUS

Au terme des travaux, les résultats attendus sont :

- le levé et la cartographie sont réalisés ;
- les sondages et l'analyse des données sont faits ;
- les enquêtes socioéconomiques sont réalisées ;
- le plan de reboisement du bassin et des berges est réalisé ;
- le cahier des charges de l'opérateur de dragage qui sera recruté est élaboré ;
- le dossier technique et les plans détaillés des travaux sur la base des différentes études réalisées dans la zone sont conçus ;
- l'EIES et le PGES pour la conduite des travaux sont actualisés ;
- le maître d'ouvrage est assisté dans le cadre de la sélection de l'entreprise de dragage.

4. ÉTENDUE DES SERVICES ET ACTIVITÉS À ASSURER

4.1. Elaboration du cahier des charges

Sur la base des résultats des différentes études réalisées, le consultant assure l'élaboration du cahier des charges de l'opérateur de dragage.

BON A LANCER

4.2. Conception technique

Sur la base des résultats des différentes études réalisées, le consultant fera la conception technique de l'intervention envisagée, notamment :

- identifier les zones de stockage pour la constitution de la banque de sable ainsi que les zones de marécage à remblayer pour faire de la valorisation foncière.
- procéder à une évaluation technique détaillée de la zone à draguer ainsi que de la zone de stockage retenue (calculs, plans généraux et de détails) ; analyser les contraintes liées au transport des sédiments dragués et proposer des solutions ;
- retenir un laboratoire local de référence pour les analyses de laboratoire nécessaires avec les moyens dont il dispose ;
- concevoir les plans nécessaires pour réaliser les travaux ; une étude de stabilité des berges après le dragage et une étude de stabilité des digues nécessaires pour la zone de stockage du sable dragué ;

- concevoir les aménagements spécifiques susceptibles de transformer l'île historique et sacrée de Mitogbodji en une attraction touristique pour la zone du lac Ahémé ;
- définir le calendrier prévisionnel des travaux à conduire ;
- réaliser un plan de reboisement ;
- préciser les types et nombres de matériels à déployer sur le terrain dans le cadre du dragage afin de réaliser les travaux dans les délais les plus courts ;
- proposer les techniques de dragage à utiliser pour préserver les ressources halieutiques (passes ou échelles à poisson non prévues) ;
- proposer un triage et ainsi que des techniques et modalités de valorisation des sédiments dragués ;
- élaborer les dossiers d'appel d'offres pour le recrutement de l'opérateur devant réaliser les travaux de dragage.

Le bureau d'étude sélectionné doit s'engager à transmettre à la Direction Générale de l'ADELAC, l'ensemble des données collectées et compilées dans le cadre de la réalisation de la mission.

BON A LANCER

5. PROFIL DU CONSULTANT ET DU PERSONNEL CLÉ

Le Consultant sera un bureau d'études ou un groupement de bureaux d'études ayant des expériences avérées dans la conception et l'élaboration du cahier des charges et du dossier technique des travaux. Il mobilisera et mettra en place, pour l'accomplissement de sa mission, le personnel essentiel composé au moins des experts ci-après :

(i) **Un expert titulaire du Diplôme d'Ingénieur (BAC+5) en Travaux Publics, Option : Ponts et Chaussées ou équivalent** : il doit posséder au moins 15 ans d'expérience dans le domaine. Le point de départ de la prise en compte des expériences est la date d'obtention du diplôme. Cet Ingénieur sera le **Chef de Mission**. Dans ces conditions, il doit présenter un acte de disponibilité. Il doit avoir conduit ou participé au moins à une étude technique de construction ou de contrôle et de surveillance de ponts.

(ii) **Un expert titulaire du Diplôme d'Ingénieur (BAC+5) en Hydraulique ou en hydrologie quantitative** : il sera Responsable vis-à-vis du Chef de Mission de la conception des travaux de dragage et de rechargement de plage dans les cellules indiquées pour être remblayées. Il doit justifier d'une expérience d'au

moins 15 ans dans le domaine. Le point de départ de la prise en compte des expériences est la date d'obtention du diplôme. Il doit avoir conduit au moins une étude et/ou de contrôle des travaux de dragage. Il doit présenter un acte de disponibilité.

(iii)**Un expert titulaire du Diplôme d'Ingénieur (BAC+5) en architecture du paysage** : il doit posséder au moins 10 ans d'expérience dans le domaine. Le point de départ de la prise en compte des expériences est la date d'obtention du diplôme. Il doit avoir conduit au moins une mission d'aménagement des berges lagunaires et/ou de viabilisation et de valorisation du paysage naturel lacustre. Il doit présenter un acte de disponibilité.

(iv)**Un expert titulaire du Diplôme d'Ingénieur (BAC+5) en aménagement des pêches et aquaculture ou équivalent** :

il doit posséder au moins 10 ans d'expérience dans le domaine. Le point de départ de la prise en compte des expériences est la date d'obtention du diplôme. Il doit avoir conduit au moins une mission d'aménagement et de gestion des écosystèmes aquatiques. Il dolt présenter un acte de disponibilité.

(v) **Un expert titulaire du Diplôme d'Ingénieur (BAC+5) en géotechnique** : il doit posséder au moins 05 ans d'expérience dans le domaine. Le point de départ de la prise en compte des expériences est la date d'obtention du diplôme. Il doit avoir conduit au moins une mission d'étude des sols et/ou de la réalisation des sondages pour des analyses pour le BTP. Il doit présenter un acte de disponibilité.

BON A LANCER

(vi)**Un expert titulaire du Diplôme d'Ingénieur (BAC+5) en topographie** : il doit posséder au moins 05 ans d'expérience dans le domaine. Le point de départ de la prise en compte des expériences est la date d'obtention du diplôme. Il doit avoir conduit au moins une mission dans le domaine aménagement urbain et rural. Il dolt présenter un acte de disponibilité.

(vii) **Un expert titulaire du Diplôme d'Ingénieur (BAC+5) en cartographie ou équivalent** : il doit posséder au moins 05 ans d'expérience dans le domaine. Le point de départ de la prise en compte des expériences est la date d'obtention du diplôme. Il doit avoir conduit au moins une mission de cartographie ou en infographie. Il doit présenter un acte de disponibilité.

(viii)**Un expert titulaire du Diplôme d'Ingénieur (BAC+5) en environnement avec une expérience avérée dans les projets de reboisement** : il doit

posséder au moins 05 ans d'expérience dans le domaine. Le point de départ de la prise en compte des expériences est la date d'obtention du diplôme. Il doit avoir conduit au moins une mission d'évaluation environnementale. Il doit présenter un acte de disponibilité.

Le Consultant ne peut céder ou sous-traiter une partie de ces prestations sans l'autorisation expresse de l'Administration. Il soumettra à l'approbation de l'Administration le choix de tous les sous-traitants qu'il sera amené à employer, étant entendu que, dans ce cas, la préférence et la priorité seront données aux Bureaux d'Etudes, Sociétés ou Organismes nationaux.

L'Administration se réserve le droit de demander le remplacement du personnel dont elle jugerait les prestations insuffisantes. Dans ce cas, les frais y afférents sont à la charge du Consultant.

L'Administration se réserve également le droit de prescrire, en cas de besoin, des recrutements complémentaires afin d'assurer un contrôle efficace.

6. PROGRAMME DE TRAVAIL

BON A LANCER

Un programme de travail détaillé sera produit en ce qui concerne l'élaboration du cahier des charges et du dossier technique en début de mission. Le premier livrable sera un plan comportant une description détaillée des produits intermédiaires et finaux à réaliser, une description détaillée des activités et un planning financier et temporel détaillé. Après accord par le Client, le contrat entre le Client et le Consultant sera affiné en conséquence.

À titre indicatif, T0 étant la date de démarrage de la mission, le consultant produira les livrables comme suit :

a. Livrable 1 : Rapport de démarrage

Au démarrage de l'étude, le client remettra tous les rapports et données disponibles, au format numérique.

Après révision de la documentation existante, un atelier de démarrage aura lieu avec l'ADELAC et permettra de cadrer la suite des activités.

Le rapport de démarrage/cadrage **(Livrable 1)** sera ensuite soumis au client pour validation à **T1 = T0+ 30 jours.**

Le consultant contrôlera les données existantes et les vérifiera avec des analyses complémentaires.

Le Consultant indiquera dans le rapport de démarrage l'évaluation de la qualité des données disponibles et les mesures éventuelles additionnelles à prendre.

b. Livrable 2 : Dossier technique

Sur la base des résultats des différentes études réalisées, le consultant fera la conception technique de l'intervention envisagée, notamment :

- procéder à l'évaluation détaillée des travaux (calculs, plans généraux et de détails) de la zone à draguer ainsi que des zones de stockage ;
- analyser les contraintes liées au transport des sédiments dragués ;
- identifier la ou les zones de stockage pour la constitution de la banque de sable ;
- retenir un laboratoire local de référence pour les analyses de laboratoire nécessaires avec les moyens dont il dispose ;
- définir le calendrier prévisionnel des travaux à conduire ;
- proposer les travaux et les types d'équipement à déployer sur le terrain dans la zone de dragage ;
- proposer les techniques de dragage à utiliser pour préserver les ressources halieutiques ;
- proposer un triage et une valorisation des sédiments dragués ;
- identifier les zones à reboiser ainsi que les espèces appropriées pour lutter contre l'érosion, le transport et l'ensablement des plans d'eau ;

Il est par ailleurs attendu que les études techniques suivantes soient réalisées :

- Étude de stabilité des berges des villages de la zone après le dragage
    - Vérification des données disponibles
    - Élaboration d'un programme des essais nécessaires (sondages, topo, hydrologie)
    - Vérification de la stabilité géotechnique des berges (contrôle du glissement des talus)
    - Vérification de la résistance des berges contre l'érosion due au courant de l'eau en se basant sur la vitesse d'eau, le talus et les caractéristiques du sol et l'érosion à cause des vagues (se basant sur le vent et les dimensions de la lagune).
    - Étude des mesures à prendre
    - Réaliser un plan avec un profil en travers à réaliser
- Étude de stabilité des digues nécessaires pour la zone de stockage du sable dragué
    - Vérification des données disponibles
    - Élaboration d'un programme des essais nécessaires (caractéristiques géotechniques du sable pour la construction des digues)
    - Études des caractéristiques géotechniques du sable disponible
    - Études de stabilité des digues (1 profil)
    - Réaliser 1 coupe des digues

BON A LANCER

Le consultant transmettra à la Direction Générale de l'ADELAC le rapport de dossier technique et l'ensemble des données collectées et compilées dans le cadre de la réalisation de la mission **(Livrable 2) à T2 = T1+150 jours** en cinq (05) exemplaires originaux accompagnés d'autant de supports électroniques (clé USB ou CD-R) contenant le rapport en version PDF et en version modifiable.

À la suite des études techniques, un atelier sera organisé avec l'ADELAC pour présenter les résultats, et le rapport de dossier technique sera soumis au client pour validation.

c. Livrable 3 : Aménagements spécifiques de l'Île de Mitogbodji

d. Livrable 4 : Cahier des Charges et Dossier d'Appel d'Offres

Sur la base des résultats des différentes études réalisées et du dossier technique, le consultant assurera l'élaboration des cahiers de charge de l'opérateur de dragage et du dossier d'appel d'offres pour le recrutement de l'opérateur devant réaliser les travaux. Il décrira et proposera dans le cahier des charges le résultat final que l'entrepreneur devra atteindre. Le consultant définira les conditions limites que l'entrepreneur devra respecter.

Le Dossier d'Appel d'Offres sera soumis à **T 3 = T2+60** jours en cinq (05) exemplaires originaux accompagnés d'autant de supports électroniques (clé USB ou CD-R) contenant le rapport en version PDF et en version modifiable au client pour validation.

NB : les périodes mentionnées ci-dessus n'intègrent pas le délai d'amendement des rapports/dossiers par l'ADELAC et le Ministre du Cadre de Vie et des Transports chargé du Développement Durable.

BON A LANCER

7. OBLIGATIONS DU CONSULTANT

En matière d'obligations, le Consultant est tenu de collaborer pendant la durée de sa mission avec la Direction Générale de l'ADELAC. Il lui assurera, en particulier l'accès aux documents de travail et aux résultats de mesure.

8. OBLIGATIONS DE L'ADMINISTRATION

L'Administration mettra à la disposition du Consultant tous documents et données existants relatifs au projet et nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Elle mettra également en place, au sein de la Direction Générale de l'ADELAC, une équipe de suivi de l'étude.

L'équipe se chargera de la coordination de toutes les actions entre l'Administration et le Consultant.

9. FISCALITÉS

Le Consultant, pour l'exécution de sa mission, se conformera aux dispositions légales et réglementaires Fiscales en vigueur en République du Bénin.

10. DÉLAI

Le délai pour la réalisation de l'étude est de **cent trente-deux (132) Hommes/Jours et étalés sur cent quatre-vingt (180) jours calendaires.**

Pendant toute la durée de sa mission, le Consultant travaillera en étroite collaboration avec le Directeur Général de l'ADELAC et ses services techniques et est responsable vis-à-vis de lui, de la bonne exécution de l'étude. Toute question survenant au cours de la réalisation de l'étude devra être analysée conjointement par le Consultant avant d'être soumise à l'appréciation du MCVT.

[Les termes de référence, paraphés par les candidats sont soumis en même temps que les propositions technique et financière]

BON A LANCER

Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : *Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB)*

Objet : *Entretien et nettoyage des sites de la SONEB*

Référence de l'AAO : *S-DAAG-115149*

Avis n° : 007 */26/SONEB/DG/CCMP/DAAG/PRMP/SPMP/CK*

Identification de la procédure : *S_DAAG_115149*

BON A LANCER

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics version 1 de la Société Nationale des Eaux du BENIN (SONEB) publié sur le portail web des marchés publics le 07 avril 2026.

2. La SONEB a prévu dans le cadre de l'exécution de son budget autonome des fonds et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché **N° S_DAAG_115149** relatif à ***l'entretien et au nettoyage des sites de la SONEB.***

3. Le SONEB sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services ***d'entretien et de nettoyage de bâtiments.***

Les prestations sont réparties en trois (03) lots que sont :

- Lot 1 : Entretien et nettoyage des locaux de la Direction Générale et de la Direction Départementale de l'Ouémé / Plateau

- Lot 2 : Entretien et nettoyage des locaux de la Direction Départementale de l'Atlantique / Littoral et de la Direction Départementale du Mono / Couffo

- Lot 3 : Entretien et nettoyage des locaux de la Direction Départementale Zou / Collines, Direction Départementale du Borgou / Alibori et de la Direction Départementale Atacora / Donga

Un soumissionnaire peut soumissionner à tous les lots et en être attributaire dès lors que ce dernier dispose distinctement des capacités techniques et financières requises permettant d'exécuter les marchés afférents.

La présente procédure aboutira à la signature d'un contrat de douze (12) mois.

Aucune variante ne sera prise en compte.

BON A LANCER

NB :

- L'Autorité contractante attribuera les différents lots au(x) candidat(s) qui offre(nt) la combinaison d'offres par lots (y compris tous rabais éventuellement consentis en cas d'attribution de plus d'un lot) évaluée la plus avantageuse, et qui satisfait (ont) aux conditions de qualification
- « Lorsqu'un soumissionnaire a présenté des offres économiquement les plus avantageuses sur plusieurs lots dont il ne peut être attributaire à la fois, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre le montant du suivant immédiat et son montant est le plus élevé
- S'il est seul en lice on lui attribuera le lot pour lequel son offre est la plus avantageuse pour la SONEB, par comparaison au montant prévisionnel.
- En cas d'égalité des montants des offres de plusieurs candidats, le lot sera attribué au soumissionnaire ayant présenté le plus grand nombre d'expériences similaires (avec montant exigible) et en cas de nouvelle égalité, le lot sera attribué au soumissionnaire dont le cumul des montants des attestations similaires fournies, sera le plus élevé.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB (Bureau 113 bis) ; Email : prmp@soneb.bj et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : 1er étage de la Direction Générale de la SONEB - Bureau 113 bis, Tél : (229) 01 21 31 22 72 de 8 h à 12 h 30 minutes et de 14 h à 17 heures 30 minutes (heures locales) ou consulter le site internet web.soneb.bj.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- Exigences techniques et expériences :

  i. Être une entreprise exerçant dans l'entretien et le nettoyage de bâtiments, justifié par le registre de commerce ou les statuts légalisés ;

  ii. Avoir réalisé au Bénin au cours des trois (3) dernières années (2025, 2024, 2023) et de l'année en cours au moins deux (02) marchés de prestations d'entretien et de nettoyage, de montant minimum (en FCFA H TVA) égal à :

  - ✓ Lot 1 : 17.850.000
  - ✓ Lot 2 : 20.600.000
  - ✓ Lot 3 : 20.050.000

BON A LANCER

justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assortis des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou procès-verbaux de réception, signées par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, société ou office d'Etat ou mixtes, représentants ou organisations internationales au Bénin), ou toute autres personnes morales de droit privé ;

  iii. Disposer par lot, des moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont le détail est indiqué au point 6 de la Sous-section C « Critères d'évaluation et de qualification » ;

  iv. Disposer par lot, d'un personnel clé dont les profils, qualification et expériences sont indiqués au point 5 de la Sous-section C « Critères d'évaluation et de qualification ».

- Exigences financières :

  i. Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) un chiffre d'affaires moyen annuel (en FCFA) au moins égal à :

  - ✓ Lot 1 : 23.800.000
  - ✓ Lot 2 : 27.500.000
  - ✓ Lot 3 : 26.700.000

justifié par les états financiers présentés dans les formes prescrites au point 1 de l'Annexe « A-3-2 » ;

Pour être attributaire de plusieurs lots, le chiffre d'affaires annuel moyen du soumissionnaire doit être au moins égal à la somme des chiffres d'affaires des lots pour lesquels il est présumé être attributaire.

ii. Disposer d'avoirs liquide sous forme de fonds propres ou de lignes de crédits (en FCFA) à hauteur de :

- ✓ Lot 1: 3.950.000
- ✓ Lot 2: 4.600.000
- ✓ Lot 3: 4.450.000

BON A LANCER

justifié par une attestation d'une banque ou institution financières agréée ou ayant un correspondant au Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- Exigences techniques et expériences :

i. Être une entreprise exerçant dans l'entretien et le nettoyage de bâtiments, justifié par le registre de commerce ou les statuts légalisés ;

ii. Disposer par lot, d'un personnel clé et d'un personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués au point 5 de la Sous-section C « Critères d'évaluation et de qualification » ;

iii. Disposer par lot, des moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont le détail est indiqué au point 6 de la Sous-section C « Critères d'évaluation et de qualification ».

- Exigences financières :

i. Fournir les bilans d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour les entreprises qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence conformément au point 1 de l'annexe « A-3-2 » ;

ii. Disposer d'avoirs liquide sous forme de fonds propres ou de lignes de crédits (en FCFA) à hauteur de :

- ✓ Lot 1: 3.950.000
- ✓ Lot 2: 4.600.000
- ✓ Lot 3: 4.450.000

justifié par une attestation d'une banque ou institution financières agréée ou ayant un correspondant au Bénin ;

iii. Fournir l'attestation d'assurance des risques professionnels (**Responsabilité civile professionnelle**) accompagnée du tableau des garanties de montant minimum (en FCFA) :

- ✓ Lot 1: 26.200.000
- ✓ Lot 2: 30.250.000
- ✓ Lot 3: 29.350.000

BON A LANCER

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai d'exécution du marché est de douze (12) mois non renouvelable, pour chaque lot.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres en version électronique sous le format PDF à compter du ..30 AVR 2026..... de 8h à 12h30 et de 14h à 17h30 (heures locales GMT+1). Le dossier d'appel d'offres en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB (1er étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau 113 bis). Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres, sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB (1er étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau 113 bis) au plus tard le ..26 MAI 2026... à 09 heures 30 minutes (heures locales GMT+1).. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents dans salle de conférence du 3ème étage de la Direction Générale de la SONEB ; Bureau 311, le même jour à 10 heures (heures locales GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant en francs CFA de :

- ✓ Lot 1: 238.000 F CFA
- ✓ Lot 2: 275.000 F CFA
- ✓ Lot 3: 267.000 F CFA

BON A LANCER

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres à condition de justifier le statut de MPME par la production de l'attestation d'identification du statut de la MPME, conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi n° 2020-03 du 20 mars 2020, portant promotion et développement des micros, petites et moyennes entreprises en République du Bénin.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. **Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.**

Cotonou, le 27/04/26

SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU BENIN
LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
SNEB

Hugues MEHOU
Personne Responsable des Marchés Publics

Section 0. Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) PLATEAU

Objet : recrutement de prestataire pour la couverture assurance maladie du personnel (accord-cadre de 3 ans à marchés subséquents).

Référence de l'AAO : S_DAF_116354 BON A LANCER

Avis n° : 001...ATDA-P/PRMP/DAF/SA-PRMP du 29 / 04 /2026

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du Plateau (ATDA-Plateau) version 1 publié sur le portail web des marchés le 26 janvier 2026.

2. L'Agence Territoriale de Développement Agricole du Plateau (ATDA-Plateau) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du Budget National (Subvention d'Exploitation), afin de financer son Plan de Travail Annuel Budgétisé, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif au Recrutement de prestataire pour la couverture assurance maladie du personnel (accord-cadre de 3 ans à marchés subséquents).

3. L'Agence Territoriale de Développement Agricole du Plateau (ATDA-Plateau) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : la couverture assurance maladie du personnel en accord-cadre de 3 ans à marchés subséquents. La prestation en lot unique prend en charge les principales dépenses de santé, notamment : la consultations médicales (généralistes et spécialistes), les examens et analyses (laboratoire, imagerie médicale), les médicaments prescrits, les soins et hospitalisation, incluant actes médicaux, chirurgie et chambre, la maternité (suivi et accouchement), les soins dentaires et optiques dans la limite des garanties prévues, les urgences et transport sanitaire.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la *Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du Plateau, Tél : + (229) 01 97 75 70 58/ 01 96 54 55 98 Email :* **prmpatdaplateau@gmail.com** *ou* **sa.prmpatda6@gmail.com** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics *ci-après : Pobè, Quartier : Zone Résidentielle, ancienne rue de la Préfecture de Pobè, BP 22 Pobè, République du Bénin, les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.*

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

BON A LANCER

- Exigences techniques et expériences :
  - Être une compagnie spécialisée dans le secteur des assurances précisément dans la branche ***IARD (Incendie, Accidents, Risque Divers)***, prouvée par l'agrément délivré par le Ministère de l'Economie et des Finances de la République du Bénin ;
  - avoir réalisé avec satisfaction au cours des trois dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours (2026), au moins trois (03) marchés d'assurance maladie de montant au moins égal à quatre-vingt-dix millions (90 000 000) francs CFA HT par marché, justifiés par les copies légalisées des attestations de service fait assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples), signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;
  - disposer d'un personnel clé dont les qualifications et expériences doivent être conformes à celles indiquées au point 5 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification ;
  - Disposer d'un réseau de prestataires agréés (pharmacies, cliniques, hôpitaux, laboratoires d'analyses médicales et de radio etc.) sur toute l'étendue du territoire béninois.
    NB : les exigences techniques sont cumulatives

- Exigences financières :
  - Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des activités d'assurance maladie égale à cent douze millions cinq cent mille (112 500 000) francs CFA justifié par les états financiers certifiés des trois dernières années (2023, 2024 et 2025) conformément à l'annexe A-3-2 point 1 ;

- disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propre ou d'une possibilité de ligne de crédits à hauteur de cinq millions (5 000 000) francs CFA, justifiée par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire dispose d'avoirs liquides ou pourrait bénéficier de crédit bancaire dans le cadre de l'exécution du présent appel d'offre.

  NB : les exigences financières sont cumulatives

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

BON A LANCER

- Exigences techniques et expériences :
  - Être une compagnie spécialisée dans le secteur des assurances précisément dans la branche ***IARD (Incendie, Accidents, Risque Divers)***, prouvée par l'agrément délivré par le Ministère de l'Economie et des Finances de la République du Bénin ;
  - Disposer d'un réseau de prestataires agréés (pharmacies, cliniques, hôpitaux, laboratoires d'analyses médicales et de radio etc.) sur toute l'étendue du territoire béninois ;
  - fournir en lieu et place des prestations similaires, les preuves d'expériences du personnel d'encadrement technique (CV, copie légalisée du diplôme et copie légalisée de l'attestation du travail) dont les qualifications et expériences doivent être conformes à celles indiquées au point 5 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification ;
  - disposer d'un personnel clé dont les qualifications et expériences doivent être conformes à celles indiquées au point 5 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification.

    NB : les exigences techniques sont cumulatives.
- Exigences financières :
  - Produire le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence produits dans les formes prescrites au point 1 de l'Annexe A-3-2 ;
  - Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propre ou d'une possibilité de ligne de crédits à hauteur de cinq millions (5 000 000) francs CFA, justifiée par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire dispose d'avoirs liquides ou pourrait bénéficier de crédit bancaire dans le cadre de l'exécution du présent appel d'offre ;

- fournir la preuve d'une assurance des risques professionnels couvrant une responsabilité civile contractuelle d'un montant au moins égale à quatre-vingt-dix-neuf millions (99 000 000) de francs CFA pendant la période d'exécution.
  NB: les exigences financières sont cumulatives

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation est de trente-six (36) mois.

BON A LANCER

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du **lundi 04 mai 2026**. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de l'ATDA-Plateau sise à Pobè, Quartier : Zone Résidentielle, ancienne rue de la Préfecture de Pobè, BP 22 Pobè, République du Bénin de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par **La Poste du Bénin**. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à l'adresse ***prmpatdaplateau@gmail.com*** ou ***sa.prmpatda6@gmail.com*** à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait (physique ou électronique) est matérialisé par une fiche de décharge[1] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du Plateau, sis à Pobè, Quartier : Zone Résidentielle, ancienne rue de la Préfecture de Pobè, 1er étage, BP 22 Pobè, République du Bénin au plus tard le ***jeudi 28*** **mai 2026. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : ***Salle de Réunion de la Direction Générale de l'ATDA Plateau, le jeudi 28 mai 2026 à 10 heures 30 minutes.***

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **neuf cent mille (900 000)** ***francs CFA.***

[1] Ce modèle de fiche de retrait/récépissé est téléchargeable sur le site web de l'ARMP consultable à l'adresse www.armp.bj

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Fait à Pobè, le 29 avril 2026.

La Personne responsable des marchés publics

Tèlé Samuel ASSOGBA

BON A LANCER



Rubrique

Addendum

MAIRIE DE COTONOU
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

SECRÉTARIAT EXÉCUTIF
03 BP : 1777
Cotonou - BÉNIN
Tél : +229 21 30 95 69
mairiecotonou.infos@gouv.bj
www.cotonou.mairie.bj

NOTIFIE A LA PRMP
Cotonou, le 27/04/2026
S/N° 091
Pour Lancement Avis
BAL

ADDENDUM N°1

MARCHE DE TRAVAUX

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

BON A LANCER

EMIS LE : 27/04/2026

POUR :

TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES CLOTURES DE LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE, DU CEG LES PYLONES, DU CEG LE LITTORAL Y COMPRIS LE TERRAIN DE SPORT

REFERENCE SIGMaP	**T_DST_118082**
SOURCE DE FINANCEMENT	**FONDS MIXTE**
GESTION	**2026**
IMPUTATION BUDGETAIRE	**23133211/23133311/23133211**

CMCMP
BON A LANCER
Retiré le
NOM
Prénom
Signature

Avril 2026

REPUBLIQUE DU BENIN
Le Chef de la Cellule Municipale de Contrôle des Marchés Publics
MAIRIE DE COTONOU

Secrétaire
ATRA

Scanné avec CamScanner

ADDENDUM N°1

TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES CLOTURES DE LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE, DU CEG LES PYLONES, DU CEG LE LITTORAL Y COMPRIS LE TERRAIN DE SPORT.

Le présent addendum modifie le dossier d'appel d'offres (DAO) tel qu'indiqué dans le tableau ci-après :

INTITULE	AU LIEU DE	TENIR COMPTE DE
SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES Point 7	Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la Mairie de Cotonou et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble** de 8 heures à 12 heures 30 minutes heure locale (GMT+1) et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heure locale (GMT+1).	Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la Mairie de Cotonou à l'E-mail : **prmpcotonou@mairie.bj, Tel : 01 21 32 13 59** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble** de 8 heures à 12 heures 30 minutes heure locale (GMT+1) et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heure locale (GMT+1).

BON A LANCER

Par ailleurs, La date de dépôt des offres initialement prévue pour le vendredi 08 mai 2026 à 10 heures 00 minutes, est maintenue.

Manet Floriana C. GAZARD
Personne Responsable des Marchés Publics

Scanné avec CamScanner

MAIRIE DE COTONOU
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

SECRÉTARIAT EXÉCUTIF
03 BP : 1777
Cotonou - BÉNIN
Tél : +229 21 30 95 69
mairiecotonou.infos@gouv.bj
www.cotonou.mairie.bj

NOTIFIE A LA PRMP
Cotonou, le 27/04/2026
S/N° 091
Pour Lancement Avis
BAL

ADDENDUM N°1

MARCHE DE TRAVAUX

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

BON A LANCER

EMIS LE : 27/04/2026

POUR :

TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES CLOTURES DE LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE, DU CEG LES PYLONES, DU CEG LE LITTORAL Y COMPRIS LE TERRAIN DE SPORT

REFERENCE SIGMaP	**T_DST_118082**
SOURCE DE FINANCEMENT	**FONDS MIXTE**
GESTION	**2026**
IMPUTATION BUDGETAIRE	**23133211/23133311/23133211**

CMCMP
BON A LANCER
Retiré le 27/04/2026
NOM TALON
Prénom Auguste
Signature

Avril 2026

REPUBLIQUE DU BENIN
Le Chef de la Cellule Municipale de Contrôle des Marchés Publics
MAIRIE DE COTONOU

Secrétaire
ATRA

Scanné avec CamScanner

ADDENDUM N°1

TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES CLOTURES DE LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE, DU CEG LES PYLONES, DU CEG LE LITTORAL Y COMPRIS LE TERRAIN DE SPORT.

Le présent addendum modifie le dossier d'appel d'offres (DAO) tel qu'indiqué dans le tableau ci-après :

INTITULE	AU LIEU DE	TENIR COMPTE DE
SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES Point 7	Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la Mairie de Cotonou et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble** de 8 heures à 12 heures 30 minutes heure locale (GMT+1) et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heure locale (GMT+1).	Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la Mairie de Cotonou à l'E-mail : **prmpcotonou@mairie.bj, Tel : 01 21 32 13 59** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble** de 8 heures à 12 heures 30 minutes heure locale (GMT+1) et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heure locale (GMT+1).

BON A LANCER

Par ailleurs, La date de dépôt des offres initialement prévue pour le vendredi 08 mai 2026 à 10 heures 00 minutes, est maintenue.

Manet Floriana C. GAZARD
Personne Responsable des Marchés Publics

Scanné avec CamScanner

anpe BENIN Agence Nationale Pour l'Emploi

Avis aux candidats

ADDENDUM N°1

ANPE / CCMP BON A LANCER

Objet de l'AOON : Gardiennage des locaux de la Direction Générale de l'AnpE et de ses antennes départementales (accord-cadre sur 3 ans à bons de commande annuels) : lots 1 et 2

Dans le but de favoriser la bonne concurrence et permettre une bonne préparation des offres par les candidats, les modifications ci-dessous ont été apportées :

Lire	Au lieu de
Au niveau de l'IC 22.2 (b) de la Sous-section B. : Données particulières de l'appel d'offres (DPAO) Les enveloppes intérieure et extérieure devront comporter les autres identifications suivantes : Enveloppe intérieure : Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence nationale pour l'Emploi, *insérer la raison sociale, adresse,* Appel d'Offres Ouvert National N°004/AnpE/PRMP/S-PRMP du 15/04/2026 relatif au gardiennage des locaux de la Direction Générale de l'AnpE et de ses antennes départementales (accord-cadre sur 3 ans à bons de commande annuels) : lots 1 et 2 : (préciser **l'intitulé** et ou numéro du lot) **et son addendum n°1 du** 29/04/2026 Enveloppe extérieure Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence nationale pour l'Emploi, *Quartier Aïdjèdo, Vons Bar Taxi, 10 BP : 99 Cotonou (BENIN)* Appel d'Offres Ouvert National N°004/AnpE/PRMP/S-PRMP du 15/04/2026 relatif au gardiennage des locaux de la Direction Générale de l'AnpE et de ses antennes départementales (accord-cadre sur 3 ans à bons de commande annuels) : lots 1 et 2 : (préciser **l'intitulé** et ou numéro du lot) **et son addendum n°1 du** 29/04/2026 **NE PAS OUVRIR AVANT LA DATE ET L'HEURE FIXEES POUR L'OUVERTURE DES PLIS** **NB : Confère circulaire n° 2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 pour plus de détail sur la présentation de l'offre**	Au niveau de l'IC 22.2 (b) de la Sous-section B. : Données particulières de l'appel d'offres (DPAO) Les enveloppes intérieure et extérieure devront comporter les autres identifications suivantes : Enveloppe intérieure : Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence nationale pour l'Emploi, *insérer la raison sociale, adresse,* Appel d'Offres Ouvert National N°004/AnpE/PRMP/S-PRMP du 15/04/2026 relatif au gardiennage des locaux de la Direction Générale de l'AnpE et de ses antennes départementales (accord-cadre sur 3 ans à bons de commande annuels) : lots 1 et 2 : (préciser le nom et ou numéro du lot) **NE PAS OUVRIR AVANT LA DATE ET L'HEURE FIXEES POUR L'OUVERTURE DES PLIS** Enveloppe extérieure Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence nationale pour l'Emploi, *Quartier Aïdjèdo, Vons Bar Taxi, 10 BP : 99 Cotonou (BENIN)* Appel d'Offres Ouvert National N°004/AnpE/PRMP/S-PRMP du 15/04/2026 relatif au gardiennage des locaux de la Direction Générale de l'AnpE et de ses antennes départementales (accord-cadre sur 3 ans à bons de commande annuels) : lots 1 et 2 : (préciser le nom et ou numéro du lot) **NE PAS OUVRIR AVANT LA DATE ET L'HEURE FIXEES POUR L'OUVERTURE DES PLIS** **NB : Confère circulaire n° 2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 pour plus de détail sur la présentation de l'offre**

anpe BENIN Agence Nationale Pour l'Emploi

Au niveau de l'IC 1.1 de la Sous-section B. : Données particulières de l'appel d'offres (DPAO) Référence de l'avis d'appel d'offres : 004/ AnpE/ PRMP/S-PRMP du 15/04/2026 et son addendum n°1 du 29/04/2026	Référence de l'avis d'appel d'offres : 004/ AnpE/ PRMP/S-PRMP du 15/04/2026

NB : Toutes autres dispositions du dossier d'Appel d'Offres Ouvert National restent inchangées.

Fait à Cotonou le 29/04/2026

La Personne responsable des marchés publics,

ANPE / CCMP BON A LANCER

Bidossessi Marimar A. KANNINKPO



Rubrique

Constitution de liste restreinte

MINISTERE
DE LA DECENTRALISATION
ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE
REPUBLIQUE DU BENIN

TEL : 01 20 25 32 12
01 92 88 66 66
BP : 1245 Abomey-Calavi
Site : www.cefal.gouv.bj

CAPCERT
ISO 9001

Centre de Formation pour l'Administration locale

AVIS N° 14 /MDGL/CeFAL/DG/PRMP/SP-PRMP du 27/04/2026

Objet : Publication de la liste des candidats potentiels présélectionnés dans le cadre des procédures de demande de cotation et de seuil de dispense pour les marchés de travaux, de fournitures, de services physiques et de prestations intellectuelles du Centre de Formation pour l'Administration locale (CeFAL) au titre de l'année 2026.

Référence de l'AMI : 07/MDGL/CeFAL/DG/PRMP/SP-PRMP du 26 février 2026, publié le 02 mars 2026 dans le journal des marchés publics et la nation.

Conformément au rapport de la commission d'ouverture et d'évaluation des manifestations d'intérêt en date du 14 avril 2026, les candidats dont les noms suivent sont déclarés présélectionnés dans les domaines de prestations ci-après :

Domaine 1 : Fournitures

N° d'ordre	Nom du candidat	N° de dépôt	Contact
1.	2 HAE INGENIERIE	1	0140926723
2.	MAHOUNOU MARTIN TRANSPORT BUSINESS	2	0197728013
3.	GROUPE SOLGAS SARL	3	0196982937
4.	JC BENIN SERVICE	4	0197901718
5.	NETTE CONSULTING	5	0141121414
6.	CONSULTING AUDIT AGRO GESTION	6	0196068482
7.	NANO BUSISNESS	7	0197109893
8.	GROUP T AND T COMPANY SARL	8	0197823333
9.	ANOTRE SERVICES	9	0152509323
10.	GOODS SERVICES INTER	11	0157217657
11.	FRIDEX SARL	12	0197178202
12.	DLC CENTER	13	0160544946
13.	FORCE ELIM	14	0141912727
14.	RICH CONSULTING HOUSE	15	0141176312
15.	LES ETOILES BRILLANTES BUSINESS CENTER	16	0167972573
16.	CONCEPT VITAL SERVICE Sarl	17	0197066015
17.	ON TIME STAFF TRADE	18	0197066015
18.	CYAFF	19	0161390534
19.	SUNNY AFRICA SERVICES	20	0164861918
20.	EXPERT SARK	22	0158999556
21.	GEEK SERVICES ET INNOVATIONS	23	0196034246
22.	Ets AFRIQUE GESTION	25	0197238851
23.	GRACIAS PLENA BENIN	29	0199815622
24.	MF ET FILS	30	0196153233
25.	Ets CEMIEB	31	0195365654
26.	LA LUMIERE DE LA CITE	32	0196789800
27.	ELECTRON TECH	33	0195718388
28.	S.A.H. TECH	34	0195956281
29.	ESPOIR PERSEVERANCE	36	0165893196

30.	SEMI-ELECTRO	38	0166147705
31.	TOLOFON TECHNOLOGIE CONSULTING	39	0197521703
32.	ALBEDO TECHNOLOGIE	40	0148718188
33.	Ets VFAA ET FILS	41	0197219485
34.	DIVINE ACCORD	42	0159635663
35.	QUALITY CORPORATE	46	0155323232
36.	KTA	49	0197049470
37.	J-SMART	50	0169668013
38.	CICA BTP ET SERVICES	51	0196325578
39.	RAAMII UNITED	52	0166 563 10
40.	Ets LA MADELEINE	53	0197263696
41.	GROUPE LE PEN	54	0166556698
42.	SILCO Sarl	56	0197877486
43.	SERVICE AZANDO PLUS	58	0197338844
44.	BIMEK SERVICE	59	0197303270
45.	NISSI GROUP INTERNATIONAL	60	0165789450
46.	ARENOS Sarl	65	0197445404
47.	ABDES ECLAIR	66	0196103651
48.	FIONORE	67	0143794654
49.	AMACO SERVICES	68	0169673377
50.	TCHIGAN MULTI SERVICES	71	0164970764
51.	NDA PROPRETE	72	0194950935
52.	CBA 3D CODJOVI SARL	73	0148765162
53.	GBJ TECHNOLOGY	74	0197479293
54.	DAMINAS	75	0141617904
55.	AZ GENIE SERVICES	76	0140358071
56.	AMEN INDUSTRIES SARL	82	0197958241
57.	CAUB Sarl	84	0197083047
58.	ABENI TRADING H	85	0157788455
59.	CHABOUD Sarl	86	0195959960
60.	LOHANN SERVICES	88	0190081642
61.	MTF ET FILS	89	0196145907
62.	GENERAL INVASION SARL	91	0161041622
63.	RESTH PLUS	92	0190107878
64.	TECHNO BTP CONSTRUCTION	93	0165831455
65.	WENYINAN PLUS	95	0197123923
66.	HYG'UP AFRIQUE	96	0160014040
67.	PROBATIS	99	0147481808
68.	VIACY	100	0197892213
69.	DIEU DE BENI	101	019712923
70.	GLAS LAUSYL BENIN	105	0195475234
71.	CHABESY INTERNATIONAL	106	0196467415
72.	EDIAH MULTISERVICES SARL	107	0197098166
73.	DEFLAA SARL	108	0196646531
74.	BARIF	109	0167176463
75.	ABIRA SERVICES	110	0162931379
76.	SOLUTIONS ELECTRIQUES INDUSTRIELLES	111	0197726326
77.	NOUVELLES TECHNIQUES DE PRESTATIONS	112	0167252836
78.	KOLA MULTI SERVICES	113	0196322617

79.	AYE EGBAMI SARL	114	0161004415
80.	GLORY AND SUCCES	115	0197483190
81.	GIORNO	116	0197874840
82.	SOCOM INTER	117	0195644031
83.	MCTS Sarl	119	0142050920
84.	KING SOLOMON GROUP	120	0197740776
85.	GRANDE CIBLE AFRIQUE TECHNOLOGIE	121	0196050834
86.	OREA GROUPE SARL	124	0140563232
87.	ESPOIR PERSEVERANCE	125	0165893196
88.	ALIBORA SARL	126	0161880088
89.	RETEL CONSULTING	127	0195069177
90.	MAHOUTIN FM SERVICES	130	0140800222
91.	STE VOIX D'ANGES BIOMAT	132	0197688431
92.	KAYODE BENI	133	0195862966
93.	F-XL	135	0196073314

Domaine 2 : Services physiques

N° d'ordre	Nom du candidat	N° de dépôt	Contact
1.	2 HAE INGENIERIE	1	0140926723
2.	MAHOUNOU MARTIN TRANSPORT BUSINESS	2	0197728013
3.	GROUPE SOLGAS SARL	3	0196982937
4.	JC BENIN SERVICE	4	0197901718
5.	NETTE CONSULTING	5	0141121414
6.	CONSULTING AUDIT AGRO GESTION	6	0196068482
7.	NANO BUSISNESS	7	0197109893
8.	GOODS SERVICES INTER	11	0157217657
9.	FRIDEX SARL	12	0197178202
10.	DLC CENTER	13	0160544946
11.	FORCE ELIM	14	0141912727
12.	LES ETOILES BRILLANTES BUSINESS CENTER	16	0167972573
13.	CONCEPT VITAL SERVICE Sarl	17	0197066015
14.	ON TIME STAFF TRADE	18	0197066015
15.	CYAFF	19	0161390534
16.	EXPERT SARK	22	0158999556
17.	GEEK SERVICES ET INNOVATIONS	23	0196034246
18.	HOTEL AMAZONE	24	0196082148
19.	Ets AFRIQUE GESTION	25	0197238851
20.	JULY LESCAUT GROUPE	26	0197773854
21.	Ets LE FLEURON PLUS	27	0197399937
22.	TROPICAL EVENTS	28	0153522056
23.	MF ET FILS	30	0196153233
24.	Ets CEMIEB	31	0195365654
25.	LA LUMIERE DE LA CITE	32	0196789800
26.	ELECTRON TECH	33	0195718388
27.	SEMI-ELECTRO	38	0166147705
28.	TOLOFON TECHNOLOGIE CONSULTING	39	0197521703
29.	ALBEDO TECHNOLOGIE	40	0148718188
30.	GROUP JECO	43	0153088889
31.	QUALITY CORPORATE	46	0155323232

32.	KTA	49	0197049470
33.	J-SMART	50	0169668013
34.	CICA BTP ET SERVICES	51	0196325578
35.	Ets LA MADELEINE	53	0197263696
36.	GROUPE LE PEN	54	0166556698
37.	KINYAO	57	0150696960
38.	GRAPHIC SOLUTION	61	0197374689
39.	ARENOS Sarl	65	0197445404
40.	ABDES ECLAIR	66	0196103651
41.	FIONORE	67	0143794654
42.	SAI-BUREAUTIQUE	69	0197723231
43.	GBJ TECHNOLOGY	74	0197479293
44.	DAMINAS	75	0141617904
45.	AZ GENIE SERVICES	76	0140358071
46.	CLINIQUE FRIGORIFIQUE	87	0197227441
47.	XPERT SECURITY SYSTEMS	90	0197524965
48.	RESTH PLUS	92	0190107878
49.	TECHNO BTP CONSTRUCTION	93	0165831455
50.	WINNER GRACE	94	0144416896
51.	MOFOLORUNCHO	97	0195818788
52.	VIACY	100	0197892213
53.	DIEU DE BENI	101	019712923
54.	EDIAH MULTISERVICES SARL	107	0197098166
55.	DEFLAA SARL	108	0196646531
56.	BARIF	109	0167176463
57.	ABIRA SERVICES	110	0162931379
58.	SOLUTIONS ELECTRIQUES INDUSTRIELLES	111	0197726326
59.	GIORNO	116	0197874840
60.	SOCOM INTER	117	0195644031
61.	LOUM ET FILS Sarl	118	0197872789
62.	MCTS Sarl	119	0142050920
63.	KING SOLOMON GROUP	120	0197740776
64.	GRANDE CIBLE AFRIQUE TECHNOLOGIE	121	0196050834
65.	OREA GROUPE SARL	124	0140563232
66.	ESPOIR PERSEVERANCE	125	0165893196
67.	RETEL CONSULTING	127	0195069177
68.	GROUPE BUSINESS CENTER (GBC SARL)	128	0197652632
69.	MAHOUTIN FM SERVICES	130	0140800222

Domaine 3 : Prestations intellectuelles

- **Personnes morales**

N° d'ordre	Nom du candidat	N° de dépôt	Contact
1.	MAHOUNOU MARTIN TRANSPORT BUSINESS	2	0197728013
2.	JC BENIN SERVICE	4	0197901718
3.	SEDJRO CONSULTING GROUP	10	0198012424
4.	CABINET D'EXPERTISE ET DE CONSULTING EN INGENIERIE	35	0166692975

5.	DAHOMEY EXPERTISE ET PERFORMANCE	37	0195790509
6.	SAVOIR PLUS CONSULTING	44	0161599041
7.	NEW LIFE BUSINESS CONSULTING	45	0153462799
8.	CABINET D'ETUDES STRATEGIQUES POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE	47	0168311966
9.	KTA	49	0197049470
10.	J-SMART	50	0169668013
11.	CICA BTP ET SERVICES	51	0196325578
12.	Ets LA MADELEINE	53	0197263696
13.	GROUPE LE PEN	54	0166556698
14.	XYLUS Sarl	55	0195811852
15.	CESAD AFRIQUE	62	0197858329
16.	CABINET FINEX CONSULTING	63	0196276181
17.	ARENOS Sarl	65	0197445404
18.	ABDES ECLAIR	66	0196103651
19.	FIONORE	67	0143794654
20.	TALENTS PLUS CONSEILS	70	0195109151
21.	GROUPE PRODEV BENIN	77	0195883800
22.	BLUEPEAK AFRIKA	79	0151102897
23.	IMPACT CONSEIL ET ASSOCIES	80	0197051224
24.	HNP AUDIT ET CONSEIL	81	0197040494
25.	CABINET DE CONSULTATION D'ANALYSE ET D'EXPERTISE	102	0166898712
26.	SYNEX CONSULTING SARL	103	0163400088
27.	AFRIK INNOVATION GROUP	104	0196153920
28.	SIMED-GROUP SARL	123	
29.	OREA GROUPE SARL	124	0140563232
30.	ESPOIR PERSEVERANCE	125	0165893196
31.	KPSV CONSULTING	129	0197392811
32.	MAHOUTIN FM SERVICES	130	0140800222
33.	SIFAD	131	0196990067
34.	GLOBAL IT NET	134	0167451772
35.	F-XL	135	0196073314
36.	RODEC CONSEILS	136	0151500050

Personnes physiques

N° d'ordre	Nom du candidat	N° de dépôt	Contact
1.	ALFRED BIAOU	21	0197640393
2.	BEHANZIN Précieux	48	0197909287
3.	ATTAKIN Lauris	64	0195848690
4.	METOHOSSOU GUY MAUREL	137	0196602530
5.	HOUNDAFOCHE SOREL	138	0154687138

Domaine 4 : Travaux

N° d'ordre	Nom du candidat	N° de dépôt	Contact
1	MAHOUNOU MARTIN TRANSPORT BUSINESS	2	0197728013
2.	GROUPE SOLGAS SARL	3	0196982937
3.	JC BENIN SERVICE	4	0197901718

4.	GOODS SERVICES INTER	11	0157217657
5.	FRIDEX SARL	12	0197178202
6.	FORCE ELIM	14	0141912727
7.	CYAFF	19	0161390534
8.	MF ET FILS	30	0196153233
9.	Ets CEMIEB	31	0195365654
10.	LA LUMIERE DE LA CITE	32	0196789800
11.	QUALITY CORPORATE	46	0155323232
12.	KTA	49	0197049470
13.	J-SMART	50	0169668013
14.	CICA BTP ET SERVICES	51	0196325578
15.	Ets LA MADELEINE	53	0197263696
16.	GROUPE LE PEN	54	0166556698
17.	SILCO Sarl	56	0197877486
18.	NISSI GROUP INTERNATIONAL	60	0165789450
19.	CESAD AFRIQUE	62	0197858329
20.	ARENOS Sarl	65	0197445404
21.	ABDES ECLAIR	66	0196103651
22.	FIONORE	67	0143794654
23.	MALF ET FILS	78	0197636658
24.	AMEN INDUSTRIES SARL	82	0197958241
25.	MAHU KPEGO CONSTRUCTION PLUS (M.K.C. BTP)	83	0197084769
26.	EDIAH MULTISERVICES SARL	107	0197098166
27.	DEFLAA SARL	108	0196646531
28.	BARIF	109	0167176463
29.	ABIRA SERVICES	110	0162931379
30.	SOLUTIONS ELECTRIQUES INDUSTRIELLES	111	0197726326
31.	GIORNO	116	0197874840
32.	MCTS Sarl	119	0142050920
33.	KING SOLOMON GROUP	120	0197740776
34.	GRANDE CIBLE AFRIQUE TECHNOLOGIE	121	0196050834
35.	2FD MULTI-SERVICES	122	0166341238
36.	SIMED-GROUP SARL	123	
37.	OREA GROUPE SARL	124	0140563232
38.	ESPOIR PERSEVERANCE	125	0165893196
39.	MAHOUTIN FM SERVICES	130	0140800222

Présenté par la PRMP
du CeFAL

Abomey-Calavi, le 22/04/2026

Sanni GBEDOUROROU

Vu et approuvé par le Directeur Général

Abomey-Calavi, le 27/04/2026

Le Directeur Général

Christian Raoul KOUTHON

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

RÉPUBLIQUE DU BENIN

En partenariat avec

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

PROJET DE TRANSITION AGROECOLOGIQUE
DANS LES ZONES COTONNIERES DU BENIN 2 (TAZCO 2)

AVIS PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) POUR LA CONTITUTION DU REPERTOIRE DE CANDIDATS POTENTIELS POUR LES DEMANDES DE COTATION.

AUTORITE CONTRACTANTE : CELLULE D'APPUI ET DE SUIVI (CAS) DU PROJET DE TRANSITION AGROECOLOGIQUE DANS LES ZONES COTONNIERES DU BENIN 2 (TAZCO 2)

AMI N° ...112... /SGM/MAEP/CAS-TAZCO 2/RAF/CPM

PROJET DE TRANSITION AGROECOLOGIQUE DANS LES ZONES COTONNIERES DU BENIN 2 (TAZCO 2)

1. Le présent avis public à manifestation d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics du projet de Transition Agroécologique dans les Zones Cotonnières du Bénin 2 (TAZCO 2) ayant reçu l'Avis de Non Objection de l'Agence Française de Développement (AFD) le 21/04/2026.
2. Le *projet de* Transition Agroécologique dans les Zones Cotonnières du Bénin 2 (TAZCO 2) *a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget* de l'Agence Française de Développement (AFD) des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés ci-après :

N°	Désignation
1.	Acquisition de matériels informatiques au profit des trois (03) composantes du projet TAZCO 2
2.	Acquisition de trois (03) véhicules (deux pick up et un de type station wagon 4X4) au profit des trois composantes du projet TAZCO 2 et un (01) véhicule de type SUV 4X4 au profil de la DPAF/MAEP (pour le compte du PADIAP)
3.	Acquisition de matériels de transformation pour les femmes
4.	Acquisition de dix (10) motos pour le renouvellement des motos des Techniciens
5.	Mobilisation d'un (01) prestataire pour le transport des semences de plantes améliorantes et fourragères récupérées auprès des producteurs vers les communes exprimant le besoin

6.	Recrutement d'un prestataire pour la formation des femmes sur la transformation des graines de Mucuna en produits dérivés
7.	Recrutement d'un prestataire pour la formation des femmes sur le conseil en gestion des AGR
8.	Recrutement d'un cabinet pour une étude sur les contraintes et opportunités de la filière coton bio
9.	Recrutement d'un expert en communication pour un appui perlé
10.	Elaboration d'une note de sécurité et formation des acteurs du projet TAZCO 2
11.	Recrutement d'un cabinet pour une étude sur la stratégie semences fertilitaires et fourragères

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Chargé de la passation des Marchés à l'adresse **alm.tazco2@gmail.com** et prendre connaissance des documents de constitution de la liste de candidats potentiels à la même adresse.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels complet à compter du 04/05/2026. Le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels en version électronique sous le format PDF sera remis aux candidats intéressés qui ont fait la demande par mail à l'adresse **alm.tazco2@gmail.com** et copie à **adjefedwigetazco@gmail.com**.
5. Les manifestations d'intérêt devront être rédigées en langue française et devront être envoyées en deux (02) exemplaires électroniques à savoir un (01) original et une (01) copie sous le format PDF, à l'adresse **alm.tazco2@gmail.com** et copie à **adjefedwigetazco@gmail.com** au plus tard le 20/05/2026, à 10h 00 mn précises. **Le défaut de présentation de la manifestation suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les manifestations qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées.
6. Les manifestations d'intérêt doivent être soumises par domaine/type de marché. Un même candidat peut déposer des dossiers pour plusieurs ou l'ensemble des domaines listés au point 2 ci-dessus du présent avis, et pourra être retenu sur la liste pour les marchés concernés, si ses dossiers spécifiques pour chacun de ces domaines sont jugés satisfaisants.

7. Chaque manifestation d'intérêt doit porter clairement la mention "Manifestation d'intérêt pour [insérer l'objet de l'avis à manifestation d'intérêts] au profit de Projet de Transition Agroécologique dans les Zones Cotonnières du Bénin 2 (TAZCO 2)".

8. Le dossier de manifestation d'intérêt doit comporter :

a) Pour les personnes morales

- la lettre de manifestation d'intérêt pour l'inscription à la liste des potentiels candidats des demandes de cotation, datée, signée et cachetée ;
- le registre de commerce et/ou les statuts de l'entreprise, avec en surlignage, le domaine d'activité en rapport avec le marché concerné. Les domaines d'activités désignés comme « **Diverses prestations** » ne seront pas considérés ;
- les preuves de l'exécution d'au moins trois (03) marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années (attestations de bonne fin d'exécution accompagnées des pages de garde et de signature de chaque marché).

b) Pour les personnes physiques (consultant individuel) :

- la lettre de manifestation d'intérêt pour le domaine concerné, datée, signée et cachetée ;
- le curriculum vitae (CV) détaillé du consultant daté et signé ;
- les copies des attestations de travail ou attestation de bonne fin ou attestations de service fait justifiant les expériences énumérées dans le CV.

Une liste de prestataire sera établie par domaine d'activité après étude de dossiers. Seuls les prestataires ayant satisfaits aux critères exigés figureront sur ladite liste et seront consultés pour d'éventuelles commandes.

9. Tout recours des candidats dans le cadre de cette procédure de constitution de liste de prestataires sera exercé suivant les modalités et délais prévus aux articles 3.2.11 des directives pour la passation des marchés financés par l'AFD dans les Etats étrangers.

Cotonou, le 29 AVR 2026

CELLULE D'APPUI ET DE SUIVI

LA RESPONSABLE

Funmilayo Edwige ADJE

Responsable de la cellule d'Appui et de Suivi

II- MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[Le candidat remplit la lettre ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le format de la lettre ne doit pas être modifié. Toute réserve ou déviation substantielle, par rapport à ce format, pourra entraîner le rejet de la manifestation]

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A

Madame/Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure habilitée]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure habilitée]*,

Après avoir examiné l'avis public à manifestation d'intérêt dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature pour la constitution de la liste de candidats potentiels pour les demandes de cotation *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de manifestation d'intérêt comprend :

1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;

3) le registre de commerce/les statuts ;

4) les preuves des expériences similaires [*copies des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants*] ou les expériences du personnel d'encadrement (copies des attestations de travail, des certificats et des attestations de bonne fin d'exécution) ;

Veuillez agréer, Madame/Monsieur la/le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

Nom *[insérer le nom complet de la personne signataire de la manifestation]*

En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[insérer la signature]*

Ayant pouvoir à signer la manifestation pour et au nom de *[insérer le nom complet du Candidat]*

En date du _____ ***[insérer la date de signature)***



Rubrique

Procès Verbal d'ouverture

MAIRIE DE ZE
REPUBLIQUE DU BENIN

COMMUNE DE ZE

BP 44 ZE
prmp.mairieze@gmail.com

COMMUNE DE ZE

MARCHE DE TRAVAUX

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

DAO N°3/2026-06M/T_ST_118570/C-ZE/SE/PRMP/S-PRMP du 18/03/ 2026

OBJET : Travaux d'aménagement et de clôture du domaine devant abriter le cimetière communal (lot1) ; travaux d'entretien et réfection du stade communal de Zè (lot 2) ; travaux d'aménagement des places publiques (lot 3).

Source de financement : Financement Mixte

Gestion : 2026

Imputation budgétaire : 2338

Accord de prêt : *Néant*

Commencé le 14 /04/2026
Achevé le 14 /04/2026

AVRIL 2026

Scanné avec CamScanner

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : Dossier d'appel d'offres N°3/2026-06M/T_ST_118570/C-ZE/SE/PRMP/S-PRMP du 18/03/2026 relatif aux Travaux de construction d'un module de trois salles de classe simple avec équipements à l'EPP Agbokpota (lot 1), d'un module de trois salles de Travaux d'aménagement et de clôture du domaine devant abriter le cimetière communal (lot1) ; travaux d'entretien et réfection du stade communal de Zè (lot 2) ; travaux d'aménagement des places publiques (lot 3).

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux mille vingt-six et le mardi 14 avril à 10 heures 30 minutes, dans la deuxième salle de réunion de la mairie de Zè, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.
Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication dans le Journal des marchés publics le 18/03/2026, la Nation en date du 18/03/2026 et sur le SIGMaP en date du 18/03/2026.

Le présent avis d'appel d'offres a fait l'objet d'un addendum n°001/C-ZE/SE/PRMP/S-PRMP/2026 du 30/03/2026 publié le 02/04/2026 dans le Journal des marchés publics du 18/03/2026 et la Nation en date du 18/03/2026.

La date limite de remise des offres était fixée au 14 avril 2026 à 10 heures 00.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la cellule de contrôle des marchés publics suivant le procès-verbal N°010-CCMP/S-CCMP/2026 du 12/03/2026.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°03-C-ZE/2026D/260/SE/PRMP/A-PRMP/SP-PRMP du 10/04/2026 :

- Président : NOUGLOI S. Anselme, PRMP ;

- Rapporteur : DOVI Kumi Amen, DST ;

- Membres :

Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
ADOUKONOU Hermionne	Représentante DAAF	Avec voix délibérative
OGOU Jocelin	A-PRMP	Avec voix délibérative

Les travaux sont répartis en lots comme suit :

- lot n°1 : **Travaux d'aménagement et de clôture du domaine devant abriter le cimetière communal**
- lot n°2 : **Travaux d'entretien et réfection du stade communal de Zè ;**
- lot n°3 : **Travaux d'aménagement des places publiques.**

Aux date et heure limites de dépôt des offres, trente-huit (38) soumissionnaires ont retiré le dossier et vingt-trois (23) ont déposé leurs plis pour l'ensemble des trois (03) lots.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	MAUGA BUSINESS	14/04/2026 à 08 H 03	AHOSSY Gael 0147473816	BENIN	LOT 1
2	PRINCIA SARL	14/04/2026 à 08 H 06	ADANDJI Habib 0196395565	BENIN	LOT 1
3	DIRECT SERVICES AFRIQUE	14/04/2026 à 08 H 09	AKPOVI Christian 0197658434	BENIN	LOT 2 et 3
4	SOTRAS SARL	14/04/2026 à 08 H 11	IMOROU Mohamed 0197633682	BENIN	LOT 1
5	TOPO REPERE	14/04/2026 à 08 H 13	MEBOUNOU Armel 0166046862	BENIN	LOT 2 et 3
6	TERAPRO	14/04/2026 à 08 H 17	LAWANI A. El Mouhoufadji 0191111008	BENIN	LOT 1
7	BEER SCHEBA	14/04/2026 à 08 H 19	AZA Félicien 0196310699	BENIN	LOT 2 et 3
8	BRIGHT SHIELD	14/04/2026 à 08 H 21	METONOU Albert 0161908466	BENIN	LOT 1
9	HESSED SARL	14/04/2026 à 08 H 24	HOUNLI Elisée 0191530136	BENIN	LOT 1
10	SITAMAP BTP	14/04/2026 à 08 H 29	MARETE Lydwine 0196256213	BENIN	LOT 3
11	INTER JAFCO	14/04/2026 à 09 H 02	FANOU Hervé 0140266189	BENIN	LOT 1
12	LA SANTA SERVICE	14/04/2026 à 09 H 04	GNIMADI Charles 0197887733	BENIN	LOT 1 et 3
13	BARACHIEL INNOVATIONS	14/04/2026 à 09 H 11	AHOUNOU Déo-Gratias 0166567141	BENIN	LOT 1
14	ETS BUROMIX	14/04/2026 à 09 H 13	AVANON Elie 0147382484	BENIN	LOT 1, 2 et 3
15	GLORY TO CHRIST SARL	14/04/2026 à 09 H 15	TCHABY Seth 0196316034	BENIN	LOT 1
16	TRANS-UNIT	14/04/2026 à 09 H 17	ADAGBE Belleve 0166492247	BENIN	LOT 1
17	SUCCES GROUP	14/04/2026 à 09 H 31	HOUNKPE Euloge 0196486248	BENIN	LOT 1
18	BKS CONSTRUCTION	14/04/2026 à 09 H 39	DEGBOUBY Amoristhon 0152681850	BENIN	LOT 3
19	SIC BTP OF AFRICA	14/04/2026 à 09 H 42	AGLINDE Enock 0197222305	BENIN	LOT 1 et 3
20	CMI SARL	14/04/2026 à 09 H 47	SOUNONKPERA Sarè 0191451537	BENIN	LOT 1 et 3
21	PREFA BUILDING ENGINEERING	14/04/2026 à 09 H 50	KPEKPASSI Faiçal 0166181836	BENIN	LOT 1

22	OLAMIDE TEMIDERE	14/04/2026 à 09 H 51	KAKPO A. Mouléra 0166365001	BENIN	LOT 3
23	ETRACO	14/04/2026 à 09 H 53	AIZONOU Merice 0197296516	BENIN	LOT 1

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis

- **Lot 1 : Travaux d'aménagement et de clôture du domaine devant abriter le cimetière communal**

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	MAUGA BUSINESS	PRINCIA SARL	SOTRAS SARL	TERAPRO	BRIGHT SHIELD	HESSED SARL	INTERJAFCO SARL	LA SANTA SERVICE	BARACHIEL INNOVATIONS	ETS BUROMIX	GLORYTO CHRIST SARL	TRANS-UNIT	SUCCES GROUP	SIC BTP OF AFRICA	CMI SARL	PREFA BUILDING ENGINEERING	ETRACO
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	NON
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Rejeté**	**Rejeté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Rejeté**	**Rejeté**	**Accepté**	**Accepté**	**Rejeté**

- **Lot 2 : Travaux d'entretien et réfection du stade communal de Zè**

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	DIRECT SERVICES AFRIQUE	TOPO REPERE	BEER SCHEBA	ETS BUROMIX
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI

N°	Eléments à vérifier / Soumissionnaires	DIRECT SERVICES AFRIQUE	TOPO REPERE	BEER SCHEBA	ETS BUROMIX
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	NON	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		**Accepté**	**Accepté**	**Rejeté**	**Accepté**

- **Lot 3 : Travaux d'aménagement des places publiques.**

N°	Eléments à vérifier / Soumissionnaires	DIRECT SERVICES AFRIQUE	TOPO REPERE	BEER SCHEBA	SITAMAP BTP	LA SANTA SERVICE	ETS BUROMIX	BKS CONSTRUCTION	SIC BTP OF AFRICA	CMI SARL	OLAMIDE TEMIDERE
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		**Accepté**	**Rejeté**	**Rejeté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Rejeté**	**Rejeté**	**Accepté**

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli

Ouverture des plis

- **Lot 1 : Travaux d'aménagement et de clôture du domaine devant abriter le cimetière communal**

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires											
		MAUGA BUSINESS	PRINCIA SARL	SOTRAS SARL	TERAPRO	BRIGHT SHIELD	HESSED SARL	INTER JAFCO SARL	ETS BUROMIX	GLORY TO CHRIST SARL	TRANS-UNIT	CMI SARL	PREFA BUILDING ENGINEERING
1	Présence de la Clé USB	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
2	Présence de la version scannée de l'offre sur la clé USB[1]	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
3	Lettre de soumission	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
4	Montant HT	105 799 766	95 751 051	108 761 094	82 974 726	106 792 300	105 000 000	102 647 700	94 841 880	137 113 874	103 047 864	136 692 203	99 368 365
5	Montant TTC	124 843 724	112 986 240	128 338 091	97 910 177	126 014 914	123 900 000	121 124 286	111 913 418	161 794 372	121 596 409	161 296 800	117 254 671
6	Rabais	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
7	Bordereau des prix unitaires (BPU)F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
8	Détail Quantitatif et Estimatif	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
9	Cadre de sous détail des prix	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
10	Garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
11	Confirmation écrite	F	NA	NA	NA	F	F	NA	NA	NA	F	F	F
12	Engagement du soumissionnaire	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
13	Programme de mobilisation	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
14	Calendrier de mobilisation	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
15	Calendrier de	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F

[1]Les clés USB doivent être ouvertes à la séance d'ouverture pour vérifier la présence de la copie de la soumission en version scannée PDF

	construction												
16	Organisation des travaux	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
17	Méthodes d'exécution ou de réalisation	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
18	Liste du personnel	F	F	F	F	F	F	NF	F	F	F	F	F
19	Personnel d'encadrement	F	NF	F	NF	F	NF	F	F	NF	NA	NF	F
20	Liste du matériel	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
21	Registre de commerce	F	F		F	F	F	F	F	F	F	F	F
22	Références techniques	NA	NA	NA	NA	F	NA	NA	NA	NA	F	NA	NA
23	Etats financiers (2022,2023 et 2024)	NA	NA	NA	NA	F	NA	NA	NA	NA	F	NA	NA
24	Bilan d'ouverture	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
25	Attestation de capacité financière	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
26	Attestation d'assurance des risques professionnels	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
27	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F	NA	F	F	F	F	NA	NA	F	F	F

- **Lot 2 : Travaux d'entretien et réfection du stade communal de Zè**

N°	Eléments à vérifier	SOUMISSIONNAIRES		
		DIRECT SERVICES AFRIQUE	TOPO REPERE	ETS BUROMIX
1	Présence de la Clé USB	F	F	F
2	Présence de la version scannée de l'offre sur la clé USB[2]	F	F	F
3	Lettre de soumission	F	F	F
4	Montant HT	7 028 407	6 609 799	11 025 290
5	Montant TTC	8 293 520	7 799 562	13 009 842
6	Rabais	3 %	NEANT	NEANT
7	Bordereau des prix unitaires (BPU)	F	F	F
8	Détail Quantitatif et Estimatif	F	F	F
9	Cadre de sous détail des prix	F	F	F
10	Garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie	F	F	F
11	Confirmation écrite	F	NA	NA
12	Engagement du soumissionnaire	F	F	F
13	Programme de mobilisation	F	F	F
14	Calendrier de mobilisation	F	F	F
15	Calendrier de construction	F	F	F
16	Organisation des travaux	F	F	F
17	Méthodes d'exécution ou de réalisation	F	F	F
18	Liste du personnel	F	F	F
19	Personnel d'encadrement	NA	NA	F
20	Liste du matériel	F	F	F
21	Registre de commerce	F	F	F
22	Références techniques	F	F	NA
23	Etats financiers (2022,2023 et 2024)	F	F	NA
24	Bilan d'ouverture	F	NA	F
25	Attestation de capacité financière	F	F	F

[2]Les clés USB doivent être ouvertes à la séance d'ouverture pour vérifier la présence de la copie de la soumission en version scannée PDF

26	Attestation d'assurance des risques professionnels	NA	NA	F
27	Attestation de non exclusion de la commande publique	NA	NA	F

- **Lot 3 : Travaux d'aménagement des places publiques**

N°	Eléments à vérifier	SOUMISSIONNAIRES						
		DIRECT SERVICES AFRIQUE	SITAMAP BTP	LA SANTA SERVICE	ETS BUROMIX	BKS CONSTRUCTION	CMI SARL	OLAMIDE TEMIDERE
1	Présence de la Clé USB	F	F	F	F	F	F	F
2	Présence de la version scannée de l'offre sur la clé USB[3]	F	F	F	F	F	F	F
3	Lettre de soumission	F	F	F	F	F	F	F
4	Montant HT	15 500 175	17 000 000	15 534 253	15 171 081	15 521 010	15 923 201	14 314 880
5	Montant TTC	18 290 207	20 060 000	18 330 418	17 901 875	18 314 792	18 789 377	16 891 558
6	Rabais	3%	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	5%	NEANT
7	Bordereau des prix unitaires (BPU)F	F	F	F	F	F	F	F
8	Détail Quantitatif et Estimatif	F	F	F	F	F	F	F
9	Cadre de sous détail des prix	F	F	F	F	F	F	F
10	Garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie	F	F	F	F	F	F	F
11	Confirmation écrite	F	NA	F	NA	NA	F	F
12	Engagement du soumissionnaire	F	F	F	F	F	F	F
13	Programme de mobilisation	F	F	F	F	F	F	F
14	Calendrier de mobilisation	F	F	F	F	F	F	F
15	Calendrier de construction	F	F	F	F	F	F	F
16	Organisation des travaux	F	F	F	F	F	F	F
17	Méthodes d'exécution ou de réalisation	F	F	F	F	F	F	F
18	Liste du personnel	F	F	F	F	F	F	F
19	Personnel d'encadrement	NA	NA	NF	F	F	NF	NA

[3]Les clés USB doivent être ouvertes à la séance d'ouverture pour vérifier la présence de la copie de la soumission en version scannée PDF

20	Liste du matériel	F	F	F	F	F	F	F
21	Registre de commerce	F	F	F	F	F	F	F
22	Références techniques	F	F	NA	NA	NA	NA	F
23	Etats financiers (2022,2023 et 2024)	F	F	NA	NA	NA	NA	F
24	Bilan d'ouverture	NA	NA	F	F	F	F	NA
25	Attestation de capacité financière	F	F	F	F	F	F	F
26	Attestation d'assurance des risques professionnels	NA	NA	NF	F	F	F	NA
27	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F	NA	F	NA	F	F

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires .....NEANT.....

- des membres du ou de la COE .....NEANT.....

- des membres de l'organe de.....NEANT.....

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 14 heures 45 minutes.

Fait à Zè, le 14 avril 2026

Président

NOUGLOI S. Anselme

Rapporteur

DOVI Kumi Amen

Membre

ADOUKONOU Hermionne

Membre

OGOU Jocelin

L'organe de contrôle

BIBI CHABI Honorat

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'ENERGIE DE L'EAU ET DES MINES

SOCIETE BENINOISE D'ENERGIE ELECTRIQUE

(SBEE)

DIRECTION DE L'ELECTRIFICATION RURALE

(DER)

البنك الإسلامي للتنمية
Islamic Development Bank

Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES MANIFESTATIONS D'INTERET

AMI N° 357/2026/SBEE/DG/DER – PRMP/SP-PRMP/PAEB/DCP/SPM du 03 mars 2026

Nom de l'autorité contractante : SOCIÉTÉ BÉNINOISE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE (SBEE)

Titre du projet : Projet d'Appui à l'Electrification au Bénin (PAEB)

Objet du marché : SELECTION DE CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LE POSTE DE SPECIALISTE EN MESURE DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A L'ÉLECTRIFICATION AU BENIN (PAEB)

Source de financement : BID

Gestion : *2026*

Avril 2026

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : Avis à Manifestation d'Intérêt n° 357/2026/SBEE/DG/DER – PRMP/SP-PRMP/PAEB/DCP/SPM du 03 mars 2026 relatif à la SELECTION DE CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LE POSTE DE SPECIALISTE EN MESURE DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A L'ÉLECTRIFICATION AU BENIN (PAEB)

Méthode de sélection : Avis à Manifestation d'Intérêt

L'an deux mil vingt-six et le jeudi 16 avril, à 10 heures 30 minutes, dans la salle 219 de la Direction Générale de la Société Béninoise d'Energie Electrique sise à Ganhi, Avenue du Gouverneur Général PONTY, face Préfecture du Littoral, 01 BP 123 COTONOU, la Commission d'ouverture et d'évaluation des offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des manifestations d'intérêt relatives au marché cité en objet.

Cet avis à manifestation d'intérêt a fait l'objet d'une publication dans le journal LA NATION n° 8886 du 03 mars 2026 dans le journal des Marchés Publics n°619 du 05 mars 2026 sur le site de la SBEE et sur dg Market le 03 mars 2026.

La date limite de remise des offres était fixée au 16 avril 2026 à 10h 00mn.

Ont pris part à cette séance conformément aux notes de service n° 116238/26/DG/PRMP/SP-PRMP/DCP/SPM, 116248/26/DG/PRMP/SP-PRMP/DCP/SPM du 08/04/2026 et à la lettre d'invitation n° 115999/26/DG/PRMP/SP-PRMP/DCP/SPM du 07/04/2026 les personnes dont les noms suivent :

- Présidente : Madame Amandine J. TOPANOU, Chef Département Conduite des Procédures, Représentante de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SBEE
- Rapporteur : Monsieur Mowaïd AMOUSSA, spécialiste en passation des Marchés à la PRMP
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
DER	Nasser A. TCHASSAMA SOULE	Gestionnaire de Projet / Représentant DER	Avec voix délibérative
DRH	Oswald ATAKOLODJOU	Représentant DRH	
DFC	Ossénatou Anita ALI	Représentant DFC	
PRMP	Landelin OKE	SPM/PRMP	Sans voix délibérative

Était également présent, Monsieur Aurlus MONGADJI, Représentant du Chef de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de la SBEE.

Les prestations sont réparties en lot unique.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, trente-trois (33) ont retiré l'avis à manifestation d'intérêt. Douze (12) offres physiques et seize (16) offres électroniques dont une (01) offre électronique en retard ont été réceptionnées.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, la Présidente de la COE a ouvert la séance par la lecture des noms des candidats dont les manifestations ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

OFFRES PHYSIQUES

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	SACCA SILLA Samadou	27/03/2026 à 11 h 15	SACCA SILLA Samadou 0143130906	Bénin	Néant
2	CHODATON Philoméne	30/03/2026 à 11 h 09	CHODATON Philoméne 0195853158	Bénin	Néant
3	AYEDJO Fadoumi	09/04/2026 à 15 h 29	AYEDJO Fadoumi 0192161667	Bénin	Néant
4	AGBANI Sourou Bienvenu	10/04/2026 à 12 h 10	AGBANI Sourou Bienvenu 0197922525	Bénin	Néant
5	NAGNIMI Kabirou	13/04/2026 à 08 h 36	NAGNIOU Kabirou	Bénin	Néant
6	AWEDJE Ibukun Joab	15/04/2026 à 11 h 08	AWEDJE Ibukun Joab	Bénin	Néant
7	OGUIDI Babatundé Eugène	16/04/2026 08 h 15	OGUIDI Babatundé Eugène	Bénin	Néant
8	TONON Fidèle	16/04/2026 08 h 20	TONON Fidèle	Bénin	Néant
9	AHOUANDJINOU Hermione	16/04/2026 08 h 54	AHOUANDJINOU Hermione	Bénin	Néant
10	DJAGORO Comlan D. Sylvain	16/04/2026 09 h 18	DJAGORO Comlan D. Sylvain	Bénin	Néant
11	YONLONFOUN Mahougnon Richard	16/04/2026	AMOUSSOU Diane	Bénin	Néant

	Wilfrid	09 h 20			
12	LEGBA CHRISTIAN	16/04/2026 09 h 33	LEGBA CHRISTIAN	Bénin	Néant

OFFRES ELECTRONIQUES

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	AGOSSOU Samson	23/03/2026 14 h 04	AGOSSOU Samson	Benin	Néant
2	DJAGORO Sylvain	07/04/2026 à 12 h 08	DJAGORO Sylvain	Benin	Néant
3	ALLOMASSO Tchokponhoué	09/04/2026 à 12 h 09	ALLOMASSO Tchokponhoué	Benin	Néant
4	HOUNSA Jules	15/04/2026 à 12 h 03	HOUNSA Jules	Benin	Néant
5	EWEDJE Ibukun Joab	15/04/2026 à 15 h 20	AWEDJE Ibukun Joab	Benin	Néant
6	AKPO Marius Afouda	15/04/2026 à 18 h 00	AKPO Marius Afouda	Benin	Néant
7	SEIDOU Mounirou	15/04/2026 à 23 h 01	SEIDOU Mounirou	Benin	Néant
8	AHOUANDJINOU Hermione I.	16/04/2026 à 01 h 06	AHOUANDJINOU Hermione I.	Benin	Néant
9	SABI OROU BOGO Abib	16/04/2026 à 05 h 19	SABI OROU BOGO Abib	Benin	Néant
10	KOGBLEVI Ardy	16/04/2026 à 07 h 07	KOGBLEVI Ardy	Benin	Néant
11	OGUIDI Babatundé Eugène	16/04/2026 à 07 h 10	OGUIDI Babatundé Eugène	Benin	Néant
12	SEYDOU Waidi	16/04/2026 à 08 h 00	SEYDOU Waidi	Benin	Néant
13	AKPLE Sessode Idelphonse	16/04/2026 à 08 h 17	AKPLE Sessode Idelphonse	Benin	Néant

14	AYENA Abraham	16/04/2026 à 08 h 21	AYENA Abraham	Benin	Néant
15	MINGNANNOU Codjovi	16/04/2026 à 09 h 35	MINGNANNOU Codjovi	Benin	Néant
16	YONLONFOUN Richard	16/04/2026 à 10 h 23	YONLONFOUN Richard	Benin	En retard

La COE a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis

Offres Physiques

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	1 SAUCA SILLA Samadou	2 CHODATON Philomène	3 AVEDRO Ladoum	4 AGBANI Sourou Bienvenu	5 NAGNIMI Kabiteu	6 AWEDJE Ibukun Jonh	7 OGUEDJI Hafiatoundé Eugène	8 TONON Fidèle	9 AHOUANDJINOU Hermione
1	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
2	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
3	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	10. DJAGORO Cianlan D. Sylvain	11. YONLONFOUN Mahoungnon Richard W	12. LEGBA CHRISTIAN
4.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui
5.	Respect du caractère anonyme des plis	Oui	Oui	Oui
6.	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté *(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)*		ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE

Offres électroniques

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	1. AGOSSOU Samson	2. DJAGORO Sylvain	3. ALLOMASSO Tchokpontinou	4. HOUNSA Jules	5. EWEDJI Ibukun Joab	6. AKPO Marius Afouda	7. SEIDOU Mounirou	8. AHOUANDJINOU Hermione I.	9. SABI OROU BOGO Abib	10. KOGBLEVI Ardy
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté *(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)*		ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	11. OGUIDI Babatoundé Eugène	12. SEYDOU Waidi	13. AKPAE Sessinde Idelphonse	14. AYENA Abraham	15. MINGNANNOU Codjovi	16. YOVOUNFOUN Richard
2.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	REJETE

Tableau d'ouverture des plis
Offres PHYSIQUES

Eléments à vérifier	*Soumissionnaires*								
	1. SACLA SILLA Samadou	2. CHODATON Philomène	3. AYEDJI Fabiani	4. AGBANI Soumi Bienvenu	5. NAGNIN Kadiroo	6. AWEDE Ibakim Joab	7. DAGBE Rabaniyde Eugène	8. DJOGBENOU Fidèle	9. ADOUANDINOU Hermione
Date et Heure de dépôt	27/03/2026 à 11 h 15	30/03/2026 à 11 h 09	09/04/2026 à 15 h 29	10/04/2026 à 12 h 10	13/04/2026 à 08 h 36	15/04/2026 à 11 h 08	16/04/2026 à 08 h 15	16/04/2026 à 08 h 20	16/04/2026 à 08 h 54
Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Enveloppes marquées « SUBSTITUTION » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Original de l'offre	Un (01)	Un (01)	Un (01)	Un (01)	Un (01)	Un (01)	Un (01)	Un (01)	Un (01)
Lettre de manifestation d'intérêt (lettre de motivation) datée, signée	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
Curriculum Vitae	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
Diplôme	Fourni	Non Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
Références (attestation de travail et de service fait)	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
Preuve de la nationalité	Fourni (passeport)	Non Fourni	Fourni (passeport)	Fourni (CIP = Certificat de nationalité)	Fourni (Certificat de nationalité)	Fourni (Carte biométrique)	Fourni (Certificat de nationalité)	Non Fourni	Fourni (Carte biométrique)
Observations	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

Eléments à vérifier	*Soumissionnaires*		
	10. DJAGBO Comlan Et. Sylvain	11. YONLONTOUN Mahougnon Richard W.	12. LI-GBA CHRISTIAN
Date et Heure de dépôt	16/04/2026 à 09 h 18	16/04/2026 à 09 h 20	16/04/2026 à 09 h 33
Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant
Enveloppes marquées « SUBTITUTION » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant
Original de l'offre	Un (01)	Un (01)	Un (01)
Lettre de manifestation d'intérêt (lettre de motivation) datee, signée	Fourni	Fourni	Fourni
Curriculum Vitae	Fourni	Fourni	Fourni
Diplôme	Fourni	Fourni	Fourni
Références (attestation de travail et de service fait)	Fourni	Fourni	Fourni
Preuve de la nationalité	Fourni (Carte biométrique)	Fourni (acte de naissance)	Fourni (passeport)
Observations	Néant	Néant	Néant

Offres ELECTRONIQUES

Eléments à vérifier	*Soumissionnaires*									
	1. AGOSSOU Sanwilo	2. DJAGORO Sylvain	3. ALLOMASSO Léocadie	4. HOUNSA Jules	5. EWEHE Boukou Issah	6. AKPO Marius Afouda	7. SEHOU Moumouni	8. ADOU ANDJINOU Hermione L.	9. SAHI OROU BOKO Abib	10. KOUBEVI Ayi
Date et Heure de dépôt	09/03/2026 à 23 h 15	07/04/2026 à 12 h 08	09/04/2026 à 12 h 09	15/04/2026 à 12 h 03	15/04/2026 à 15 h 20	15/04/2026 à 18 h 00	15/04/2026 à 23 h 01	16/04/2026 à 01 h 06	16/04/2026 à 05 h 19	16/04/2026 à 07 h 07
Original de l'offre	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Lettre de manifestation d'intérêt (lettre de motivation) datée, signée	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
Curriculum Vitae	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
Diplôme	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
Références (attestation de travail et de service fait)	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
Preuve de la nationalité	Fourni (passeport)	Fourni (Carte biométrique)	Non Fourni	Fourni (CIP)	Fourni (Carte biométrique)	Fourni (Carte biométrique)	Fourni (Passeport)	Fourni (Carte biométrique)	Fourni (Carte biométrique ; CIP)	Non Fourni
Observations	Néant	A également fourni une offre physique (offre physique N°10)	Néant	Néant	A également fourni une offre physique (offre physique N°06)	Néant	Néant	A également fourni une offre physique (offre physique N°09)	Néant	Néant

Eléments à vérifier	*Soumissionnaires*				
	11. [illegible] Eugène	12. SEYDOU Wandi	13. AKPE Nessofe Idéphonse	14. AYENA Abraham	15. MINGNANNOU Godjovi
Date et Heure de dépôt	16/04/2026 à 07 h 10	16/04/2026 à 08 h 00	16/04/2026 à 08 h 17	16/04/2026 à 08 h 21	16/04/2026 à 09 h 35
Original de l'offre	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Lettre de manifestation d'intérêt (lettre de motivation) datée, signée	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
Curriculum Vitae	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
Diplôme	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
References (attestation de travail et de service fait)	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
Preuve de la nationalité	Fourni (Certificat de nationalité)	Fourni (passeport)	Fourni (passeport)	Non Fourni	Non Fourni
Observations	A également fourni une offre physique (offre physique N°09)	A fourni un fichier Word	Néant	Néant	Néant

En outre, le dépouillement a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires

…Néant……

- des membres du COE

……Néant……

- des membres de l'organe de contrôle……

……Néant……

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

La Présidente a clôturé la séance à 12 heures 50 minutes.

Fait à Cotonou, le 16/04/2026

La Présidente

Amandine J. TOTANOU
CJCP / PRMP.

Le Rapporteur

Moucaïla DAOUSSA
SPM-PRMP

Les membres

ATAKOLOGTOU
Oswald
Rpt/DRH

ALI Ossénatou Anita
Repte DFC

TCHASSAGA Z.A. Nasser
Coord PAEB / DEP

OKE Landelin
SPM/PRMP

L'Organe de Contrôle

Fulbert MONGAZI

I 18657-26

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'ENERGIE DE L'EAU ET DES MINES

SOCIETE BENINOISE D'ENERGIE ELECTRIQUE

(SBEE)

DIRECTION DE L'ELECTRIFICATION RURALE

(DER)

البنك الإسلامي للتنمية
Islamic Development Bank

Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES MANIFESTATIONS D'INTERET

AMI N° 358/2026/SBEE/DG/DER – PRMP/SP-PRMP/PAEB/DCP/SPM du 03 mars 2026

Nom de l'autorité contractante : SOCIÉTÉ BÉNINOISE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE (SBEE)

Titre du projet : Projet d'Appui à l'Electrification au Bénin (PAEB)

Objet du marché : SELECTION DE CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LE POSTE DE COMPTABLE AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A L'ÉLECTRIFICATION AU BENIN (PAEB)

Source de financement : BID

Gestion : *2026*

Avril 2026

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : Avis à Manifestation d'Intérêt n° 358/2026/SBEE/DG/DER – PRMP/SP-PRMP/PAEB/DCP/SPM du 03 mars 2026 relatif à la SELECTION DE CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LE POSTE COMPTABLE AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A L'ÉLECTRIFICATION AU BENIN (PAEB)

Méthode de sélection : Avis à Manifestation d'Intérêt

L'an deux mil vingt-six et le mardi 21 avril, à 10 heures 30 minutes, dans la salle 219 de la Direction Générale de la Société Béninoise d'Energie Electrique sise à Ganhi, Avenue du Gouverneur Général PONTY, face Préfecture du Littoral, 01 BP 123 COTONOU, la Commission d'ouverture et d'évaluation des offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des manifestations d'intérêt relatives au marché cité en objet.

Cet avis à manifestation d'intérêt a fait l'objet d'une publication dans le journal LA NATION n° 8886 du 03 mars 2026 dans le journal des Marchés Publics n°619 du 05 mars 2026 sur le site de la SBEE et sur dg Market le 03 mars 2026.

La date limite de remise des offres était fixée au 21 avril 2026 à 10h 00mn.

Ont pris part à cette séance conformément aux notes de service n° 118091/26/ DG/PRMP/SP-PRMP/DCP/SPM, 118096/26/DG/PRMP/SP-PRMP/DCP/SPM du 08/04/2026 et à la lettre d'invitation n° 117792/26/DG/PRMP/SP-PRMP/DCP/SPM du 07/04/2026 les personnes dont les noms suivent :

- Présidente : Madame Amandine J. TOPANOU, Chef Département Conduite des Procédures, Représentante de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SBEE
- Rapporteur : Monsieur Mowaïd AMOUSSA, spécialiste en passation des Marchés à la PRMP
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
DER	Nasser A. TCHASSAMA SOULE	Gestionnaire de Projet / Représentant DER	Avec voix délibérative
DRH	Oswald ATAKOLODJOU	Représentant DRH	
DFC	Romaric SEHOUNON	Représentant DFC	
PRMP	Landelin OKE	SPM/PRMP	Sans voix délibérative

Était également présent, Monsieur Aurlus MONGADJI, Représentant du Chef de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de la SBEE.

Les prestations sont réparties en lot unique.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, trente-cinq (35) ont retiré l'avis à manifestation d'intérêt. Six (06) offres physiques et vingt et un (21) offres électroniques.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, la Présidente de la COE a ouvert la séance par la lecture des noms des candidats dont les manifestations ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

OFFRES PHYSIQUES

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	GLADJA Yélogni Scholastique	27/03/2026 à 10 h 32	GLADJA Yélogni Scholastique 0167697852 0140508863	Bénin	Offre retirée le 20/04/2026 A 11h
2	BIO SEKO WOROU Abdau-raman	01/04/2026 à 11 h 17	BIO SEKO WOROU Abdau-raman 0194448808	Bénin	Néant
3	ZAKARI ALLOU Fadel	02/04/2026 à 08 h 46	ZAKARI ALLOU Fadel 0197318899	Bénin	Néant
4	SODANSOU Christian	08/04/2026 à 14 h 38	AKPO O. H. Léon 0166651846	Bénin	Néant
5	HOUNKPE Georstine	09/04/2026 à 08 h 30	HOUNKPE Georstine 0196774135	Bénin	Néant
6	KANEHO Bertille Marthe	20/04/2026 à 11 h 08	KANEHO Bertille Marthe 0192594283	Bénin	Néant
7	GLADJA Yélogni Scholastique	20/04/2026 à 11 h 58	GLADJA Yélogni Scholastique 0167697852 0140508863	Bénin	Néant

OFFRES ELECTRONIQUES

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	MAMA GAO Riyadath	15/03/2026 01 h 36	MAMA GAO Riyadath	Benin	Néant
2	TOVISSOHE Ella	16/03/2026 à 14 h 03	TOVISSOHE Ella	Benin	Néant
3	BIAOU Amour	16/03/2026 à 18 h 22	BIAOU Amour	Benin	Néant
4	FAGNIHOUN Janice	17/03/2026 à 13 h 21	FAGNIHOUN Janice	Benin	Néant
5	OLOSSOUMARE Latifou	23/03/2026 à 17 h 48	OLOSSOUMARE Latifou	Benin	Néant
6	KPODANHO Hans	24/03/2026 à 10 h 19	KPODANHO Hans	Benin	Néant
7	KONGO MOURTALA Ikililou	26/03/2026 à 11 h 21	KONGO MOURTALA Ikililou	Benin	Néant
8	DANDOGA Aimé	27/03/2026 à 13 h 16	DANDOGA Aimé	Benin	Néant
9	AKOUTA Rodolpho	03/04/2026 à 13 h 37	AKOUTA Rodolpho	Benin	Néant
10	GBEYETIN Cédric	10/04/2026 à 15 h 29	GBEYETIN Cédric	Benin	Néant
11	BABO Marie-Ange	15/04/2026 11 h 31	BABO Marie-Ange	Benin	Néant
12	AYATIN Déo-Gracias	16/04/2026 à 10 h 52	AYATIN Déo-Gracias	Benin	Néant
13	LATEDJOU Théophilia	17/04/2026 à 16 h 18	LATEDJOU Théophilia	Benin	Néant
14	LANTONKPODE Romuald	19/04/2026 à 13 h 20	LANTONKPODE Romuald	Benin	Néant
15	ODOUMONHOU Expédit	20/04/2026 à 09 h 00	ODOUMONHOU Expédit	Benin	Néant
16	KEKEH Romaldo	20/04/2026	KEKEH Romaldo	Benin	Néant

		à 11 h 00			
17	TOSSE Lydie	20/04/2026 à 16 h 19	TOSSE Lydie	Benin	Néant
18	HOUSSOU -DJEDJE Herman	20/04/2026 à 17 h 27	HOUSSOU - DJEDJE Herman	Benin	Néant
19	TINEPONANTI Brice	20/04/2026 à 17 h 59	TINEPONANTI Brice	Benin	Néant
20	SAIZONOU Merveille	21/04/2026 à 09 h 57	SAIZONOU Merveille	Benin	Néant
21	SODANSOU Christian	21/04/2026 à 10 h 00	SODANSOU Christian	Benin	Offre

La COE a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis

Offres Physiques

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	2. BIO SEKO WOROU Abdou-Raman	3. ZAKARI ALLOU Fadel	4. SODANSOU Christian	5. HOUNKPE Georstine	6. KANEHO Bertille Marthe	7. GLADJA Yélogni Scholastique
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE

Offres électroniques

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	1. MAMA GAO Riyadath	2. TOVISSOHE Ella	3. BIAOU Amour	4. FAGNIHOUN Janice	5. OLOSSOUMARE Latifou	6. KPODANHO Hans	7. KONGO MOURTALA Ikililou	8. DANDOGA Aimé	9. AKOUTA Rodolphe	10. GBEYETIN Cédric
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	11. BABO Marie-Ange	12. AYATIN Déo-Gracias	13. LATEDJOU Théophilia	14. LANTONKPODE Romuald	15. ODOUMONHOU Expédit	16. KEKEH Romaldo	17. TOSSE Lydie	18. HOUSSOU-DJEDJE Herman	19. TINEPONANTI Brice	20. SAIZONOU Merveille	21. SODANSOU Christian
2.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE

Tableau d'ouverture des plis
Offres PHYSIQUES

Eléments à vérifier	*Soumissionnaires*					
	2. BIO SEKO WOROU Abdou-Raman	3. ZAKARI ALLOU Fadel	4. SODANSOU Christian	5. HOUNKPE Georstine	6. KANEHO Bertille Marthe	7. GLADJA Yélogni Scholastique
Date et Heure de dépôt	01/04/2026 à 11 h 17	02/04/2026 à 08 h 46	08/04/2026 à 14 h 38	09/04/2026 à 08 h 30	20/04/2026 à 11 h 08	20/04/2026 à 11 h 58
Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Enveloppes marquées « SUBTITUTION » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Original de l'offre	Un (01)	Un (01)	Un (01)	Un (01)	Un (01)	Un (01)
Lettre de manifestation d'intérêt (lettre de motivation) datée, signée	Fourni	Fourni	Fourni	Non Fourni	Fourni	Fourni
Curriculum Vitae	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
Diplôme	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
Références (attestation de travail et de service fait)	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
Preuve de la nationalité	Fourni (passeport)	Fourni (Carte d'identité)	Fourni (Carte biométrique ; certificat de nationalité)	Fourni (passeport)	Fourni (CIP)	Fourni (Certificat de nationalité)
Observations	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

Offres ELECTRONIQUES

Eléments à vérifier	*Soumissionnaires*									
	1. MAMA GAO Riyadath	2. TOVISSOHE Ella	3. BIAOU Amour	4. FAGNIHOUN Janice	5. OLOSSOUMARE Latifou	6. KPODANHO Hans	7. KONGO MOURTALA Ikililou	8. DANDOGA Aimé	9. AKOUTA Rodolpho	10. GBEYETIN Cédric
Date et Heure de dépôt	15/03/2026 01 h 36	16/03/2026 à 14 h 03	16/03/2026 à 18 h 22	17/03/2026 à 13 h 21	23/03/2026 à 17 h 48	24/03/2026 à 10 h 19	26/03/2026 à 11 h 21	27/03/2026 à 13 h 16	03/04/2026 à 13 h 37	10/04/2026 à 15 h 29
Original de l'offre	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Lettre de manifestation d'intérêt (lettre de motivation) datée, signée	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
Curriculum Vitae	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
Diplôme	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
Références (attestation de travail et de service fait)	Non Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
Preuve de la nationalité	Non Fourni	Non Fourni	Non Fourni	Non Fourni	Fourni (CIP Certificat de nationalité)	Fourni (Carte biométrique)	Fourni (Cip)	Fourni (Carte biométrique)	Fourni (Carte biométrique)	Fourni (passeport)
Observations	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

Eléments à vérifier	*Soumissionnaires*										
	11. BABO Marie-Ange	12. AYATIN Déo-Gracias	13. LATEDJOU Théophilia	14. LANTONKPODE Romuald	15. ODOUMONHOU Expédit	16. KEKEH Ronaldo	17. TOSSE Lydie	18. HOUSSOU-DJEDJE Herman	19. TINEPONANTI Brice	20. SAIZONOU Merveille	21. SODANSOU Christian
Date et Heure de dépôt	15/04/2026 11 h 31	16/04/2026 à 10 h 52	17/04/2026 à 16 h 18	19/04/2026 à 13 h 20	20/04/2026 à 09 h 00	20/04/2026 à 11 h 00	20/04/2026 à 16 h 19	20/04/2026 à 17 h 27	20/04/2026 à 17 h 59	21/04/2026 à 09 h 57	21/04/2026 à 10h 00
Original de l'offre	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Lettre de manifestation d'intérêt (lettre de motivation) datée, signée	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
Curriculum Vitae	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
Diplôme	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
Références (attestation de travail et de service fait)	Fourni	Fourni	Non Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
Preuve de la nationalité	Fourni (CIP)	Fourni (passeport)	Non Fourni	Non fourni	Fourni (passeport)	Non Fourni	Non Fourni	Fourni (CIP)	Fourni (Carte Biométrique)	Fourni (CIP	Fourni (Carte Biométrique)
Observations	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Offre physique déposée le 08/04/2026 à 14 h 38

En outre, le dépouillement a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires

…Néant……

- des membres du COE

……Néant……

- des membres de l'organe de contrôle……

……Néant……

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

La Présidente a clôturé la séance à 12 heures 40 minutes.

Fait à Cotonou, le 21/04/2026

La Présidente

Amandine J. TOMANOU
CDCP / Rapte PRMP

Le Rapporteur

Mouctid BAMOUSSA
SPM/PRMP

Les membres

Oswald ATAKOUDOU
Rpt/ DRM

Romaric SEHOUNOU
Rpt DFC

TCHASSIM G.A. Musa
Coord PAAB/DER

OKE Lahdelin
SPM/PRMP

L'Organe de Contrôle

Aurlus A. MONGADJI

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'ENERGIE DE L'EAU ET DES MINES

SOCIETE BENINOISE D'ENERGIE ELECTRIQUE

(SBEE)

DIRECTION DE L'ELECTRIFICATION RURALE

(DER)

البنك الإسلامي للتنمية
Islamic Development Bank

Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES MANIFESTATIONS D'INTERET

AMI N° 359/2026/SBEE/DG/DER – PRMP/SP-PRMP/PAEB/DCP/SPM du 03 mars 2026

Nom de l'autorité contractante : SOCIÉTÉ BÉNINOISE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE (SBEE)

Titre du projet : Projet d'Appui à l'Electrification au Bénin (PAEB)

Objet du marché : SELECTION DE CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LE POSTE DE SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A L'ÉLECTRIFICATION AU BENIN (PAEB)

Source de financement : BID

Gestion : *2026*

Avril 2026

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : Avis à Manifestation d'Intérêt n° 359/2026/SBEE/DG/DER – PRMP/SP-PRMP/PAEB/DCP/SPM du 03 mars 2026 relatif à la SELECTION DE CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LE POSTE DE SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES PUBLICS AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A L'ÉLECTRIFICATION AU BENIN (PAEB)

Méthode de sélection : Avis à Manifestation d'Intérêt

L'an deux mil vingt-six et le mercredi 22 avril, à 10 heures 30 minutes, dans la salle 219 de la Direction Générale de la Société Béninoise d'Energie Electrique sise à Ganhi, Avenue du Gouverneur Général PONTY, face Préfecture du Littoral, 01 BP 123 COTONOU, la Commission d'ouverture et d'évaluation des offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des manifestations d'intérêt relatives au marché cité en objet.

Cet avis à manifestation d'intérêt a fait l'objet d'une publication dans le journal LA NATION n° 8886 du 03 mars 2026 dans le journal des Marchés Publics n°619 du 05 mars 2026 sur le site de la SBEE et sur dg Market le 03 mars 2026.

La date limite de remise des offres était fixée au 22 avril 2026 à 10h 00mn.

Ont pris part à cette séance conformément aux notes de service n° 118112/26/ DG/PRMP/SP-PRMP/DCP/SPM, 118101/26/DG/PRMP/SP-PRMP/DCP/SPM du 17/04/2026 et à la lettre d'invitation n° 117793/26/DG/PRMP/SP-PRMP/DCP/SPM du 16/04/2026 les personnes dont les noms suivent :

- Présidente : Madame Amandine J. TOPANOU, Chef Département Conduite des Procédures, Représentante de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SBEE
- Rapporteur : Monsieur Mowaïd AMOUSSA, spécialiste en passation des Marchés à la PRMP
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
DER	Nasser A. TCHASSAMA SOULE	Gestionnaire de Projet / Représentant DER	Avec voix délibérative
DRH	Oswald ATAKOLODJOU	Représentant DRH	
DFC	Anita Ossénatou ALI	Représentante DFC	
PRMP	OKE Landelin	SPM/PRMP	Sans voix délibérative

Était également présent, Monsieur Aurlus MONGADJI, Représentant du Chef de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de la SBEE.

Les prestations sont réparties en lot unique.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, trente-six (33) ont retiré l'avis à manifestation d'intérêt. Six (06) offres physiques et dix (10) offres électroniques. Parmi les offres électroniques, deux (02) sont reçues de façon physique

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, la Présidente de la COE a ouvert la séance par la lecture des noms des candidats dont les manifestations ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

OFFRES PHYSIQUES

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	BIAOU Danièle	15/04/2026 à 10 h 51	BIAOU Danièle 0197175251	Bénin	Néant
2	AGBOKANNOU C. Adler	21/04/2026 à 15 h 55	AGBOKANNOU C. Adler 0197020450	Bénin	Néant
3	SALIFOU Smail	22/04/2026 à 09 h 17	EDOU Cyprien 0140151657	Bénin	Néant
4	KEKE Sourou Taofik	22/04/2026 à 09 h 22	KEKE Sourou Taofik 0197067521	Bénin	Néant
5	ZOHOUN Jean-Baptiste	22/04/2026 à 09 h 26	ZOHOUN Jean-Baptiste	Bénin	Néant
6	SOTTIMA Clarisse	22/04/2026 à 09 h 36	SOTTIMA Clarisse 0190037557	Bénin	Néant

OFFRES ELECTRONIQUES

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	CHABI Wariss	19/03/2026 à 07 h 48	CHABI Wariss	Benin	Néant
2	BIAOU Elvire	07/04/2026 à 15 h 40	BIAOU Elvire	Benin	A également déposé une offre physique (offre

					physique N°1)
3	ANINADOU Dérain Desmos	15/04/2026 à 17 h 06	ANINADOU Dérain Desmos	Benin	Néant
4	GBEGAN Dieu-donnée	20/04/2026 à 15 h 07	GBEGAN Dieu-donnée	Benin	Néant
5	BARIZI Soihabirou	20/04/2026 à 16 h 48	BARIZI Soihabirou	Benin	Néant
6	TOHOSSOUSSI Mélia	21/04/2026 à 18 h 26	TOHOSSOUSSI Mélia	Benin	Néant
7	AGBOKANNOU Adler	21/04/2026 à 22 h 16	AGBOKANNOU Adler	Benin	A également déposé une offre physique (offre physique N°2)
8	DAYE Claude	21/04/2026 à 22 h 54	DAYE Claude	Benin	Néant
9	BAPARAPE Tairou Ibrahim	22/04/2026 à 06 h 28	BAPARAPE Tairou Ibrahim	Benin	Néant
10	HODE Monelle	22/04/2026 à 09 h 33	HODE Monelle	Benin	Néant

La COE a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis

Offres Physiques

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	1. BIAOU Danièle	2. AGBOKANNOU C. Adler	3. SALIFOU Smail	4. KEKE Sourou Taofik	5. ZOHOUN Jean-Baptiste	6. SOTTIMA Clarisse
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE

Offres électroniques

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	1. CHABI Warisa	2. BIAOU Elvire	3. ANINADJOU Dérain Desmos	4. GBEGAN Dieu-donnée	5. BARIZI Soihabirou	6. TOHOSSOUSSI Mélia	7. AGBOKANNOU Adler	8. DAYE Claude	9. BAPARAPE Tairou Ibrahim	10. HODE Monelle
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE	ACCEPTE

Tableau d'ouverture des plis
Offres PHYSIQUES

Eléments à vérifier	***Soumissionnaires***					
	1. BIAOU Danièle	2. AGBOKANNOU C. Adler	3. SALIFOU Smail	4. KEKE Sourou Taofik	5. ZOHOUN Jean-Baptiste	6. SOTIMA Clarisse
Date et Heure de dépôt	09/04/2026 à 09 h 15	21/04/2026 à 15 h 55	22/04/2026 à 09 h 17	22/04/2026 à 09 h 22	22/04/2026 à 09 h 26	22/04/2026 à 09 h 36
Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Enveloppes marquées « SUBTITUTION » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Original de l'offre	Un (01)	Un (01)	Un (01)	Un (01)	Un (01)	Un (01)
Lettre de manifestation d'intérêt (lettre de motivation) datée, signée	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
Curriculum Vitae	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
Diplôme	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
Références (attestation de travail et de service fait)	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
Preuve de la nationalite	Fourni (Certificat de nationalité, passeport)	Fourni (CIP)	Fourni (Carte d'identité)	Fourni (CIP, passeport)	Fourni (Certificat de nationalité)	Fourni (passeport)
Observations	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

Offres ELECTRONIQUES

Eléments à vérifier	*Soumissionnaires*									
	1. CHABI Wariss	2. BIAOU Elvire	3. ANINADOU Dérain Desmos	4. GBEGAN Dieu-donnée	5. BARIZI Soihabirou	6. TOHOSSOU'SSI Mélia	7. AGBOKANNOU Adler	8. DAYE Claude	9. BAPARAPE Tairou Ibrahim	10. HODE Monelle
Date et Heure de dépôt	19/03/2026 à 07 h 48	07/04/2026 à 15 h 40	15/04/2026 à 17 h 06	20/04/2026 à 15 h 07	20/04/2026 à 16 h 48	21/04/2026 à 18 h 26	21/04/2026 à 22 h 16	21/04/2026 à 22 h 54	22/04/2026 à 06 h 28	22/04/2026 à 09 h 33
Original de l'offre	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Lettre de manifestation d'intérêt (lettre de motivation) datée, signée	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
Curriculum Vitae	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
Diplôme	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
Références (attestation de travail et de service fait)	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
Preuve de la nationalité	Fourni (CIP)	Fourni (passeport, certificat de nationalité)	Fourni (carte d'identité)	Fourni (passeport)	Non fourni	Fourni (certificat de nationalité)	Fourni (CIP)	Fourni (Carte d'identité)	Fourni (CIP)	Fourni (Passeport)
Observations	Néant	(Offre physique N°2)	Néant	Néant	Néant	Néant	(Offre physique N°2)	Néant	Néant	Néant

En outre, le dépouillement a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires

…Néant……

- des membres du COE

Aucun soumissionnaire n'était présent à l'ouverture

- des membres de l'organe de contrôle……

……Néant……

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

La Présidente a clôturé la séance à 12 heures 50 minutes.

Fait à Cotonou, le 22/04/2026

La Présidente

Amandine J. TOPANOU
CDCP / Repte PRMP

Le Rapporteur

Mouraid AMOUSSA
SPM/PRMP

Les membres

ATANKOUNSOU
Oswald
Rpt/DRH

DKE Landolin
SPM/PRMP

ALI Ossénatou Anita
Repte DFC

TOHASSIMI
Mohamed
Repte DAEB

L'Organe de Contrôle

Aulus A. MONGADJI
Rapt CCMP

MINISTERE DE LA
DECENTRALISATION
ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE

REPUBLIQUE DU BENIN

COMMUNE DE BASSILA
DEPARTEMENT DE LA DONGA
B.P. : 07 Téléphone +229 662 087 77
Email : mairie.bassila@gmail.com

MAIRIE DE BASSILA

MARCHE DE TRAVAUX

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

Avis d'appel d'offres n°67/084/2026/MB/PRMP/SP-PRMP du 31/03/2026

Objet :
PRODUCTION DE BRIQUES EN TERRE COMPRIMEE ET DE REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE FRIGNON : RELANCE DES LOTS 03, 04 ET 06

Source de financement : MIXTE

Gestion : 2026

Imputation budgétaire : 239132

Accord de prêt : *NA*

Commencé le 28 avril 2026

Achevé le 28 avril 2026

Avril 2026

Dossier d'appel d'offres Avis d'appel d'offres n° n°67/084/2026/MB/PRMP/SP-PRMP du 31/03/2026 et ses addendas N°1 du 16 avril 2026 N°2 du 20 avril 2026 et N°3 du 23 avril 2026 relatifs à la production de briques en terre comprimée et de réalisation des travaux de construction du marché de Frignon : relance des lots 03, 04 et 06

Mode de passation : AOON

L'an deux vingt-six et le mardi 28 avril à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de la mairie de Bassila, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication le 31 mars 2026 sur dans le journal des marchés publics, du 31 mars 2026 dans journal la Nation et du 31 mars 2026 sur SIGMaP. La date limite de remise des offres était fixée au jeudi 23 avril 2026 mais elle été reporté au **mardi 28 avril 2026**.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Direction Départementale de Contrôle des Marchés Publics (DDCMP) suivant le procès-verbal N°96-07/DNCMP/DDCMP-AD/2025 du 31/07/2025.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°67/022/2026/MB/SE/SA du 24 avril 2026

- Président : AVOCE Jean Pierre, Personne Responsable des Marchés Publics
- Membres :

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
Mairie	AGOSSOU A. Gabin	(DST)	**avec voix délibérative**
Mairie	AZIABOU Koami M.	Représentant du DDLP	**avec voix délibérative**
Mairie	ENIANLOKO Codjo Aristide Sébastien	DAAF	**avec voix délibérative**
Mairie	Ali Boubakar	Représentant du Juriste	**avec voix délibérative**
Mairie	AFO MAMAM Soumanou	Conseiller communal	**avec voix deliberative**

Aux date et heure limites de dépôt des offres, Quatre-vingt-un (81) entreprises ont retiré le DAO et Vingt-huit (28) offres ont été reçues dont **huit (08)** pour le LOT 3, **dix (10)** pour le LOT 4 et **dix (10)** pour le LOT 6.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

LOT 3

N°	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	SOCIETE HESSED SARL	28/04/2026 08h00	HOUNLI Elisée Tel : 01 91 53 01 36	BENIN	RAS
2	ETS AZ GENIE SERVICES	28/04/2026 08H24	N'TCHA Fidèle Tel : 01 67 74 06 86	BENIN	RAS
3	GOLDEN SOLUTIONS	28/04/2026 08H37	AWEYIROU Komi Tel : 01 67 82 67 49	BENIN	RAS
4	ICO BTP	28/04/2026 08H50	AMETOHOUN B. Charles Tel : 01 60 33 38 24	BENIN	RAS
5	CIAT	28/04/2026 08H59	ATTA Karim Tel : 01 97 23 76 31	BENIN	RAS
6	BENIN FOURNITURE ET BTP	28/04/2026 09H03	SOSOUKPE André Tel : 01 96 00 50 75	BENIN	RAS
7	2A CONSTRUCTION GROUP	28/04/2026 09H29	KITCHO Dieudonné Tel : 01 97 89 38 73	BENIN	RAS
8	LE PRINCE EMERAUDE	28/04/2026 09H51	HOUNYE V. Boushrath M. Tel : 01 91 38 62 20	BENIN	RAS

LOT 4

N°	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	SOCIETE HESSED SARL	28/04/2026 08h00	HOUNLI Elisée Tel : 01 91 53 01 36	BENIN	RAS
2	BRIGHT SHIELD	28/04/2026 08H03	SAIZONOU E. Linaire Tel : 01 61 76 76 59	BENIN	RAS
3	IMPACT CORPORATE SARL	28/04/2026 08H05	QUENUM E. Jeand Eudes Tel : 01 90 18 14 76	BENIN	RAS
4	TANGNIN GROUPE INTERNATIONALE SARL	28/04/2026 08H20	ABDOU Fadel Tel : 01 51 96 11 90	BENIN	RAS
5	GOLDEN SOLUTIONS	28/04/2026 08H37	AWEYIROU Komi Tel : 01 67 82 67 49	BENIN	RAS
6	BKS CONSTRUCTIONS	28/04/2026 08H45	AGBOUGUI Amoristhon Tel : 01 60 46 78 64	BENIN	RAS

7	ICO BTP	28/04/2026 08H50	AMETOHOUN B. Charles Tel : 01 60 33 28 24	BENIN	RAS
8	CIAT	28/04/2026 08H59	ATTA Karim Tel : 01 97 23 76 31	BENIN	RAS
9	2A CONSTRUCTION GROUP	28/04/2026 09H29	KITCHO Dieudonné Tel : 01 97 89 38 73	BENIN	RAS
10	FRANC BTP	21/04/2026 09H35	DOSSA Sanoussi Tel : 01 97 05 17 25	BENIN	RAS

LOT 6

N°	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	SOCIETE HESSED SARL	28/04/2026 08h00	HOUNLI Elisée Tel : 01 91 53 01 36	BENIN	RAS
2	EKS BTP SERVICES	28/04/2026 08H20	DJABOUTOUBOUTOU Razack Tel : 01 97 90 43 51	BENIN	RAS
3	GOLDEN SOLUTIONS	28/04/2026 08H37	AWEYIROU Kemi Tel : 01 67 82 67 49	BENIN	RAS
4	ITR-BENIN SARL	28/04/2026 08H39	N'SOUGAN Josoué Tel : 01 97 61 40 92	BENIN	RAS
5	BKS CONSTRUCTIONS	28/04/2026 08H45	AGBOUGUI Amoristhon Tel : 01 60 46 78 64	BENIN	RAS
6	ICO BTP	28/04/2026 08H50	AMETOHOUN B. Charles Tel : 01 60 33 28 24	BENIN	RAS
7	CIAT	28/04/2026 08H59	ATTA Karim Tel : 01 97 23 76 31	BENIN	RAS
8	AGEF BTP	28/04/2026 09H05	AROUNA A. Fadel Tel : 01 64 87 33 62	BENIN	RAS
9	2A CONSTRUCTION GROUP	28/04/2026 09H29	KITCHO Dieudonné Tel : 01 97 89 38 73		RAS
10	FRANC BTP	21/04/2026 09H35	DOSSA Sanoussi Tel : 01 97 05 17 25	BENIN	RAS

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis LOT 3

N°	Soumissionnaires Eléments à vérifier	Pli 1 08h00	Pli 2 08h02	Pli 3 08h37	Pli 4 08h50	Pli 5 08h59
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	**NON**	OUI	**NON**	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		Acceptée	Rejetée	Acceptée	Rejetée	Acceptée

N°	Soumissionnaires Eléments à vérifier	Pli 6 09h03	Pli 7 09h29	Pli 8 09h51
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	**NON**	**OUI**	**NON**
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		Rejetée	Acceptée	Rejetée

PLIS 2 : L'objet du marché et la désignation du sont incomplet sur l'enveloppe extérieure
Pour l'objet du marché il a omis de renseigner « **les lots relancés** » et pour la désignation du lot il a omis de compléter « **dans le marché de Frignon** ». De plus il a rajouté le « **financement PDIEM** » sur l'enveloppe extérieur contrairement aux indications de l'IC 22.2 (b) des DPAO.

PLIS 4 : Le soumissionnaire a renseigné le « **financement du lot** » sur l'enveloppe extérieure contrairement aux indications de l'IC 22.2 (b) des DPAO.

PLIS 6 : L'enveloppe extérieure n'est pas adressée à l'Autorité contractante et ne comporte pas la mention : Ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixée pour l'ouverture des plis contrairement aux indications de l'IC 22.2 (a) et (c).

PLIS 8 : Sur le formulaire de renseignement le candidat sur la partie AAO N°, le soumissionnaire à renseigner la référence de l'avis avec les addendas et le nom de l'avis au lieu de renseigner uniquement le nom de l'avis conformément à la décision 2026-025/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 17 mars 2026.

Tableau de recevabilité des plis LOT 4

N°	Soumissionnaires Eléments à vérifier	Pli 1 08h01	Pli 2 08h03	Pli 3 08h05	Pli 4 08h20	Pli 5 08h37
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	**NON**	**NON**	**NON**	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (*le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli*)		Acceptée	Rejetée	Rejetée	Rejetée	Acceptée

N°	Soumissionnaires Eléments à vérifier	Pli 6 08h45	Pli 7 08h50	Pli 8 08h59	Pli 9 09h29	Pli 10 09h35
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	**NON**	**NON**	**OUI**	**OUI**	**NON**
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (*le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli*)		Rejetée	Rejetée	Acceptée	Acceptée	Rejetée

-PLIS 2 : L'enveloppe extérieure ne comporte pas la mention : « Ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis » conformément aux indications de l'IC 22.2 (c) du DAO. De plus elle comporte le nom et l'adresse du soumissionnaire.

-PLIS 3 : L'enveloppe extérieure n'est pas adressée à l'Autorité contractante conformément aux indications de l'IC 22.2 (a) du DAO.

-PLIS 4 : Sur le formulaire de renseignement le candidat sur la partie AAO N°, le soumissionnaire a renseigner la référence de l'avis avec les addendas et le nom de l'avis au lieu de renseigner uniquement le nom de l'avis conformément à la décision 2026-025/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 17 mars 2026.

-PLIS 6 : L'enveloppe extérieure est adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Bassila en lieu et place de l'Autorité contractante et comporte également le Financement contrairement aux indications de l'IC 22.2 (b) des DPAO.

-PLIS 7 : L'enveloppe extérieure comporte le financement contrairement à l'IC 22.2. (b) des DPAO

-PLIS 10 : sur le formulaire de renseignement le candidat « sur la partie AAO N°, le soumissionnaire à renseigner la référence de l'avis avec les addendas et le nom de l'avis au lieu de renseigner uniquement le nom de l'avis d'appel d'offres et sur la déclaration de garantie d'offre le soumissionnaire à renseigner la référence de l'avis d'appel d'offre et non la référence du DAO sur la partie DAO N° » contrairement à la décision 2026-025 /ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 17 mars 2026.

Tableau de recevabilité des plis LOT 6

N°	**Soumissionnaires** / **Eléments à vérifier**	**Pli 1 08h01**	**Pli 2 08h20**	**Pli 3 08h37**	**Pli 4 08h39**	**Pli 5 08h45**
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	**OUI**	**NON**	**NON**	**OUI**	**NON**
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (***le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli***)		Acceptée	Rejetée	Rejetée	Rejetée	Rejetée

N°	**Soumissionnaires** / **Eléments à vérifier**	**Pli 6 08h50**	**Pli 7 08h59**	**Pli 8 09h05**	**Pli 9 09h29**	**Pli 10 09h35**
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	**NON**	**OUI**	**NON**	**OUI**	**NON**
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (***le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli***)		Rejetée	Acceptée	Rejetée	Acceptée	Rejetée

-PLIS 2 : Sur le formulaire de renseignement le candidat sur la partie AAO N°, le soumissionnaire à renseigner la référence de l'avis avec les addendas et le nom de l'avis au lieu de renseigner uniquement le nom de l'avis conformement à la décision 2026-025 /ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 17 mars 2026.

-PLIS 3 : Il a mis deux fois le « **lot 06** » avant de mettre la désignation du lot (lot 6 : lot6 :) sur l'enveloppe extérieure.

-PLIS 4 : le soumissionnaire n'a pas renseigné le nom complet de l'avis d'appel d'offres à la partie AAO N° du formulaire de renseignement sur le candidat, il a omis de compléter au formulaire le groupe de mot « **relance des lots 03, 04 et 06** ».

-PLIS 5 : L'enveloppe extérieure n'a pas été adressée à l'Autorité contractante et comporte le financement contrairement aux indications de l'IC 22.2 (b) des DPAO.

-PLIS 5 : L'enveloppe extérieure comporte le financement contrairement aux indications de l'IC 22.2 (b) des DPAO.

-PLIS 8 : L'enveloppe extérieure n'est pas adressée à l'Autorité contractante, et comporte la mention "**avis d'appel d'offre ouvert national** "au lieu "Appel d'offre ouvert national, la référence de l'avis mentionné sur l'enveloppe extérieure ne tient pas compte **des addendas**, de plus, l'enveloppe extérieure comporte le **financement du projet** et ne comporte pas la mention « **Ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixée pour l'ouverture des plis** ».

-PLIS 10 : Sur le formulaire de renseignement le candidat sur la partie AAO N°, le soumissionnaire a renseigné la référence de l'avis avec les addendas et le nom de l'avis au lieu de renseigner uniquement le nom de l'avis d'appel d'offres ; de plus, sur la déclaration de garantie d'offre le soumissionnaire à renseigner la référence de l'avis d'appel d'offre et non la référence du DAO à la partie DAO N° contrairement à la décision 2026-025 /ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 17 mars 2026.

TABLEAU D'OUVERTURE DES PLIS DU LOTS 3

	SOUMISSIONAIRES / Eléments à vérifier	SOUMISSIONAIRES			
		SOCIETE HESSED SARL 08h00	GOLDEN SOLUTIONS 08h37	CIAT SARL 08H59	2A CONSULTING GROUP 09H29
1.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON
2.	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON
3.	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON
4.	Enveloppes intérieures et les mentions	OUI	OUI	OUI	OUI
5.	Présence de clé USB	OUI	OUI	OUI	OUI
6.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	OUI	OUI	OUI	OUI
7.	Ouverture du fichier sur la clé USB	OUI	OUI	OUI	OUI
8.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	F	NA	NA	NA
9.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	F	F
10.	Rabais	Néant	2,5%	2%	2,5%
11.	Montant TTC de l'offre	-	-	-	-
12.	Montant HT de l'offre	**86 000 000**	**86 048 580**	**85 138 530**	**85 911 774**
13.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	F	F	F
14.	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté	F	F	F	F
15.	Sous détail des prix unitaires	F	F	F	F
16.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F	F	F
17.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	F	F	F
18.	Attestation de capacité financière	F	F	F	F
19.	Etats financiers des trois dernières années pour les anciennes entreprises	F	F	F	F
20.	Registre de commerce	F	F	F	F
21.	Références techniques	NA	F	NA	NA
22.	Renseignement sur le candidat	F	F	F	F

	SOUMISSIONAIRES / Eléments à vérifier	SOUMISSIONAIRES			
		SOCIETE HESSED SARL 08h00	GOLDEN SOLUTIONS 08h37	CIAT SARL 08H59	2A CONSULTING GROUP 09H29
23.	Programme de mobilisation et de construction	F	F	F	F
24.	Calendrier de mobilisation	F	F	F	F
25.	Calendrier de construction	F	F	F	F
26.	Organisation des travaux sur le site	F	F	F	F
27.	Méthode d'exécution ou de réalisation	F	F	F	F
28.	Liste du personnel affecté aux travaux	F	F	F	F
29.	Qualification et expériences du personnel	F	F	F	F
30.	Liste du matériel affecté au travaux	F	F	F	F
31.	Preuves de disponibilité des moyen matériels	F	F	F	F
32.	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F	NA	F	F
33.	Mode d'exécution des travaux	F	F	F	F
34.	Accord ou promesse de groupement	NA	NA	NA	NA
35.	Attestation de visite de site	**NF**	F	N	F
36.	Ordre de service de démarrage des travaux pour les marchés similaires cités dans les références techniques	NA	F	NA	NA
37.	Procès-verbaux de constat d'achèvement des travaux pour les marchés similaires cités dans les références techniques	NA	F	NA	NA
38.	Plan de situation avec les adresses de l'entreprise soumissionnaire	F	F	F	F
39.	Vue de façade du siège de l'entreprise montrant son enseigne commerciale	F	F	F	F
40.	Attestation ADPME	F	F	F	F
41.	Formulaire ANT 2 (antécédents de marchés de litige)	F	F	F	F
42.	Formulaire FIN 3.1(Situation financière)	F	F	F	F
43.	Formulaire FIN 3.2(Chiffre d'affaires annuel des activités de travaux)	F	F	F	F
44.	Formulaire FIN 3.3 (Capacité de financement)	F	F	F	F
45.	Formulaire FIN 3.5 (Marchés/Travaux en cours)	F	F	F	F

	SOUMISSIONAIRES / Eléments à vérifier	SOUMISSIONAIRES			
		SOCIETE HESSED SARL 08h00	GOLDEN SOLUTIONS 08h37	CIAT SARL 08H59	2A CONSULTING GROUP 09H29
46.	Formulaire FIN 4.1(Expérience générale de travaux)	F	F	F	F
47.	Formulaire FIN 4.2a (Expérience spécifique de travaux suite)	F	F	F	F
48.	Formulaire FIN 4.2b suite (Expérience spéeifique de travaux dans les principales activités)	F	F	F	F
49.	Formulaire FIN 4.2b Cont (Expérience spécifique de travaux dans les principales activités) suite	F	F	F	F
50.	Plan de charge	F	F	F	F
51.	Formulaire MAT	F	F	F	F

Tableau d'ouverture des plis du LOT 4

	SOUMISSIONNAIRES / ELEMENTS A VERIFIER	SOUMISSIONNAIRES			
		STE HESSED SARL 08H01	GOLDEN SOLUTIONS 08H 37	CIAT SARL 08H59	2A CONSULTING 09H29
1.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	NON	NON	NON	
2.	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON
3.	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON
4.	Enveloppes intérieures et les mentions	OUI	OUI	NON	NON
5.	Présence de clé USB	OUI	OUI	OUI	NON
6.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	OUI	OUI	OUI	OUI
7.	Ouverture du fichier sur la clé USB	OUI	OUI	OUI	OUI
8.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	F	NA	OUI	OUI
9.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	F	OUI
10.	Rabais	Néant	2,5%	Néant	2,5%

	ELEMENTS A VERIFIER / SOUMISSIONNAIRES	SOUMISSIONNAIRES			
		STE HESSED SARL 08H01	GOLDEN SOLUTIONS 08H 37	CIAT SARL 08H59	2A CONSULTING 09H29
11.	Montant TTC de l'offre	83 426 000	76 381 948	-	77 735 156
12.	Montant HT de l'offre	70 700 000	69 238 775	82 824 681	70 385 562
13.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	F	F	F
14.	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté	F	F	F	F
15.	Sous détail des prix unitaires	F	F	F	F
16.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F	F	F
17.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	F	F	F
18.	Attestation de capacité financière	F	F	F	F
19.	Etats financiers des trois dernières années pour les anciennes entreprises	F	F	F	F
20.	Registre de commerce	F	F	F	F
21.	Références techniques	F	F	NA	NA
22.	Renseignement sur le candidat	F	F	F	F
23.	Programme de mobilisation et de construction	F	F	F	F
24.	Calendrier de mobilisation	F	F	F	F
25.	Calendrier de construction	F	F	F	F
26.	Organisation des travaux sur le site	F	F	F	F
27.	Méthode d'exécution ou de réalisation	F	F	F	F
28.	Liste du personnel affecté aux travaux	F	F	F	F
29.	Qualification et expériences du personnel	F	F	F	F
30.	Liste du matériel affecté au travaux	F	F	F	F
31.	Preuves de disponibilité des moyen matériels	F	F	F	F
32.	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F	NA	F	F
33.	Mode d'exécution des travaux	F	F	F	F
34.	Accord ou promesse de groupement	NA	NA		NA
35.	Attestation de visite de site	**NF**	F	F	F
36.	Ordre de service de démarrage des travaux pour les marchés similaires cités dans les références techniques	NA	F	NA	NA

	SOUMISSIONNAIRES / ELEMENTS A VERIFIER	SOUMISSIONNAIRES			
		STE HESSED SARL 08H01	GOLDEN SOLUTIONS 08H 37	CIAT SARL 08H59	2A CONSULTING 09H29
37.	Procès-verbaux de constat d'achèvement des travaux pour les marchés similaires cités dans les références techniques	NA	F	NA	NA
38.	Plan de situation avec les adresses de l'entreprise soumissionnaire	F	F	F	F
39.	Vue de façade du siège de l'entreprise montrant son enseigne commerciale	F	F	F	F
40.	Attestation ADPME	F	F	F	F
41.	Formulaire ANT 2 (antécédents de marchés de litige)	F	F	F	F
42.	Formulaire FIN 3.1(Situation financière)	F	F	F	F
43.	Formulaire FIN 3.2(Chiffre d'affaires annuel des activités de travaux)	F	F	F	F
44.	Formulaire FIN 3.3 (Capacité de financement)	F	F	F	F
45.	Formulaire FIN 3.5 (Marchés/Travaux en cours)	F	F	F	F
46.	Formulaire FIN 4.1(Expérience générale de travaux)	F	F	F	F
47.	Formulaire FIN 4.2a (Expérience spécifique de travaux suite)	F	F	F	F
48.	Formulaire FIN 4.2b suite (Expérience spécifique de travaux dans les principales activités)	F	F	F	F
49.	Formulaire FIN 4.2b Cont (Expérience spécifique de travaux dans les principales activités) suite	F	F	F	F
50.	Plan de charge	F	F	F	F
51.	Formulaire Mat	F	F	F	F

Tableau d'ouverture des plis du LOT 6

	SOUMISSIONNAIRES / ELEMENTS A VERIFIER	SOUMISSIONNAIRES		
		Ste HESSED SARL (08h01)	CIAT (08h59)	2A CONSULTING GROUP 09H29
1.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	NON	NON	NON

	SOUMISSIONNAIRES / ELEMENTS A VERIFIER	SOUMISSIONNAIRES		
		Ste HESSED SARL (08h01)	**CIAT (08h59)**	**2A CONSULTING GROUP 09H29**
2.	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)	NON	NON	NON
3.	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)	NON	NON	NON
4.	Enveloppes intérieures et les mentions	OUI	OUI	OUI
5.	Présence de clé USB	OUI	OUI	OUI
6.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	OUI	OUI	OUI
7.	Ouverture du fichier sur la clé USB	OUI	OUI	OUI
8.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	NA	NA	NA
9.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	F
10.	Rabais	Néant	Néant	2,5%
11.	Montant TTC de l'offre	-	-	-
12.	Montant HT de l'offre	**113 500 000**	**112 860 340**	**112 014 574**
13.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	F	F
14.	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté	F	F	F
15.	Sous détail des prix unitaires	F	F	F
16.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F		F
17.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	F	F
18.	Attestation de capacité financière	F	F	F
19.	Etats financiers des trois dernières années pour les anciennes entreprises	F	F	F
20.	Registre de commerce	F	F	F
21.	Références techniques	NA	NA	NA
22.	Renseignement sur le candidat	F	F	F
23.	Programme de mobilisation et de construction	F	F	F
24.	Calendrier de mobilisation	F	F	F
25.	Calendrier de construction	F	F	F
26.	Organisation des travaux sur le site	F	F	F

	SOUMISSIONNAIRES / ELEMENTS A VERIFIER	SOUMISSIONNAIRES		
		Ste HESSED SARL (08h01)	CIAT (08h59)	2A CONSULTING GROUP 09H29
27.	Méthode d'exécution ou de réalisation	F	F	F
28.	Liste du personnel affecté aux travaux	F	F	F
29.	Qualification et expériences du personnel	F	F	F
30.	Liste du matériel affecté au travaux	F	F	F
31.	Preuves de disponibilité des moyen matériels	F	F	F
32.	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F	F	F
33.	Mode d'exécution des travaux	F	F	F
34.	Accord ou promesse de groupement	NA	NA	NA
35.	Attestation de visite de site	**NF**		F
36.	Ordre de service de démarrage des travaux pour les marchés similaires cités dans les références techniques	NA	NA	NA
37.	Procès-verbaux de constat d'achèvement des travaux pour les marchés similaires cités dans les références techniques	NA	NA	NA
38.	Plan de situation avec les adresses de l'entreprise soumissionnaire	F	F	F
39.	Vue de façade du siège de l'entreprise montrant son enseigne commerciale	F	F	F
40.	Attestation ADPME	F	F	F
41.	Formulaire ANT 2 (antécédents de marchés de litige)	F	F	F
42.	Formulaire FIN 3.1(Situation financière)	F	F	F
43.	Formulaire FIN 3.2(Chiffre d'affaires annuel des activités de travaux)	F	F	F
44.	Formulaire FIN 3.3 (Capacité de financement)	F	F	F
45.	Formulaire FIN 3.5 (Marchés/Travaux en cours)	F	F	F
46.	Formulaire FIN 4.1(Expérience générale de travaux)	F	F	F
47.	Formulaire FIN 4.2a (Expérience spécifique de travaux suite)	F	F	F

	SOUMISSIONNAIRES / ELEMENTS A VERIFIER	SOUMISSIONNAIRES		
		Ste HESSED SARL (08h01)	CIAT (08h59)	2A CONSULTING GROUP 09H29
48.	Formulaire FIN 4.2b suite (Expérience spécifique de travaux dans les principales activités)	F	F	F
49.	Formulaire FIN 4.2b Cont (Expérience spécifique de travaux dans les principales activités) suite	F	F	F
50.	Plan de charge	F	F	F
51.	Formulaire Mat	F	F	F

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :
- des soumissionnaires .....
- des membres du ou de la COE .....RAS.....
- des membres de l'organe de contrôle ..... RAS .....

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.
Le Président a clôturé la séance à 17 H 58 minutes.

Fait à Bassila le 28 avril 2026

Le Président

AVOCE Jean Pierre

Les membres

AGOSSOU A. Gabin

ENIANLOKO C. Aristide

ALI Boubakar

AZIABOU Koami M.

AFO MAMAM Soumanou

Le CCMP

Sikirou TCHAGOLI

MAIRIE DE BANIKOARA

REPUBLIQUE DU BENIN

+229 43 86 20 20
contact.banikoara@mairie.bj
www.banikoara.mairie.bj

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE

POUR LA PASSATION DES MARCHES DE TRAVAUX

MAIRIE DE BANIKOARA
REPUBLIQUE DU BENIN

+229 43 86 20 20
contact.banikoara@mairie.bj
www.banikoara.mairie.bj

MARCHE DE TRAVAUX

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

Avis d'Appel d'Offre Ouvert National n°56/05/MCB/SE/PRMP/SP-PRMP du 16 Mars 2026

Objet : Travaux de Sécurisation des espaces pastoraux sur 23 Km de couloirs de mobilité de bétail et 78 ha des aires de pâturages, sur 2 Km de couloirs de mobilité de bétail et 34 ha des aires de pâturages, sur 13 Km de couloirs de mobilité de bétail et sur 10 Km de couloirs de mobilité de bétail

Source de financement : FADEC COSO

Gestion : 2026

Imputation budgétaire : 231312

Commencé le 24 Avril 2026
Achevé le 24 Avril 2026

Avril 2026

MAIRIE DE BANIKOARA
REPUBLIQUE DU BENIN

+229 43 86 20 20
contact.banikoara@mairie.bj
www.banikoara.mairie.bj

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : Appel d'Offre Ouvert National n°56/05/MCB/SE/PRMP/SP-PRMP du 16 Mars 2026 relatif aux Travaux de Sécurisation des espaces pastoraux sur 23 Km de couloirs de mobilité de bétail et 78 ha des aires de pâturages, sur 2 Km de couloirs de mobilité de bétail et 34 ha des aires de pâturages, sur 13 Km de couloirs de mobilité de bétail et sur 10 Km de couloirs de mobilité de bétail

Mode de passation : Appel d'Offre Ouvert National

L'an deux mille vingt-six et le Vendredi 24 Avril à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de bâtiment annexe « Etat civil et population », de la Mairie de Banikoara, la Commission ou le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication dans le **journal LA NATION N°8963 du 7 Avril 2026, le Journal des Marchés Publics (Portail Web) N°622 du 13 Mars 2026 et le Portail Web des Marchés Publics (SIGMaP) du 12 Mars 2026**. La date limite de remise des offres était fixée au 24 Avril 2026 à 10 heures précises heures locales(GMT+1)

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics suivant le procès-verbal N°56/022/MCB/CCMP/8S-CCMP du 26 Février 2026
Conformément à la note de service N° 56/020/MCB/SE/PRMP/SP-PRMP/2026 du 30 Mars 2026, la Commission est composée ainsi qu'il suit

- ✓ ADAMOU Abdel Matinau, PRMP, **Président** ;
- ✓ AYOSSO Mahutin Antoine, DDLP, **Rapporteur**
- ✓ ADAM Soualioun, DAAF, **Membre**
- ✓ BOURAIMA Zounou, Conseiller Communal, **Membre**
- ✓ TOKO N'DOURO Alou, Deuxième Adjoint au Maire, **Membre**
- ✓ YEBOITO Kpagali Parfaite, Juriste, **Membre**

Etait présent, Monsieur ALIOU Mouhamadou, représentant du Chef de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics.
Les travaux sont répartis en trois (03) lots comme suit :

N° de lot	Désignation du lot
Lot1	Médiation sociale, mise en place et renforcement de capacité des comités de veilles de pastorales
Lot2	Installation de parcelles fourragère de 78 ha des aires de pâturages (Bofounou-Barrage Boutènan, Iboto Darou-sébogando-Bomboro, Dabaga-Dèbayakpa-Bomborou) et 34 ha des aires de pâturages (Bofonou-Banfanrou) et reboisement sur des couloirs de passage sur les axes suivants :

	axe 1 : (Bofounou-Barrage Boutènan, Iboto Darou-sébogando-Bomboro, Dabaga-Dèbayakpa- Bomborou) ; axe 2 ((Bofonou-Banfanrou) ; axe 3 (Browè-Founougou Yabadou, Gassounon Garou-Yabadou-Founougo Darou, Digassion-Dabaga-Gougounou, Gannoussirou-Marché à bétail, Banfanrou- Yandogo) ; axe 4 ((KagorouGarou- Donworou, Yarboussou-Gbannin)
Lot3	**Sécurisation et balisage des couloirs de passages** Sécurisation des espaces pastoraux sur **23 Km** de couloirs de mobilité de bétail : (Bofounou-Barrage Boutènan, Iboto Darou-sébogando-Bomboro, Dabaga-Dèbayakpa- Bomborou) ; Sécurisation des espaces pastoraux sur **2 Km** de couloirs de mobilité de bétail (Bofonou-Banfanrou) ; Sécurisation des espaces pastoraux sur **13 Km** de couloirs de mobilité de bétail (Browè-Founougou Yabadou, Gassounon Garou-Yabadou-Founougo Darou, Digassion-Dabaga-Gougounou, Gannoussirou-Marché à bétail, Banfanrou-Yandogo) ; Sécurisation des espaces pastoraux sur **10 Km** de couloirs de mobilité de bétail (KagorouGarou- Donworou, Yarboussou-Gbannin)

Aux date et heure limites de dépôt des offres, trente-six (36) *soumissionnaires* ont retiré le dossier , un (01) *soumissionnaires* ont déposé leurs plis pour le lot1, quatre (04) *soumissionnaires* ont déposé leurs plis pour le lot2 et huit (08) *soumissionnaires* ont déposé leurs plis pour le lot3

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission ou du Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit des Travaux de Sécurisation des espaces pastoraux sur 23 Km de couloirs de mobilité de bétail et 78 ha des aires de pâturages, sur 2 Km de couloirs de mobilité de bétail et 34 ha des aires de pâturages, sur 13 Km de couloirs de mobilité de bétail et sur 10 Km de couloirs de mobilité de bétail

N°	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
01	Sté KIF BUSINESS	24/04/2026 à 9h36mn	DJIMA Z. Tél. 01.66.17.20.00	BENIN	Lot1, lot2, lot3
02	SIBA Afrique	24/04/2026 à 8h 18mn	T. Jude Tél. 01.61.67.77.76	BENIN	Lot2, Lot3
03	Ets BUROMIX	24/04/2026 à 9h00mn	Z. Josias Tél.01.41.63.19.81	BENIN	Lot2, lot3
04	JEC SERVICE	24/04/2026 à 9h 08mn	SAVOEDA Simon Tél.01.97.71.09.48	BENIN	Lot2, Lot3
05	HORIZON VIEW BENIN Sarl	24/04/2026 à 8h 06mn	B. Lafia Tél.01.41.76.84.81	BENIN	Lot3
06	TRIOMPHE GROUPE ING Sarl	24/04/2026 à 8h49mn	G. Y. Wahabou tél 01.61.44.90.33	BENIN	Lot3
07	**COBAGECI**	24/04/2026 à 9h50mn	B. Abibou Tél.01.97.61.84.58	BENIN	Lot3
08	BIOWA Group Construction Sarl	24/04/2026 à 8h45mn	G. Aubin Tél.01.47.84.14.15	BENIN	Lot3

La Commission ou le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis

Travaux de Sécurisation des espaces pastoraux sur 23 Km de couloirs de mobilité de bétail et 78 ha des aires de pâturages, sur 2 Km de couloirs de mobilité de bétail et 34 ha des aires de pâturages, sur 13 Km de couloirs de mobilité de bétail et sur 10 Km de couloirs de mobilité de bétail

Tableau n°1 : lot1 et lot2

➢ **Tableau n°1 : lot1 et lot2**

N°	Eléments à vérifier / Soumissionnaires	Sté KIF BUSINESS		SIBA Afrique	Ets BUROMIX	JEC SERVICE
		Lot1	Lot2	Lot2	**Lot2**	**Lot2**
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
5.	Une enveloppe portant la mention « ORIGINAL » contenant l'original des documents constitutifs de l'offre, **séparément, isolément et distinctement**, l'offre technique, et l'offre financière ; ainsi que la clé USB comportant la version scannée en PDF **(en 3 ou 4 fichiers séparés, distincts et isolés)** de l'original de l'offre, de la garantie de soumission et des renseignements relatifs à la candidature **séparément, isolément et distinctement**; ***NB : la clé USB doit comporter trois ou quatre fichiers séparés, distincts et isolés en PDF***	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
6.	Une enveloppe portant la mention « COPIE » contenant la copie des documents constitutifs de l'offre, **séparément, isolément et distinctement** l'offre technique et l'offre financière	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
7.	-La garantie de soumission et la lettre de déclaration de garantie ; -Les renseignements relatifs à la candidature, notamment le formulaire y afférent et ses annexes	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
8.	Enveloppe extérieure doit : *Être adressée à l'autorité contractante conformément aux dispositions du dossier d'appel à concurrence (DAC) ; *Comporter l'identification de l'appel à concurrence conformément aux dispositions du dossier d'appel à concurrence (DAC) et toutes autres informations prescrites par le dossier d'appel à concurrence (DAC) à savoir **la référence**	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI

N°	Eléments à vérifier / Soumissionnaires	Sté KIF BUSINESS		SIBA Afrique	Ets BUROMIX	JEC SERVICE
		Lot1	Lot2	Lot2	**Lot2**	**Lot2**
	SIGMAP, l'objet de l'appel à concurrence, le numéro du lot, etc. Comporter la mention **« Ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis ».**					
9.	Enveloppe intérieure, outre, les mentions ORIGINALE, COPIE ou VARIANTE, (le cas échéant), elles doivent porter les mentions ci-après : *Être adressée à l'autorité contractante conformément aux dispositions du dossier d'appel à concurrence (DAC) ; *Comporter l'identification de l'appel à concurrence conformément aux dispositions du dossier d'appel à concurrence et toutes autres informations prescrites par le dossier d'appel à concurrence (DAC) à savoir, **la référence SIGMAP, l'objet de l'appel à concurrence, le numéro du lot, etc.** *Comporter le nom et l'adresse du soumissionnaire	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		Acceptée	Acceptée	Acceptée	Acceptée	Acceptée

NB : Le non-respect de ces dispositions entraine le rejet du pli

➢ **Tableau n°2 : lot3**

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	HORIZON VIEW BENIN Sarl	SIBA Afrique	**BIOWA Group Construction Sarl**	TRIOMPHE GROUPE ING Sarl	Ets BUROMIX
		Lot3	Lot3	Lot3	**Lot3**	**Lot3**
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI

N°	Soumissionnaires Eléments à vérifier	HORIZON VIEW BENIN Sarl	SIBA Afrique	BIOWA Group Construction Sarl	TRIOMPHE GROUPE ING Sarl	Ets BUROMIX
		Lot3	Lot3	Lot3	**Lot3**	**Lot3**
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
5.	Une enveloppe portant la mention « ORIGINAL » contenant l'original des documents constitutifs de l'offre, **séparément, isolément et distinctement**, l'offre technique, et l'offre financière ; ainsi que la clé USB comportant la version scannée en PDF **(en 3 ou 4 fichiers séparés, distincts et isolés)** de l'original de l'offre, de la garantie de soumission et des renseignements relatifs à la candidature **séparément, isolément et distinctement**; ***NB : la clé USB doit comporter trois ou quatre fichiers séparés, distincts et isolés en PDF***	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
6.	Une enveloppe portant la mention « COPIE » contenant la copie des documents constitutifs de l'offre, **séparément, isolément et distinctement** l'offre technique et l'offre financière	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
7.	-La garantie de soumission et la lettre de déclaration de garantie ; -Les renseignements relatifs à la candidature, notamment le formulaire y afférent et ses annexes	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
8.	Enveloppe extérieure doit : *Être adressée à l'autorité contractante conformément aux dispositions du dossier d'appel à concurrence (DAC) ; *Comporter l'identification de l'appel à concurrence conformément aux dispositions du dossier d'appel à concurrence (DAC) et toutes autres informations prescrites par le dossier d'appel à concurrence (DAC) à savoir **la référence SIGMAP, l'objet de l'appel à concurrence, le numéro du lot, etc.**	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI

N°	Soumissionnaires Eléments à vérifier	HORIZON VIEW BENIN Sarl	SIBA Afrique	BIOWA Group Construction Sarl	TRIOMPHE GROUPE ING Sarl	Ets BUROMIX
		Lot3	Lot3	Lot3	**Lot3**	**Lot3**
	Comporter la mention « **Ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis** ».					
9.	Enveloppe intérieure, outre, les mentions ORIGINALE, COPIE ou VARIANTE, (le cas échéant), elles doivent porter les mentions ci-après : *Être adressée à l'autorité contractante conformément aux dispositions du dossier d'appel à concurrence (DAC) ; *Comporter l'identification de l'appel à concurrence conformément aux dispositions du dossier d'appel à concurrence et toutes autres informations prescrites par le dossier d'appel à concurrence (DAC) à savoir, **la référence SIGMAP, l'objet de l'appel à concurrence, le numéro du lot, etc.** *Comporter le nom et l'adresse du soumissionnaire	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		Acceptée	Acceptée	Acceptée	Acceptée	Acceptée

NB : Le non-respect de ces dispositions entraine le rejet du pli

Tableau n°3 : Lot3

N°	Soumissionnaires Eléments à vérifier	JEC SERVICE	Sté KIF BUSINESS	**COBAGECI**
		Lot3	Lot3	Lot3
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	JEC SERVICE	Sté KIF BUSINESS	COBAGECI
		Lot3	Lot3	Lot3
5.	Une enveloppe portant la mention « ORIGINAL » contenant l'original des documents constitutifs de l'offre, **séparément, isolément et distinctement**, l'offre technique, et l'offre financière ; ainsi que la clé USB comportant la version scannée en PDF **(en 3 ou 4 fichiers séparés, distincts et isolés)** de l'original de l'offre, de la garantie de soumission et des renseignements relatifs à la candidature **séparément, isolément et distinctement**; ***NB : la clé USB doit comporter trois ou quatre fichiers séparés, distincts et isolés en PDF***	OUI	OUI	NON
6.	Une enveloppe portant la mention « COPIE » contenant la copie des documents constitutifs de l'offre, **séparément, isolément et distinctement** l'offre technique et l'offre financière	OUI	OUI	OUI
7.	-La garantie de soumission et la lettre de déclaration de garantie ; -Les renseignements relatifs à la candidature, notamment le formulaire y afférent et ses annexes	OUI	OUI	OUI
8.	Enveloppe extérieure doit : *Être adressée à l'autorité contractante conformément aux dispositions du dossier d'appel à concurrence (DAC) ; *Comporter l'identification de l'appel à concurrence conformément aux dispositions du dossier d'appel à concurrence (DAC) et toutes autres informations prescrites par le dossier d'appel à concurrence (DAC) à savoir **la référence SIGMAP, l'objet de l'appel à concurrence, le numéro du lot, etc.** Comporter la mention **« <u>Ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis</u> ».**	OUI	OUI	OUI
9.	Enveloppe intérieure, outre, les mentions ORIGINALE, COPIE ou VARIANTE, (le cas échéant), elles doivent porter les mentions ci-après : *Être adressée à l'autorité contractante conformément aux dispositions du dossier d'appel à concurrence (DAC) ; *Comporter l'identification de l'appel à concurrence conformément aux dispositions du dossier d'appel à concurrence et toutes autres informations prescrites par le dossier d'appel à concurrence (DAC) à savoir, **la référence SIGMAP, l'objet de l'appel à concurrence, le numéro du lot, etc.** *Comporter le nom et l'adresse du soumissionnaire	OUI	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		Acceptée	Acceptée	Rejetée

Commentaire :

N°	Soumissionnaire	Motif de rejet
1	**COBAGECI**	- Absence de la référence de l'Appel d'offre sur l'enveloppe extérieur - Absence de la référence de l'appel d'offre sur l'enveloppe intérieur - Absence du numéro de l'appel d'offre sur l'enveloppe intérieur -Absence de l'objet de l'appel d'offre sur l'enveloppe intérieur - Présence de Cinq fichiers PDF sur la Clé USB Conformément à l'IC 22.2 (b) de la sous-section B : Données particulières de l'appel d'offres (DPAO), le pli du soumissionnaire « **COBAGECI** » est rejeté pour défaut de présentation

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.
Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau d'ouverture des plis

Travaux de Sécurisation des espaces pastoraux sur 23 Km de couloirs de mobilité de bétail et 78 ha des aires de pâturages, sur 2 Km de couloirs de mobilité de bétail et 34 ha des aires de pâturages, sur 13 Km de couloirs de mobilité de bétail et sur 10 Km de couloirs de mobilité de bétail

Tableau n°1

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires						
		Sté KIF BUSINESS			HORIZON VIEW BENIN Sarl	SIBA Afrique		TRIOMPHE GROUPE ING Sarl
		Lot1	Lot2	Lot3	Lot3	Lot2	Lot3	Lot3
1	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
2	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
3	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
4	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	F	F	F	F	F	F	F
5	Présence de clé USB	F	F	F	F	F	F	F
6	Présence de l'offre scannée sur clé USB [1]	F	F	F	F	F	F	F
7	Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise	NA	NA	NA	F	NA	NA	NA
8	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	F	F	F	F	F
9	Montant TTC de l'offre	**11.977.000**	**40.556.600**	**40.612.032**	**47.095.464**	**50.423.760**	**51.855.062**	**44.004.687**
10	Montant HT de l'offre	**10.150.000**	**34.370.000**	**34.416.976**	**39.911.410**	**42.732.000**	**43.759.546**	**37.292.108**
11	Rabais	**NEANT**	**NEANT**	**NEANT**	**NEANT**	**NEANT**	**NEANT**	**NEANT**

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires						
		Sté KIF BUSINESS			HORIZON VIEW BENIN Sarl	SIBA Afrique		TRIOMPHE GROUPE ING Sarl
		Lot1	Lot2	Lot3	Lot3	Lot2	Lot3	Lot3
11	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F	F	F
12	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F	F	F
13	Sous-détail des prix daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F	F	F
14	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F Déclaration	F Déclaration	F déclaration	F déclaration	F Déclaration	F Déclaration	F Déclaration
15	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F	F	F
16	Attestation de capacité financière	F AFGC	F AFGC	F AFGC	F AFGC	F CORIS MESO FINANCES	F CORIS MESO FINANCES	F AFGC
17	Etats financiers (2023, 2024, et 2025)	**F BO 2025**	**F BO 2025**	**F BO2025**	**F BO 2025**	**F BO 2024**	F BO 2024	F BO 2026
18	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F	F	NF	F	F	F
19	Références techniques (Expériences)	NA	NA	NA	NA	F	NA	NA
20	Liste du personnel affecté aux travaux daté, signé et cacheté	F	F	**F**	**F**	F	F	F
21	Liste du matériel affecté aux travaux daté, signé et cacheté	F	F	**F**	**F**	F	F	F
22	Méthode d'exécution ou de réalisation daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F	F	F

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires						
		Sté KIF BUSINESS			HORIZON VIEW BENIN Sarl	SIBA Afrique		TRIOMPHE GROUPE ING Sarl
		Lot1	Lot2	Lot3	Lot3	Lot2	Lot3	Lot3
41-1	Programme de mobilisation et de construction daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F	F	F
41-2	Calendrier de mobilisation daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F	F	F
41-3	Calendrier de réalisation ou d'exécution daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F	F	F
41-4	Organisation des travaux sur site daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F	F	F
42	Attestation délivrée par l'Agence Nationale de la Météorologie qui garantit en cas d'attribution du marché, la fourniture des données ou informations météorologiques ou agros météorologiques	F	F	F	F	F	F	F

Tableau n°2

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires				
		Ets BUROMIX		JEC SERVICE		BIOWA Group Construction Sarl
		Lot2	Lot3	Lot2	Lot3	Lot3
1	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	NA	NA	NA	NA	NA
2	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)	NA	NA	NA	NA	NA
3	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)	NA	NA	NA	NA	NA
4	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	F	F	F	F	F
5	Présence de clé USB	F	F	F	F	F

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires				
		Ets BUROMIX		JEC SERVICE		BIOWA Group Construction Sarl
		Lot2	Lot3	Lot2	Lot3	Lot3
6	Présence de l'offre scannée sur clé USB [2]	F	F	F	F	F
7	Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise	NA	NA	F	F	F
8	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	F	F	F
9	Montant TTC de l'offre	**47.394.700**	**41.221.410**	**45.437.080**	**48.498.937**	**50.183.230**
10	Montant HT de l'offre	**40.165.000**	**34.993.398**	**38.506.000**	**41.100.794**	**41.994.335**
11	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F
12	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F
13	Sous-détail des prix daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F
14	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F Déclaration	F déclaration	F déclaration	F déclaration	F déclaration
15	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F
16	Attestation de capacité financière	F CORIS MESO FINANCES	F CORIS MESO FINANCES	F AFGC	F AFGC	F AFGC
17	Etats financiers (2023, 2024, et 2025)	**F BO 2026**	**F BO 2026**	**F BO 2023 2024**	**F BO 2023 2023 2024**	F BO2024 2025
18	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F	F	F	F
19	Références techniques (Expériences)	NA	NA	NA	NA	NA
20	Liste du personnel affecté aux travaux daté, signé et cacheté	F	F	**F**	**F**	F
21	Liste du matériel affecté aux travaux daté, signé et cacheté	F	F	**F**	**F**	F

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires						
		Sté KIF BUSINESS			HORIZON VIEW BENIN Sarl	SIBA Afrique		TRIOMPHE GROUPE ING Sarl
		Lot1	Lot2	Lot3	Lot3	Lot2	Lot3	Lot3
23	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F « AA »	F « AA »	F « AA »	F « AA »	F « AA »	F « AA »	F « GAB »
24	Accord ou promesse d'accord du groupement **(acte notarié)**	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
25	Renseignement sur le candidat	F	F	F	F	F	F	F
26	Statuts (le cas échéant)	F	F	F	F	F	F	F
27	Formulaire des Antécédents de marchés non exécutés, de litiges en instance et d'antécédents de litiges	F	F	F	F	NF	NF	F
28	Formulaire de Situation financière	F	F	F	F	NF	NF	F
29	Formulaire de Chiffre d'affaires moyen	F	F	F	F	NF	NF	F
30	Formulaire de Capacité de financement	F	F	F	F	NF	NF	F
31	Formulaire de Marché travaux en cours (MTC)	F	F	F	F	NF	NF	F
32	Plan de charge	F	F	F	NF	NF	NF	NF
33	Déclaration de l'autorité contractante	F	F	F	NF	F	F	F
34	Registre de commerce	F	F	F	F	F	F	F
35	Attestation IFU	F	F	F	F	F	F	F
36	Attestation fiscale	F	F	F	NF	F	F	F
37	Attestation CNSS	F	F	F	NF	F	F	F
38	Attestation de non faillite	F	F	F	NF	F	F	F
39	RIB	F	F	F	NF	F	F	F
40	**Programme des travaux**							

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires				
		Ets BUROMIX		JEC SERVICE		BIOWA Group Construction Sarl
		Lot2	Lot3	Lot2	Lot3	Lot3
22	Méthode d'exécution ou de réalisation daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F
23	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F « GAB »	F « GAB »	F « GAB »	F « GAB »	F « AA »
24	Accord ou promesse d'accord du groupement **(acte notarié)**	NA	NA	NA	NA	NA
25	Renseignement sur le candidat	F	F	F	F	F
26	Statuts (le cas échéant)	NA	NA	NA	NA	F
27	Formulaire des Antécédents de marchés non exécutés, de litiges en instance et d'antécédents de litiges	F	F	F	F	F
28	Formulaire de Situation financière	F	F	F	F	NF
29	Formulaire de Chiffre d'affaires moyen	F	F	F	F	NF
30	Formulaire de Capacité de financement	F	F	F	F	F
31	Formulaire de Marché travaux en cours (MTC)	F	F	F	F	F
32	Plan de charge	F	F	F	F	F
33	Déclaration de l'autorité contractante	NF	NF	F	F	F
34	Registre de commerce	F	F	F	F	F
35	Attestation IFU	F	F	F	F	F
36	Attestation fiscale	F	F	F	F	F
37	Attestation CNSS	F	F	F	F	F
38	Attestation de non faillite	F	F	F	F	F
39	RIB	F	F	F	F	F
40	**Programme des travaux**					
41-1	Programme de mobilisation et de construction daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F
41-2	Calendrier de mobilisation daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F
41-3	Calendrier de réalisation ou d'exécution daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F
41-4	Organisation des travaux sur site daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires				
		Ets BUROMIX		JEC SERVICE		BIOWA Group Construction Sarl
		Lot2	Lot3	Lot2	Lot3	Lot3
42	Attestation délivrée par l'Agence Nationale de la Météorologie qui garantit en cas d'attribution du marché, la fourniture des données ou informations météorologiques ou agros météorologiques	NA	F	NA	NF	F

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires .....RAS.....
- des membres du ou de la COE .....RAS.....
- des membres de l'organe de contrôle .....RAS.....

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 14 heures 38 mn heures locales (GMT+1)

Fait à Banikoara, le 24 Avril 2026

Président

ADAMOU Abdel Matinau
PRMP

Rapporteur

MOHAMED M. Sabirou
Rpt DDLP

Membres

SABI Sabi Yaya
Rpt DAAF

BOURAIMA Zounou
Conseiller Commiunal,

TOKO N'DOURO Alou,
Deuxième Adjoint au Maire

YEBOITO Kpagali Parfaite
Juriste

ALIOU Mouhamadou
Rpt CCMP

AGLO AGENCE POUR LA GESTION DE LA LOGISTIQUE DES OFFICIELS
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Adresse postale : 10 BP 17
Téléphone : +229 21 30 32 19
Rue 12164 – Lot 20 – Villa 778
Les Cocotiers, Cotonou-Bénin

Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO)

MARCHÉ DE FOURNITURE

Réf : PVO-S2. Version 1. 2026 du 28 /04/2026

PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES : *Avis d'appel d'offres N°2026-22/PR/AGLO/PRMP/A-PRMP du 25/03/2026*

Objet : Accord-cadre à deux (2) ans à bon de commande pour l'acquisition de quatre cent cinquante (450) véhicules pick-up double cabine 4x4 au profit des structures de l'Etat

Source de financement : *Budget Autonome/Budget National*

Gestion : *2026*

Imputation budgétaire : 1023104

Avril 2026

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : Accord-cadre à deux (2) ans à bon de commande pour l'acquisition de quatre cent cinquante (450) véhicules Pick-up double cabine 4x4 au profit des structures de l'Etat.

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert International (AOOI)

L'an deux mil vingt-six et le mardi 28 avril à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO), la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) des offres mise en place par la note de service N°2026-05/PR/AGLO/DG/PRMP/DAF/A-DG du 23/04/2026 a procédé à l'ouverture des plis relatifs à la procédure citée en objet.

Ce dossier d'appel d'offres a fait l'objet d'une publication dans le journal des Marchés Publics du 25 mars 2026, dans le journal « LA NATION » N°8956 du 26 mars 2026, sur le site de l'UEMOA le 25 mars 2026, sur le site du DG MARKET de l'AFD le 25 mars 2026 et sur le SIGMaP le 25 mars 2026. La date limite de remise des offres est fixée au mardi 28 avril 2026 à 10 heures 00 minute.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics le 19/03/2026.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service les personnes suivantes :

- Président : Comlan Achille FANOU, PRMP ;
- Rapporteur : Nestor DJAIGBE, Assistant PRMP ;
- Membres :

Administration	Prénoms & Nom	Qualité	Observations *Avec voix délibérative*
AGLO	Freeman HOUESSOU	DGVA	Avec voix délibérative
AGLO	Jean Paul SENOU	RSBRC	Avec voix délibérative
DGML/MEF	Fousséni IDANI CHABI	C-SET	Avec voix délibérative
AGLO	Hamidou DOSSOU	S-PRMP	Avec voix délibérative

La prestation a été répartie en trois (03) lots :

- lot 1 : acquisition de 150 véhicules Pick-up double cabine 4x4 ;
- lot 2 : acquisition de 150 véhicules Pick-up double cabine 4x4 ; et
- lot 3 : acquisition de 150 véhicules Pick-up double cabine 4x4.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, sur trente-deux (32) soumissionnaires ayant retiré le dossier, douze (12) ont déposé leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	Les Bagnoles Motors (LBM)	28/04/2026 09H 06 Min	TOSSOU Romuald 01 60 60 66 31	BÉNIN	Lot 1, lot 2 & lot 3
2	PREMIUM GROUPE	28/04/2026 09H 31 Min	ELISHA Laurenne 01 59 08 71 02		Lot 1, lot 2 & lot 3
3	SONAEC	28/04/2026 09H 39Min	METOTTONDJI Théodore 01 97 97 94 13		Lot 1, lot 2 & lot 3
4	Groupement JAPAN MOTORS SAS/ JAPAN MOTORS Bénin SAS	28/04/2026 09H 43Min	TODOFON Lucrèce 01 62 36 27 15		Lot 1, lot 2 & lot 3

5	CARZONE	28/04/2026 09H 50Min	ADJI Angelbert 01 96 33 06 14		Lot 1, lot 2 & lot 3
6	ARCS BENIN	28/04/2026 09H 52Min	ADOKO Ulrich 01 96 55 61 79		Lot 1, lot 2 & lot 3
7	Groupement FOX INTERNATIONAL/ GIANI & Partners Investments	28/04/2026 09H 53 Min	BENDLYS Orphé 01 97 33 58 88		Lot 1, lot 2 & lot 3
8	MIG MOTORS	28/04/2026 09H 53 Min	FATONDJI Philippe 01 97 39 19 87		Lot 1, lot 2 & lot 3
9	CHALLENGE SA	28/04/2026 09H 55 Min	ARAYOE Amed 01 97 90 33 55		Lot 1, lot 2 & lot 3
10	RIA GROUP INTERNATIONAL	28/04/2026 09H 57 Min	KPOSSOU Ingrid 01 66 63 00 14		Lot 3
11	CFAO MOBILITY	28/04/2026 09H 59 Min	AGUIA-DAHO Francis		Lot 1 & lot 2
12	Croupement Consortium Sapy-SPBI	28/04/2026 10H 30 Min	AGBODO 01 97 89 8078		Lot 1

La COE a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis

Examen de la recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis

N°	Eléments à vérifier	LBM	PREMIUM GROUPE	SONAEC	Grpmt JAPAN MOTORS SAS/ JAPAN MOTORS Bénin SAS	CARZONE	ARCS BENIN	Grpmt FOX / GIANI	MIG MOTORS	CHALLENGE SA	RIA GROUP INTERNATIONAL	CFAO MOBILITY	Grpmt Sapy-SPBI
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
5.	Respect de l'inscription sur les enveloppes extérieures et intérieures	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	Rejeté

Tous les soumissionnaires ont présenté des offres toutes recevables sauf le groupement SAPY-SPBI qui est venu en retard, soit à 10H30 Min ; son offre n'a pas été ouverte.

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives des offres. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission. Les résultats de cette vérification sont consignés dans les tableaux ci-après :

Tableaux d'Ouverture des plis

Lot 1: acquisition de 150 véhicules Pick-up double cabine 4x4

N°	Eléments à vérifier	LBM	PREMIUM GROUPE	SONAEC	Grpmt JAPAN MOTORS SAS/ JAPAN MOTORS Bénin SAS	CARZONE	ARCS BENIN	Grpmt FOX / GIANI	MIG MOTORS	CHALLENGE SA	CFAO MOBILITY
1.	Nombre d'enveloppes à intérieures	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2

N°	Eléments à vérifier	LBM	PREMIUM GROUPE	SONAEC	Grpmt JAPAN MOTORS SAS/ JAPAN MOTORS Bénin SAS	CARZONE	ARCS BENIN	Grpmt FOX / GIANI	MIG MOTORS	CHALLENGE SA	CFAO MOBILITY
2.	Présence de clé USB	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
3.	Présence de l'offre scannée sur clé USB [1]	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
4.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
5.	Rabais	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	
6.	Montant TTC de l'offre FCFA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
7.	Montant HT de l'offre FCFA	17 798 500	13 999 995	19 500 000	18 900 000	13 440 000	19 750 000	16 430 000	18 850 000	21 929 847	23 900 000
8.	Le bordereau des prix unitaires daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
9.	Le bordereau des prix pour les fournitures à importer, daté, signé et cacheté ;	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
10.	Marque du véhicule proposée	ISUZU D-MAX	MAXUS T70	NAVARA	NAVARA	RELY RO8	ISUZU D-MAX	DONGFENG	Mitsubishi L200	Toyota Hilux	Toyota Hilux
11.	Bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
12.	La garantie de soumission ou le lettre de déclaration de garantie	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
13.	Attestation de l'ADPM, justifiant la qualité de MPME pour les candidats qui fourniront une lettre de déclaration de garantie	N/A	N/A	N/A	N/A	F	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
14.	La confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
15.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
16.	Accord ou promesse d'accord de groupement	N/A	N/A	N/A	F	N/A	N/A	F	N/A	N/A	N/A
17.	Agrément d'exercice de l'activité de vente de véhicules délivré par le MIC	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
18.	Carte professionnelle de distributeur de véhicules neufs en cours de validité	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
19.	Attestation de capacité financière	F	F	F	F	F	F	F	F	F	
20.	Autorisation du fabricant	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
21.	Etats financiers/bilan d'ouverture	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
22.	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
23.	Description technique du véhicule, datée, signée et cachetée par le candidat	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F

[1] Les clés USB doivent être ouvertes à la séance d'ouverture pour vérifier la présence de la copie de la soumission en version scannée PDF

N°	Eléments à vérifier	LBM	PREMIUM GROUPE	SONAEC	Grpmt JAPAN MOTORS SAS/ JAPAN MOTORS Bénin SAS	CARZONE	ARCS BENIN	Grpmt FOX / GIANI	MIG MOTORS	CHALLENGE SA	CFAO MOBILITY
24.	Fiche technique du véhicule proposé, délivrée par le fabricant	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
25.	Liste du personnel d'encadrement pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore 3 ans d'existences	N/A	F	N/A	N/A	F	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
26.	Marchés similaires	F	N/A	F	F	N/A	F	F	F	F	F
27.	Liste des fournitures et calendriers de livraison	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
28.	Attestation d'assurance de risque professionnel	N/A	F	N/A	N/A	F	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
29.	Garantie constructeur délivrée par le fabricant	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F

Lot 2 : acquisition de 150 véhicules Pick-up double cabine 4x4

N°	Eléments à vérifier	LBM	PREMIUM GROUPE	SONAEC	Grpmt JAPAN MOTORS SAS/ JAPAN MOTORS Bénin SAS	CARZONE	ARCS BENIN	Grpmt FOX / GIANI	MIG MOTORS	CHALLENGE SA	CFAO MOBILITY
1.	Nombre d'enveloppes à intérieures	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
2.	Présence de clé USB	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
3.	Présence de l'offre scannée sur clé USB [2]	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
4.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
5.	Rabais	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
6.	Montant TTC de l'offre FCFA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
7.	Montant HT de l'offre FCFA	17 798 500	13 999 995	19 800 000	15 700 000	13 208 000	19 750 000	16 430 000	21 550 000	18 848 739	23 900 000
8.	Le bordereau des prix unitaires daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
9.	Le bordereau des prix pour les fournitures à importer, daté, signé et cacheté ;	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
10	Marque du véhicule proposé	ISUZU D-MAX	MAXUS T70	NAVARA	Peugeot Lantrek	JMC	ISUZU D-MAX	DONGFENG	Toyota Hilux	Mitsubishi L200	Toyota Hilux
11.	Bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
11.	La garantie de soumission ou le lettre de déclaration de garantie	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
12.	Attestation de l'ADPM, justifiant la qualité de MPME pour les candidats qui fourniront une lettre de déclaration de garantie	N/A	N/A	N/A	NA	F	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
13.	La confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
14.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F

[2] Les clés USB doivent être ouvertes à la séance d'ouverture pour vérifier la présence de la copie de la soumission en version scannée PDF

N°	Eléments à vérifier	LBM	PREMIUM GROUPE	SONAEC	Grpmt JAPAN MOTORS SAS/ JAPAN MOTORS Bénin SAS	CARZONE	ARCS BENIN	Grpmt FOX / GIANI	MIG MOTORS	CHALLENGE SA	CFAO MOBILITY
	d'éthique et de déontologie										
15.	Accord ou promesse d'accord de groupement	N/A	N/A	N/A	F	N/A	N/A	F	N/A	N/A	N/A
16.	Agrément d'exercice de l'activité de vente de véhicules délivré par le MIC	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
17.	Carte professionnelle de distributeur de véhicules neufs en cours de validité	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
18.	Attestation de capacité financière	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
19.	Autorisation du fabricant	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
20.	Etats financiers/bilan d'ouverture	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
21.	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
22.	Description technique du véhicule, datée, signée et cachetée par le candidat	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
23.	Fiche technique du véhicule proposé, délivré par le fabricant	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
25.	Liste du personnel d'encadrement pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore 3 ans d'existences	N/A	F	N/A	NA	F	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
26.	Marchés similaires	F	N/A	F	F	N/A	F	F	F	F	F
27.	Liste des fournitures et calendriers de livraison	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
28.	Attestation d'assurance de risque professionnel	N/A	F	NA	NA	F	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
29.	Garantie constructeur délivrée par le fabricant	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F

Lot 3 : acquisition de 150 véhicules Pick-up double cabine 4x4

N°	Eléments à vérifier	LBM	PREMIUM GROUPE	SONAEC	Grpmt JAPAN MOTORS SAS/ JAPAN MOTORS Bénin SAS	CARZONE	ARCS BENIN	Grmt FOX / GIANI	MIG MOTORS	CHALLENGE SA	RIA GROUP INTERNATIONAL
1.	Nombre d'enveloppes à intérieures	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
2.	Présence de clé USB	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
3.	Présence de l'offre scannée sur clé USB [3]	F	F	F	F	F	F	F	F	F	
4.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
5.	Rabais	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
6.	Montant TTC de l'offre FCFA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
7.	Montant HT de l'offre FCFA	**17 798 500**	**13 999 995**	**20 200 000**	**12 000 000**	**13 962 000**	**19 950 000**	**16 430 000**	**13 900 000**	**21 441 483**	**22 800 000**

[3] Les clés USB doivent être ouvertes à la séance d'ouverture pour vérifier la présence de la copie de la soumission en version scannée PDF

N°	Eléments à vérifier	LBM	PREMIUM GROUPE	SONAEC	Grpmt JAPAN MOTORS SAS/ JAPAN MOTORS Bénin SAS	CARZONE	ARCS BENIN	Grmt FOX / GIANI	MIG MOTORS	CHALLENGE SA	RIA GROUP INTERNATIONAL
8.	Le bordereau des prix unitaires daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
9.	Le bordereau des prix pour les fournitures à importer, daté, signé et cacheté ;	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
10.	Bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
11	Marque de véhicule proposé	ISUZU D-MAX	MAXUS T70	NAVARA	FOTON TUNLAND	JMC	ISUZU D-MAX	DONGFENG	RELY R8	Toyota Hilux	Toyota Hilux
12.	La garantie de soumission ou le lettre de déclaration de garantie	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
13.	Attestation de l'ADPM, justifiant la qualité de MPME pour les candidats qui fourniront une lettre de déclaration de garantie	N/A	N/A	N/A	N/A	F	N/A	N/A	NA	NA	F
14.	La confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
15.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
16.	Accord ou promesse d'accord de groupement	N/A	N/A	NA	F	N/A	N/A	F	NA	NA	NA
17.	Agrément d'exercice de l'activité de vente de véhicules délivré par le MIC	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
18.	Carte professionnelle de distributeur de véhicules neufs en cours de validité	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
19.	Attestation de capacité financière	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
20	Autorisation du fabricant	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
21	Etats financiers/bilan d'ouverture	F	F	F	F	F	F	F	F	F	
22.	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
23.	Description technique du véhicule, datée, signée et cachetée par le candidat	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
24.	Fiche technique du véhicule proposé, délivré par le fabricant	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F

N°	Eléments à vérifier	LBM	PREMIUM GROUPE	SONAEC	Grpmt JAPAN MOTORS SAS/ JAPAN MOTORS Bénin SAS	CARZONE	ARCS BENIN	Grmt FOX / GIANI	MIG MOTORS	CHALLENGE SA	RIA GROUP INTERNATIONAL
25.	Liste du personnel d'encadrement pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore 3 ans d'existences	N/A	F	N/A	N/A	F	N/A	N/A	NA	NA	F
26.	Marchés similaires	F	N/A	F	F	N/A	F	F	F	F	NA
27.	Liste des fournitures et calendriers de livraison	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
28.	Attestation d'assurance de risque professionnel	N/A	F	N/A	N/A	F	N/A	NA	NA	NA	F
29.	Garantie constructeur délivrée par le fabricant	F	F	F	F	F	F	F	F	F	NF

Outre la vérification, la présence des pièces n'a donné lieu à aucune observation tant du côté des soumissionnaires que du côté des membres de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres qui sont tous satisfaits du déroulement de la séance.

La séance a été clôturée à 16 HEURES 45 MIN

Fait à Cotonou, le 28 avril 2026.

Ont signé

Rapporteur

Nestor DJAIGBE
A-PRMP

Président

Comlan Achille FANOU
PRMP

Membres

Freeman HOUESSOU
DGVA

Jean Paul SENOU
Représentant DAF/AGLO

Hamidou DOSSOU
S-PRMP

Fousséni IDANI CHABI
Représentant DGML

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité- Justice-Travail

****

MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DE LA LEGISLATION

****

AGENCE NATIONALE DE RECOUVREMENT DES AVOIRS CONFISQUES ET SAISIS (ANRACS)

****

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHÉS PUBLICS

****

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DE PLIS

AAOO n°001/2026/ANRACS/PRMP/S-PRMP du 1er Avril 2026

S_DOP_120943

Objet du dossier d'appel d'offres :

OPÉRATION D'ENLÈVEMENT, REGROUPEMENT, TRI, BROYAGE, COLISAGE, CHARGEMENT, CONVOYAGE, DÉCHARGEMENT ET DESTRUCTION DES PRODUITS PROHIBÉS OU DES PRODUITS DANGEREUX DES UNITÉS DE POLICE (ACCORD CADRE DE DEUX ANS À BON DE COMMANDE)

Référence SIGMaP : *S_DOP_120943*

Gestion : 2026

Source de financement : Budget ANRACS

Avril 2026

Procès–verbal d'ouverture de plis

Objet : Avis d'appel d'offres N°001/2026/ANRACS/PRMP/S-PRMP du 1er Avril 2026 relatif à l'opération d'enlèvement, regroupement, tri, broyage, colisage, chargement, convoyage, déchargement et destruction des produits prohibés ou des produits dangereux des Unités de police (Acco+rd cadre de deux ans à bon de commande)

Mode de passation : Appel d'offres ouvert

L'an deux mil-vingt-six et le mercredi 29 avril à 10 heures 30 minutes, à la salle de réunion de l'Agence National pour le Recouvrement des Avoirs Saisis et Confisqués, le Comité d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a procédé à l'ouverture des plis relative au marché cité en objet.

L'avis d'appel d'offres ouvert a fait l'objet de publication dans le journal la Nation N°8963 du mardi 07 avril 2026, dans le journal des marchés publics N°628 du 06 avril 2026 et sur le SIGMAP le 08 avril 2026.

La date limite de remise des plis était fixée au mercredi 29 avril 2026 à 10 heures 00.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°307/2025/MJL/ANRACS/ PRMP/SD du 23 avril 2026 :

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
PRMP	TOGNIHOUE Guillaume	Président	**Avec voix délibérative**
SD	DJOUA Victoire	Rapporteur	**Avec voix délibérative**
DAF	LANMAZE Alexandre	Membre/Rept DAF	**Avec voix délibérative**
CSGD	CHIBOZO Delphin	Membre/CSGD	**Avec voix délibérative**
DOP	Charles AGBODEDJI	Membre/Collaborateur DOP	**Avec voix délibérative**
LNST	AHOTON Djidénou	Rept LNST	**Avec voix délibérative**

L'organe de contrôle de l'ANRACS est représenté par Florence ADADJA, Chef Cellule de Contrôle des Marchés Publics par interim.

Les prestations à fournir sont constituées en lot unique :

Aux date et heure limites de dépôt des offres, quatre (04) soumissionnaire ont déposé leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président du Comité d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre de réception des offres. Il s'agit de :

N°	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité du porteur	Pays d'origine	Observations
1.	GAMAF CIE	29/04/2026 à 08 H 50	GBEDO Authelme Tél : 01 97 57 14 21	Bénin	NEANT
2.	TAYA SERVICES	29/04/2026 à 08 H 51	SAÏZONOU Gladys Tél : 01 40 55 05 00	Bénin	NEANT
3.	CIPA JESSOUGNON	29/04/2026 à 09 H 05	DEDO Fürst Tél : 01 54 53 57 78	Bénin	NEANT
4.	CISE AFRIQUE	29/04/2026 à 09 H 38	ETEKA Narcisse Tél : 01 95 25 66 08	Bénin	NEANT

Le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Les éléments à vérifier figurent dans le tableau ci-après. Le COE renseigne le tableau par les mentions : Oui ou non le cas échéant.

Tableau de recevabilité des plis

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	GAMAF CIE	TAYA SERVICES	CIPA JESSOUGNON	CISE AFRIQUE
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	NON
3.	Respect de l'intégrité des plis	NON	OUI	OUI	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté *(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)*		**Rejété**	**Accepté**	**Accepté**	**Rejété**

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents dudit comité.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau d'ouverture des plis

AAOO N°001/2026/ANRACS/PRMP/S-PRMP du 1er avril 2026 relatif à l'opération d'enlèvement, regroupement, tri, broyage, colisage, chargement, convoyage, déchargement et destruction des produits prohibés ou des produits dangereux des Unités de police (Accord cadre de deux ans à bon de commande)

Lieu : salle de réunion de l'ANRACS **Date :** 29 Avril 2026

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires	
		TAYA SERVICES	CIPA JESSUGNON
1.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	NEANT	NEANT
2.	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)	NEANT	NEANT
3.	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)	NEANT	NEANT
4.	Date de dépôt	29/04/2026	29/04/2026
5.	Heure de dépôt	08 Heures 51	09 Heures 05
6.	Originale de l'offre	OUI	Oui
7.	Nombre de copie	01	01
8.	Enveloppe intérieure et extérieure	F	F
9.	Présence de clé USB	F	F
10.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	OUI	OUI
11.	Confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas ou le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable de l'entreprise datée, signée et cachetée	F	F
12.	Lettre de soumission	F	F
13.	Rabais	NEANT	NEANT
14.	Montant TTC de l'offre	168 208 410	166 449 837
15.	Montant HT de l'offre	142 549 500	141 059 184
16.	Bordereau des prix unitaires	F	F
17.	Délai de livraison	F	F
18.	Garantie de soumission ou le lettre de déclaration de garantie	F	F
19.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	F
20.	Plan d'exécution des prestations	F	F
21.	Méthodologie d'exécution	F	F
22.	Liste du matériel	F	F
23.	Preuves de disponibilité des moyens matériels	F	F

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires	
		TAYA SERVICES	CIPA JESSUGNON
24.	Liste du personnel	F	F
25.	Preuves des expériences et de qualifications du personnel	F	F
26.	Description technique des services	F	F
27.	Programme d'activités chiffré	F	F
28.	Liste des fournitures associées et calendrier de réalisation	F	F
29.	Plan d'exécution des prestations	F	F
30.	Curriculum vitae du personnel	F	F
31.	Attestations ou certificats de travail	F	F
32.	Pièces d'identité ou toutes autres pièces tenant lieu	F	F
33.	Original ou copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM)	F	F
34.	Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs	F	F
35.	Formulaire de qualification	F	F
36.	Formulaire de renseignement	F	F
37.	Acte d'engagement	F	F
38.	Preuve de marché similaire pour les anciennes entreprises	F	F
39.	Liste des qualifications et les références professionnelles du personnel d'encadrement pour les entreprises naissantes	F	F
40.	Etats financiers (quinze premières pages) des trois dernières années (2022 ; 2023 ; 2024) ou Bilan d'ouverture	F	F
41.	Attestation de capacité financière	F	F
42.	Attestation d'assurance des risques professionnels pour les entreprises naissantes et celle qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence	F	NA
43.	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F
44.	Calendrier de mobilisation du personnel et des matériels	F	F

Les plis des soumissionnaires CISE AFRIQUE et CISE AFRIQUE ne sont pas ouvert pour défaut de présentation.

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires : Néant ;
- des membres du COE : Néant ;
- de l'organe de contrôle : Néant.

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 11 heures 46 minutes.

Fait à Cotonou, le 29 avril 2026

Ont signé :

Le Président

S. Guillaume O. TOGNIHOUE
PRMP/ANRACS

Le Rapporteur

DJOUA Victoire
CSD/ANRACS

Les membres

Alexandre LANMAZE
Rept DAF/ANRACS

Delphin CHIBOZO
CSGDJ /ANRACS

Charles AGBODEDJI
Coll DOP/ANRACS

AHOTON Djidénou
Rept LNST

Florence ADADJA
CCMPpi/ANRACS

République du Bénin
Présidence de la République
Agence de Développement de Sèmè City
***

SÈMÈ CITY

PROCÈS VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS
DEMANDE DE RENSEIGNEMENT ET DE PRIX N° S_SIIN_115673
AVIS N°014/ADSC/PRMP- SIIN /SP-PRMP/2026 DU 13 AVRIL 2026

Objet de la Demande de Renseignement et de Prix :

Sélection d'un prestataire pour la maintenance des équipements de vidéo surveillance et de contrôle d'accès de Sèmè City (Accord cadre à contrat subséquent sur une période de 3 ans).

Référence de la DRP : S_SIIN_115673

Source de financement : Budget national

Avril 2026

République du Bénin
Présidence de la République
Agence de Développement de Sèmè City

SÈMÈ CITY

***

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : Sélection d'un prestataire pour la maintenance des équipements de vidéo surveillance et de contrôle d'accès de Sèmè City (Accord cadre à contrat subséquent sur une période de 3 ans).

Mode de passation : Demande de Renseignement et de Prix (DRP)

Référence SIGMAP : S_SIIN_115673

L'an deux mille vingt-six et le mardi vingt-huit avril à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC), le Comité d'Ouverture et d'Évaluation (COE) des offres a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis reçus dans le cadre du marché cité en objet.

Ce dossier de DRP a fait l'objet d'une publication dans le journal des marchés publics n° 631 le 16 avril 2026 ainsi que par affichage à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB), à la préfecture du département du Littoral et à la Chambre des Métiers de l'Artisanat du Bénin à travers les bordereaux N°0223, 0224 et 0225/ADSC/PRMP/APM/SP-PRMP/2026 le 13 avril 2026. La date limite de remise des offres était fixée au 22 avril 2026.

Le dossier de DRP a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics auprès de la Présidence de la République (CCMP/PR) suivant le procès-verbal N° 257-04/DNCMP/CCMP/PR/2026 du 10 avril 2026.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°019-1/ADSC/DAF-PRMP/SP-PRMP/2026 du 27 avril 2026, les cadres dont les noms suivent :

- **Président : Mondoukpè H. FADONOUGBO,** Personne Responsable des Marchés Publics / ADSC
- **Rapporteur : Audrey KPOLEDJI AGUESSY,** Spécialiste en Passation de Marché
- **Membres** :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
ADSC	**Danis KIKISSAGBE**	Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information	Avec voix délibérative
	Charlebon SOUKPO	Représentant du Directeur Administratif et Financier (DAF)	Avec voix délibérative
	Tani Marzouquath BOURAIMA	Assistante Stagiaire de la Personne Responsable des Marchés Publics	Sans voix délibérative

La Cellule de Contrôle des Marchés Publics auprès de la Présidence invitée par la lettre n°0313/ADSC/PRMP/APM/SP-PRMP/2026 du 27/04/2026 n'est pas représentée à la séance d'ouverture.

Les prestations sont réparties en lot unique.

Aux date et heure limite de dépôt des offres, sur les seize (16) candidats qui ont retiré le dossier, quatre (04) soumissionnaires ont déposé leur pli dans le délai.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, la PRMP a ouvert la séance par la lecture du nom des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	GENERAL INVASION SARL	28/04/2026 08h 25min	SEGNON Madoché Tél: +229 01 63 79 50 98	Bénin	RAS
2	LEB SERVICES SARL	28/04/2026 09h 18min	AVLESSI Lydvin Tél : +229 01 67 24 33 65	Bénin	RAS
3	MAPCOM TECHNOLOGIES SARL	28/04/2026 09h 30min	AMAVI Bernadette Tél: +229 01 54 34 32 30	Bénin	RAS
4	GEEK SERVICES ET INNOVATIONS SARL	28/04/2026 09h 58min	AGBOTON Boaventurre Tél: +229 01 96 03 42 46	Bénin	RAS

Le COE a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis reçus.

Examen de la recevabilité
Tableau de recevabilité

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	GENERAL INVASION SARL	LEB SERVICES SARL	MAPCOM TECHNOLOGIES SARL	GEEK SERVICES ET INNOVATIONS SARL
Date et heure de dépôt des offres		28/04/2026 08h 25min	28/04/2026 09h 18min	28/04/2026 09h 30min	28/04/2026 09h 58min
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI
5.	Respect de la présentation de l'enveloppe extérieure	OUI	OUI	OUI	OUI
6.	Respect du contenu de l'enveloppe extérieure	OUI	**NON**[1]	OUI	OUI
7.	Respect de la présentation de l'enveloppe intérieure	OUI	OUI	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté		**ACCEPTE**	**REJETE**	**ACCEPTE**	**ACCEPTE**

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents dudit comité.

---

[1] L'enveloppe extérieure contient quatre (04) enveloppes intérieures au lieu des deux enveloppes intérieures ainsi que la garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie et les renseignements relatifs à la candidature, notamment le formulaire y afférents et ses annexes, comme requis à l'IC 20.2(b) des Données Particulières de la DRP. Le pli est donc non recevable.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

N°	Eléments à verifier	Soumissionnaires			
		01	02	03	04
		GENERAL INVASION SARL	LEB SERVICES SARL	MAPCOM TECHNOLOGIES SARL	GEEK SERVICES ET INNOVATIONS SARL
1.	Date et heure de dépôt des offres	28/04/2026 08h 25min	28/04/2026 09h 18min	28/04/2026 09h 30min	28/04/2026 09h 58min
2.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
3.	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
4.	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
5.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	OUI	**NON**	OUI	OUI
6.	Présence de clé USB **(OUI ou NON)**	OUI	-	OUI	OUI
7.	Présence de l'offre scannée sur clé USB **(OUI ou NON)**	OUI	-	OUI	OUI
8.	Date et heure d'enregistrement de l'offre sur la clé	27/04/2026 20h 33min	-	27/04/2026 11h 08min	28/04/2026 08h 28min
9.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	F	-	F	F
10.	Formulaire de renseignements sur le soumissionnaire / membres du groupement le cas échéant	F	-	F	F
11.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	-	F	F
12.	Rabais	NEANT	-	NEANT	NEANT
13.	**Montant TTC de l'offre en F CFA**	22 408 200	-	17 756 640	16 992 000
14.	**Montant HT de l'offre en F CFA**	18 990 000	-	15 048 000	14 400 000
15.	Bordereau des Prix Unitaires	F	-	F	F
16.	Programme d'activité chiffré	F	-	F	F
17.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	-	F	F
18.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	-	F	F
19.	Accord ou promesse d'accord de groupement (en cas de groupement)	SANS OBJET	-	SANS OBJET	SANS OBJET

N°	Eléments à verifier	Soumissionnaires			
		01	02	03	04
		GENERAL INVASION SARL	LEB SERVICES SARL	MAPCOM TECHNOLOGIES SARL	GEEK SERVICES ET INNOVATIONS SARL
20.	Description technique des services datée signé et cachetée par le soumissionnaire	F	-	F	F
21.	Liste du personnel exigé	F	-	F	F
22.	Méthode d'exécution des prestations signée	F	-	F	F
23.	Extrait du registre de commerce	F Créé le 13/08/2015	-	F Créé le 30/11/2007	F Créé le 14/12/2021
24.	Références techniques (Liste des acquisitions similaires et attestation de bonne fin d'exécution + Page de garde et signature du contrat correspondant)	F	-	F	F
25.	Preuves des expériences et de qualifications du personnel (CV + diplôme + attestation de travail ou de bonne fin d'exécution ou de service fait du personnel)	F	-	F	F
26.	Attestation de capacité financière	F	-	F	F
27.	Etats financiers (2022, 2023 et 2024)	F	-	F	F
28.	Attestation d'assurance de risques professionnels pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (3) années d'existence	NON APPLICABLE	-	NON APPLICABLE	NON APPLICABLE
Observations		RAS	OUI - Soumissionnaire non représenté à la séance d'ouverture des plis - La composition de l'enveloppe extérieure n'est pas conforme. Le pli a été déclaré non recevable	RAS	RAS

Légende : F= Fourni ; NF = Non Fourni ; RAS = Rien A Signaler

La PRMP a donné la parole au représentant des soumissionnaires pour formuler leurs éventuelles observations. Aucune observation n'est enregistrée.

Les membres du Comité d'Ouverture et d'Évaluation (COE) n'ont fait aucune observation particulière.

Les listes de présence de cette séance sont jointes en annexe du présent procès-verbal d'ouverture.

La PRMP a clôturé la séance à 12 heures 50 minutes.

Fait à Cotonou, le 28 avril 2026

Présidente

Mondoukpè H. FADONOUGBO

Rapporteur

Audrey KPOLEDJI AGUESSY

Membres

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Signature
ADSC	**Danis KIKISSAGBE**	Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information	
	Charlebon SOUKPO	Représentant du Directeur Administratif et Financier (DAF)	
	Tani Marzouquath BOURAIMA	Assistante Stagiaire de la Personne Responsable des Marchés Publics	

En annexe la liste de présence et le tableau d'ouverture.



Rubrique

Procès verbal d'attribution

LOTERIE NATIONALE DU BENIN S.A

MARCHE DE SERVICES

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES OFFRES

DAO *n°002/LNB/DG/PRMP/SPMP du 05 mars 2026*

Objet : Accord-cadre à bon de commande sur trois (03) ans pour le recrutement d'une compagnie d'assurance pour la souscription d'une police d'assurance « Indemnité de Départ à la Retraite » au profit de la LNB S.A.

Source de financement : Budget autonome

Gestion : 2026

Imputation budgétaire : 6684

AVRIL 2026

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : **Dossier d'Appel d'offres ouvert** n°002/LNB/DG/PRMP/SPMP du 05 mars 2026 relatif Accord-cadre à bon de commande sur trois (03) ans pour le recrutement d'une compagnie d'assurance pour la souscription d'une police d'assurance « Indemnité de Départ à la Retraite » au profit de la LNB SA.

Mode de passation : Appel d'Offre National Ouvert

L'an deux mille vingt-six et le 21 Avril, à 10 heures 00 minutes, dans la salle de réunion de Loterie Nationale du Bénin S.A, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché relatif cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°110/LNB/DG/PRMP/SPMP du 13 mars 2026 :

- Président : Nassiratou SAMON, Personne Responsable des Marchés Publics
- Rapporteur : Latifou MORA-KPAI, Chef du Secrétariat permanent de la PRMP ;
- Membres :
  - Claudia ADJANOHOUN, représentant le Directeur de l'Administration et des Finances ;
  - Moréas K. ESSOU, Personne Ressource.

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Intitulé	Accord-cadre à bon de commande sur trois (03) ans pour le recrutement d'une compagnie d'assurance pour la souscription d'une police d'assurance « Indemnité de Départ à la Retraite » au profit de la LNB SA.
Procédures	
Mode de passation	**Appel d'Offre National Ouvert**
Justification	**(non requise)**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**Procès-verbal N°015/LNB/DG/CCMP/2025 du 05 mars 2026**
Soumissionnaire(s)	
1- L'AFRICANIE VIE BENIN 2- AFG ASSURANCES VIE BENIN 3- SANLAMALLIANZ BENIN ASSURANCES VIE	

4- SUNU ASSURANCES VIE BENIN

Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
AFG ASSURANCES VIE	L'offre du soumissionnaire n'a pas été retenue car elle ne remplit pas les critères de recevabilité. 1- En effet, au niveau de la rubrique « DAO Numéro : » de la lettre de soumission, le soumissionnaire a juste mis l'objet du DAO en lieu et place du numéro du DAO. Au niveau du point « **f** » de la lettre de soumission, le soumissionnaire a mentionné « ….conformément à la clause **42** des Instructions aux candidats et à la **clause 3.9** du CCAG » au lieu de « ….conformément à la clause **40** des Instructions aux candidats et à **l'article 6.1.1** du CCAG ». Au niveau du point « g », le soumissionnaire a mentionné « ….ainsi que tous sous-traitants ou **prestataires de services** intervenant en rapport…..d'exclusion des clauses 3.2 **et 4.3** des instructions aux Candidats » au lieu de « ….ainsi que tous sous-traitants ou **fournisseurs** intervenant en rapport…..d'exclusion des clauses 3.2 **et 4.2** des instructions aux Candidats ». Au niveau du point « h », le soumissionnaire a mentionné « ….conflits d'intérêt définie à la **clause 4.2** des Instructions aux Candidats » au lieu de « ….conflits d'intérêt définie à la **clause 4.3** des Instructions aux Candidats ». Au niveau du point « i », le soumissionnaire a mentionné « ……conformément à la **clause 4.4** des Instructions aux candidats, autre que les offres variantes…….. » au lieu de « ……conformément à la **clause 4.3 b)** des Instructions aux candidats, autre que les offres variantes…….. ». Au niveau du point « j », le soumissionnaire a mentionné « Nous nous engageons……l'éthique professionnelle et tous autres actes similaires, prévus au code d'éthique et de déontologie dans la commande publique comme en atteste……signé par **nous**… » au lieu de « Nous nous engageons……l'éthique professionnelle **et tout autre acte similaire, notamment le décret portant** code d'éthique et de déontologie dans la commande publique **en République du Bénin** comme en atteste ……signé par **nos soins**… ». Au niveau du point « l », le soumissionnaire a mentionné « il est entendu que….évaluée économiquement la plus avantageuse…… » au lieu

	de « il est entendu que…évaluée **conforme** économiquement la plus avantageuse…… ». En conclusion, la lettre de soumission n'est pas conforme. 2- Le soumissionnaire n'a pas fourni le Devis Quantitatif et Estimatif dans son offre. 3- Au niveau du point « c » de la garantie de soumission fournie, le soumissionné a mentionné « s'il a fait l'objet d'une sanction……..conformément aux dispositions de **l'article 123** de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics » au lieu de « s'il a fait l'objet d'une sanction…….conformément aux dispositions **des articles 122 et 123** de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics » 4- La confirmation écrite fournie par le soumissionnaire n'est pas valide car elle fait référence à un Appel d'Offres **n°007/PRMP/S-PRMP du 08 août 2025** au lieu de l'Appel d'Offres **n°002/LNB/DG/PRMP/SPMP du 05 mars 2026**. 5- Au niveau du dernier point de sa lettre d'engagement, le soumissionnaire a mentionné « reconnaissons……exposons aux sanctions prévues **à l'article 123** de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020…… » au lieu de « reconnaissons……exposons aux sanctions prévues **aux articles 122 et 123** de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020…… »
SANLAMALLIANZ BENIN ASSURANCES VIE	L'offre du soumissionnaire n'a pas été retenue car elle ne remplit pas les critères de recevabilité. 1- En effet, au niveau du point « a » de lettre de soumission, le soumissionnaire a mentionné « Nous avons examiné le dossier d'appel d'offres, y compris **l'additif/les additifs numéro : NEANT** ; et n'avons aucune réserve à leur égard » au lieu de « Nous avons examiné le dossier d'appel d'offres, y compris **l'additif numéro : 1 du 16 mars 2026** ; et n'avons aucune réserve à leur égard ». Le soumissionnaire n'a donc pas fait mention des références de l'addendum n°1 pris le 16 mars 2026. Aussi, le signataire de la lettre de soumission, n'est pas habilité à le faire. 2- Le Bordereau des Prix Unitaires fourni par le soumissionnaire n'est pas valide car celui qui l'a signé n'est pas habilité. 3- Le soumissionnaire n'a pas fourni le Devis Quantitatif et Estimatif dans son offre. 4- L'habilitation fournie par le soumissionnaire **n'est pas valide** car elle atteste Madame Mariam

	NASSIROU en tant que Directrice Générale de la société SANLAMALLIANZ ASSURANCES VIE. Cependant, l'offre ainsi que tous les documents constitutifs de l'offre ont été signés par Monsieur PATTEY KWAMIVI ANDRE ISMAEL (Directeur du Contrôle Interne et de la Conformité) sans aucune autre habilitation ou procuration de la part de Madame Mariam NASSIROU. 5- La lettre d'engagement du soumissionnaire produite n'est pas valide car le signataire n'est pas habilité à le faire.
SUNU ASSURANCES VIE BENIN	L'offre du soumissionnaire n'a pas été retenue car elle ne remplit pas les critères de conformité technique. 1- En effet, Le soumissionnaire n'a pas proposé un programme d'activités propre à sa proposition. Il a juste copié et collé les informations de base fournies dans le DAO pour aider les soumissionnaires à proposer un Programme d'activités. 2- Le calendrier fourni par le soumissionnaire n'est pas conforme car il s'étend sur deux mois au lieu de 12 mois minimum.

Attributaire	
Nom	**L'AFRICAINE VIE BENIN**
Montant proposé	**166.652.043 TTC**
Montant évalué (corrigé)	**Cent cinquante-deux millions cinq cent quarante-cinq mille cinquante-trois (152.545.053) francs CFA Toutes Taxes Comprises après ajustement, car l'agent portant le matricule n°121, parti à la retraite le 1er décembre 2025, a déjà bénéficié de la prestation correspondante.**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Accord-cadre à bon de commande sur trois (03) ans pour le recrutement d'une compagnie d'assurance pour la souscription d'une police d'assurance « Indemnité de Départ à la Retraite » au profit de la LNB SA.
Prix	**152.545.053 TTC**
Délai d'exécution	Trois (03) ans
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT

Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation	Attributaire	Montant
Accord-cadre à bon de commande sur trois (03) ans pour le recrutement d'une compagnie d'assurance pour la souscription d'une police d'assurance « Indemnité de Départ à la Retraite » au profit de la LNB SA.	**L'AFRICAINE VIE BENIN**	**152.545.053 TTC**
TOTAL		**152.545.053 TTC**

La Présidente a clôturé la séance à 10 heures 10 minutes.

Fait à Cotonou, le 21 avril 2026

Le Président

Nassiratou SAMON

Le Rapporteur

Latifou MORA-KPAI

Membres

Claudia ADJANOHOUN
Rep/DAF

Moréas K. ESSOU
Personne Ressource

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'appel à concurrence **n°027/MEF/PRMP/SP du 26/09/2025 relatif à l'acquisition de consommables informatiques au profit de la Direction Générale des Impôts (DGI) et de la Direction Générale du Budget (DGB)**
Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux mil vingt-six , le jeudi vingt-deux (22) septembre à partir de 16 heures 15 minutes, dans la salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Bureau 102, 1er étage du bloc technique du Ministère de l'Economie et des Finances, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°**029/PRMP/COE/SP du 15/09/2025** :
- Président : **Salifou MAMAN**
- Rapporteur : **Joachim HADEGBE**
- Membres :

Administration	Nom et Prénom	Qualité
DGI	**AKINNONMI Lucie**	Représentante de la DGI
DGB	**Adiatou DJIBRIL**	Représentant de la DGB

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot unique	Intitulé :
Procédures	
Mode de passation	Appel d'offres ouvert
Justification	(si requise)
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**PV N°199-08/CCMP-MEF/HM/2025 du 14/08/2025**
Soumissionnaire(s) [soumissionnaires en liste]	
ETS CENTRALE BENINOISE DES FOURNITURES DE BUREAU	
MAPCOM TECHNOLOGIES SARL	
ETS KCT Expertise	
SGCS SARL	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
ETS CENTRALE BENINOISE DES FOURNITURES DE BUREAU	Le soumissionnaire a proposé la marque **Cartridge World**, qui serait une cartouche compatible et non un produit HP authentique. Bien qu'elle utilise les références de HP, cette cartouche fabriquée par une marque tierce (Cartridge World), ne provient pas du fabricant d'origine (HP).Par conséquent les fiches techniques et prospectus fournis sont également non conformes

MAPCOM TECHNOLOGIES SARL	le soumissionnaire a produit dans son offre quatre (4) marchés similaires tous d'acquisition et installation de matériels informatiques au lieu des marchés similaires d'acquisition de consommables informatiques tel qu'exigé par le DAO
ETS KCT Expertise	La commission a constaté que les preuves des expériences du personnel d'encadrement se rapportent à des contrats exécutés au profit de structures étatiques togolaises et conformément aux dispositions de l'article 122 du code des marchés publics et au NB du point 7 de l'avis d'appel d'offres, il a été envoyé un courrier en date du 15 janvier 2026 aux fins de solliciter la production sous 72 heures en application de l'article 59 du code des marchés publics, les originaux des contrats qui vont être restitués au terme des vérifications par les services compétents. L'ETS KCT EXPERTISE n'a pas répondu au courrier dans le délai réglementaire, la commission n'a donc pas pu faire une analyse de ces pièces, l'offre a été en conséquence écartée à cette étape de l'évaluation des offres.

Attributaire		
Nom	**SGCS SARL**	
Montant proposé		**150 209 322**
Montant évalué (corrigé)		**150 209 322**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	**Acquisition de consommables informatiques au profit de la Direction Générale des Impôts (DGI) et de la Direction Générale du Budget (DGB).**	
Prix	**150 209 322**	**177 247 000**
Délai d'exécution	**Deux (02) mois**	
Part de sous-traitance (le cas échéant)		
Variante pris en compte (le cas échéant)		
Autres		

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Objet	Attributaire	Montant TTC
Acquisition de consommables informatiques au profit de la Direction Générale des Impôts (DGI) et de la Direction Générale du Budget (DGB).	**SGCS SARL**	**177 247 000**

Le Président a clôturé la séance à 17 heures 25 minutes.

Fait à Cotonou le 22/01/2026

Le Président de la commission

Salifou MAMAN

Le Rapporteur

Joachim HADEGBE

Les membres

Représentant de la DGI

Lucie AKINNONMI
Collaboratrice DGR

Représentante de la DGB

Adiatou DJIBRIL

LOTERIE NATIONALE DU BENIN S.A

MARCHE DE SERVICES

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Appel d'Offres Ouvert N°001/LNB/DG/PRMP/SPMP du 03 mars 2026

Objet : Recrutement de régies pour l'organisation d'une campagne d'affichage grand public dans tout le Bénin.

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : 2026

Imputation budgétaire : 6278

Accord de prêt : NEANT

Commencé le 08 avril 2026
Achevé le 20 avril 2026

AVRIL 2026

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : Appel d'Offres Ouvert N°001/LNB/DG/PRMP/SPMP du 03 mars 2026 relatif au recrutement de régies pour l'organisation d'une campagne d'affichage grand public dans tout le Bénin.

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux mil vingt-six et le lundi 20 avril à 14 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de la Loterie Nationale du Bénin S.A sise au 5ème étage du bâtiment situé à droite en face de AZALAI HOTEL, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE), a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°108/LNB/DG/PRMP/SPMP du 13 mars 2026 les personnes ci-après :

Présidente : Nassiratou SAMON, Personne Responsable des Marchés Publics ;
Rapporteur : Joliane JOHNSON, membre du Secrétariat Permanent des Machés Publics ;
Membres :

- Joseph HOUNGUE, représentant de la Direction Commerciale et Marketing ;
- Djinadou YACOUBOU, représentant de la Direction de l'Administration et des Finances.

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot unique	**Intitulé : Recrutement de régies pour l'organisation d'une campagne d'affichage grand public dans tout le Bénin.**
Procédures	
Mode de passation	**Appel d'Offres Ouvert**
Justification	**Non requise**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**Avis procès-verbal n°010/LNB/DG/CCMP/2026 du 02 mars 2026**
Soumissionnaire(s)	
- CORIVISION.	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
NEANT	
Attributaire	

Nom	CORIVISION
Montant proposé	119.862.040 FCFA TTC
Montant évalué (corrigé)	119.862.040 FCFA TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	**Recrutement de régies pour l'organisation d'une campagne d'affichage grand public dans tout le Bénin.**
Prix	119.862.040 FCFA TTC
Délai d'exécution	08 mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT
Autres	NEANT

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	**Attributaire**	**Montant**
Recrutement de régies pour l'organisation d'une campagne d'affichage grand public dans tout le Bénin.	CORIVISION	119.862.040 FCFA TTC
TOTAL		119.862.040 FCFA TTC

Le Président a clôturé la séance à 15 heures 20 minutes.

Fait à Cotonou, le 20 avril 2026

La Présidente

Nassiratou SAMON

Le Rapporteur

Joliane JOHNSON

Membre

Djinadou YACOUBOU

Joseph HOUNGUE

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Objet : *Travaux de construction, de réhabilitation et de réfection d'infrastructures scolaires dans la Commune de Djougou.*

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux mil vingt-six et le jeudi 16 avril à 16 heures 35 minutes, dans le bureau F7 du bâtiment F de la mairie de Djougou, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance, conformément à la note de service N°62/64/CD/SE/PRMP/DAAF /DST/SP-PRMP/SA du 26/09/2025 portant mise en place d'une Commission *ad'hoc* d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) relative aux travaux de construction d'infrastructures marchandes sur le projet PDIEM dans la Commune de Djougou, les personnes dont les noms suivent

- **Président** : ADJIGUI Hotonou F., Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Djougou ;
- **Rapporteur** : ILEKOYO Wiliamson, Représentant/Directeur des Services Techniques de la Mairie de Djougou ;
- **Membres** (*cf. liste de présence*) :

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans les tableaux synthèses ci-après :

Lot 1, lot 2, lot 3, lot 4 et lot 5	**Intitulé : Travaux de construction, de réhabilitation et de réfection d'infrastructures scolaires dans la Commune de Djougou.** - Lot 1 : Travaux de réhabilitation d'infrastructures scolaires dans trois écoles maternelles avec équipements et latrines sur le programme BRIC investissements municipaux dans la Commune de Djougou ; - Lot 2 : Travaux de réhabilitation et de construction d'infrastructures scolaires avec équipements et latrines dans cinq écoles primaires publiques sur le programme BRIC investissements municipaux dans la Commune de Djougou ; - Lot 3 : Travaux de construction et de réhabilitation d'infrastructures scolaires avec équipements et latrines dans quatre écoles primaires publiques sur les autres ressources FADeC dans la Commune de Djougou ; - Lot 4 : Travaux de réfection des infrastructures scolaires dans l'EPP de Anoum B sur ressources FADeC MEMP dans la commune de Djougou ; - Lot 5 : Travaux de construction d'un complexe de réfectoire plus magasin avec installation photovoltaïque au profit de l'EPP de Bariénou B.
Procédures	
Mode de passation	**Appel d'Offres Ouvert National**
Justification	**Néant**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**Néant**
Soumissionnaire(s)	

- **Lot 1 : Travaux de réhabilitation d'infrastructures scolaires dans trois écoles maternelles avec équipements et latrines sur le programme BRIC investissements municipaux dans la Commune de Djougou :**
  - Soumissionnaire N° 1 PRIMARK SARL ;
  - Soumissionnaire N°3 CDS NEGOCE
  - Soumissionnaire N° 5 VIVRE POUR LA GLOIRE DE DIEU ;
  - Soumissionnaire N° 6 SFG SERVICES ;
  - Soumissionnaire N° 12 HARMONIE CONCEPT Sarl ;
  - Soumissionnaire N° 16 ADISA SERVICE ;
  - Soumissionnaire N° 17 ETABLISSEMENT MASBOT ;
  - Soumissionnaire N° 18 AGYDE BTP ;
  - Soumissionnaire N° 19 KIF BUSINESS SARL ;
  - Soumissionnaire N°20 SEGBE Françoise.
- **Lot 2 : Travaux de réhabilitation et de construction d'infrastructures scolaires avec équipements et latrines dans cinq écoles primaires publiques sur le programme BRIC investissements municipaux dans la Commune de Djougou.**
  - Soumissionnaire N°3 CDS NEGOCE ;
  - Soumissionnaire N° 8 LES SAVOIRS FAIRE ;
  - Soumissionnaire N° 10 SOCIETE GROUPE D'AFRIQUE BTP ;
  - Soumissionnaire N° 12 HARMONIE CONCEPT ;
  - Soumissionnaire N° 14 CVL GROUPE ;
  - Soumissionnaire N° 16 ADISA SERVICE ;
  - Soumissionnaire N°20 SEGBE Françoise ;
  - Soumissionnaire N°21 TEG/GOBOWACAB GROUP.
- **Lot 3 : Travaux de construction et de réhabilitation d'infrastructures scolaires avec équipements et latrines dans quatre écoles primaires publiques sur les autres ressources FADeC dans la Commune de Djougou.**
  - Soumissionnaire N° 1 PRIMARK SARL ;
  - Soumissionnaire N°3 CDS NEGOCE ;
  - Soumissionnaire N° 5 VIVRE POUR LA GLOIRE DE DIEU ;
  - Soumissionnaire N° 7 AH GROUPE ;
  - Soumissionnaire N° 10 SOCIETE GROUPE D'AFRIQUE BTP ;
  - Soumissionnaire N° 12 HARMONIE CONCEPT ;
  - Soumissionnaire N° 14 CVL GROUPE ;
  - Soumissionnaire N° 15 SIRIUS PLUS ;
  - Soumissionnaire N° 19 KIF BUSINESS SARL.
- **Lot 4 : Travaux de réfection des infrastructures scolaires dans l'EPP de Anoum B sur ressources FADeC MEMP dans la commune de Djougou.**
  - Soumissionnaire N° 2 TORO BTP ;
  - Soumissionnaire N° 4 ETABLISSEMENT SODJINOU MAHOUNA ET FILS ;
  - Soumissionnaire N° 11 MERIDIONAL OFFICE ;
  - Soumissionnaire N° 13DIVINE LOOK ET SERVICES.
- **Lot 5 : Travaux de construction d'un complexe de réfectoire plus magasin avec installation photovoltaïque au profit de l'EPP de Bariénou B.**
  - Soumissionnaire N° 2 TORO BTP ;
  - Soumissionnaire N° 5 VIVRE POUR LA GLOIRE DE DIEU ;
  - Soumissionnaire N° 6 SFG SERVICES ;
  - Soumissionnaire N° 11MERIDIONAL OFFICE ;
  - Soumissionnaire N° 16 ADISA SERVICE ;
  - Soumissionnaire N° 18 AGYDE BTP.

****

Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
Lot 1 : Travaux de réhabilitation d'infrastructures scolaires dans trois écoles maternelles avec équipements et latrines sur le programme BRIC investissements municipaux dans la Commune de Djougou :	
Offre disqualifiée pour les motifs suivants :	
Soumissionnaire N° 1 PRIMARK SARL	**Offre rejetée à l'issue de la séance d'ouverture des plis pour les motifs ci-après :** • La Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) des Offres a constaté dans l'enveloppe marquée « ORIGINAL » du Soumissionnaire N° 1 PRIMARK SARL, la présence d'un document portant « Offre Financières et Techniques » suivi de l'objet du marché et du lot avec la clé USB comportant la version scannée de l'offre. Conformément aux stipulations du premier tiret du NB de l'IC 22.2 (b) « D. Remise des offres et ouverture des plis » des Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO), l'enveloppe intérieure marquée original doit contenir « séparément l'offre technique, et l'offre financière ainsi que la clé USB comportant la version scannée en PDF de l'original de l'offre ». Il ressort de ce constat, que le pli dudit soumissionnaire n'a pas respecté la présentation du contenu de l'enveloppe marquée originale. • La Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) des Offres a constaté dans l'enveloppe marquée « COPIE » du Soumissionnaire N° 1 PRIMARK SARL, la présence d'un document portant « Offre Financières et Techniques ». Conformément aux stipulations du deuxième tiret du NB de l'IC 22.2 (b) de la sous-section « D. Remise des offres et ouverture des plis » des Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO), l'enveloppe intérieure marquée copie doit contenir « la copie des documents constitutifs de l'offre, séparément l'offre technique et offre financière ». Il ressort de ce constat que le pli dudit soumissionnaire n'a pas respecté la présentation du contenu de l'enveloppe marquée « COPIE ».
Soumissionnaire N°3 CDS NEGOCE	**Offre rejetée à l'issue de la séance d'ouverture des plis pour les motifs ci-après :** - A la fin de la séance d'ouverture des plis, il a été constaté que le Soumissionnaire N°3 CDS NEGOCE a : • Retiré le Dossier d'Appel à Concurrence (DAC) en tant que CDS NEGOCE ; • Il a déposé dans le registre spécial du dépôt des offres en tant que CDS NEGOCE. • Mais le dépouillement a montré que c'est plutôt le Groupement CDS NEGOCE/CERCLE EDEN qui a soumissionné. L'offre dudit soumissionnaire est conséquemment rejetée pour le défaut du retrait du Dossier d'Appel à Concurrence (DAC) au nom du Groupement.
Soumissionnaire N° 18 AGYDE BTP	**Offre rejetée à l'issue de la séance d'ouverture des plis pour les motifs ci-après :** - La Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) des Offres a constaté dans l'enveloppe marquée « ORIGINAL » du Soumissionnaire N° 18 AGYDE BTP, la présence d'un document portant « Offre Financières et Techniques » suivi de l'objet du marché et du lot avec la clé USB comportant la version scannée de l'offre. Conformément aux stipulations du premier tiret du NB de l'IC 22.2 (b) « D. Remise des offres et ouverture des plis » des Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO), l'enveloppe intérieure marquée original doit contenir « séparément l'offre technique, et l'offre financière ainsi que la clé USB comportant la version scannée en PDF de l'original de l'offre ». Il ressort de ce constat que le pli dudit soumissionnaire n'a pas respecté la présentation du contenu de l'enveloppe marquée originale. - La Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) des Offres a constaté dans l'enveloppe marquée « COPIE » du Soumissionnaire N° 18 AGYDE BTP, la présence d'un document portant « Offre Financières et Techniques ». Conformément aux stipulations du deuxième tiret du NB de l'IC 22.2 (b) « D. Remise des offres et ouverture des plis » des Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO), l'enveloppe intérieure

	marquée copie doit contenir « la copie des documents constitutifs de l'offre, séparément l'offre technique et offre financière ». Il ressort de ce constat que le pli dudit soumissionnaire n'a pas respecté la présentation du contenu de l'enveloppe marquée « COPIE ».
Soumissionnaire N°20 SEGBE Françoise	**Offre rejetée à l'issue de la séance d'ouverture des plis pour les motifs ci-après :** - Le pli du soumissionnaire N°20 SEGBE Françoise a été déposé à 09h 11 minutes. Conformément au point 9 de l'Avis d'Appel à Concurrence en cause, l'heure limite de dépôt des plis est fixée à 09h 00 minutes. En l'espèce ledit soumissionnaire a déposé son pli à 09h 11 minutes. Il ressort de ce constat, que le pli dudit soumissionnaire est déposé après l'heure limite. En conséquence, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) des Offres a déclaré son pli irrecevable. Le soumissionnaire a retiré son pli séance tenante.
Soumissionnaire N° 5 VIVRE POUR LA GLOIRE DE DIEU	**Offre irrecevable pour le motif suivant :** 1. **Lettre de soumission datée signée et cachetée fournie-non-valide :** Au point **(a)** : il a écrit « (…) y compris l'addendum/les addenda Numéro et n'avons aucune réserve à leur égard » au lieu d'écrire « (…) y compris l'addendum n°1 du 06/10/2025 et n'avons aucune réserve à leur égard ». Il a donc omis les références et la date de l'addendum pris sur le DAO. Or, le point **(a)** du modèle de la lettre de soumission a prescrit pour chaque soumissionnaire d'«[insérer les numéros et date d'émission de chacun des additifs] ». De même l'article 12.1 des IC du DAO a disposé que « le candidat soumettra son offre en remplissant le formulaire fourni à la section II, formulaires de soumission. Le formulaire de soumission de l'offre doit être utilisé tel quel et toute réserve ou divergence substantielles entrainera le rejet de l'offre. Toutes les rubriques doivent être remplies de manière à fournir les renseignements demandés ». Le DAO ayant connu de modification et qu'aucune des informations de l'addendum n'a été fournie, cette omission est une divergence substantielle.
Soumissionnaire N° 6 SFG SERVICES	**Offre irrecevable pour le motif suivant :** **Confirmation écrite, datée, signée et cachetée, habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise : Fournie-non-valide :** Le soumissionnaire a produit cette pièce au profit de Madame D'ALMEIDA Marie Joanelle Dédé. Le Signataire de l'offre est Mme D'ALMEIDA Marie Joanelle Dédé. Le RCCM du soumissionnaire renseigne que c'est Mme D'ALMEIDA Marie Joanelle Dédé qui est la Gérante de l'entreprise. Or, aux termes du point 5 de l'Annexe A1.1, la « *confirmation écrite* » est exigée lorsque le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable de l'entreprise. Cela a été confirmé par l'ARMP suivant la décision n°2025-163/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRR-AT/SRR/SA du 23/12/2025, *PRMP-ATDA AO pôle 3 C/ C/CCMP-ATDA AO pôle 3*. Ainsi, conformément au NB de l'Annexe A1.1, l'offre du soumissionnaire N° 6 SFG SERVICES **est irrecevable.**
Soumissionnaire N° 12 : HARMONIE CONCEPT Sarl	**Offre irrecevable pour le motif suivant :** **Confirmation écrite, datée, signée et cachetée, habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise :** Le

****

	soumissionnaire a produit cette pièce au profit de monsieur MEDESSE BRICE-LEE. Le Signataire de l'offre est monsieur MEDESSE BRICE-LEE. Le RCCM du soumissionnaire renseigne que c'est monsieur MEDESSE BRICE-LEE qui est le Gérant de l'entreprise. Or, aux termes du point 5 de l'Annexe A1.1, la « *confirmation écrite* » est exigée lorsque le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable de l'entreprise. Cela a été confirmé par l'ARMP suivant la décision n°2025-163/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRR-AT/SRR/SA du 23/12/2025, *PRMP-ATDA AO pôle 3 C/ C/CCMP-ATDA AO pôle 3*. Ainsi, conformément au NB de l'Annexe A1.1, l'offre du soumissionnaire **N° 12 HARMONIE CONCEPT Sarl est irrecevable**
Soumissionnaire N° 16 ADISA SERVICES	**Offre irrecevable pour le motif suivant :** **Lettre de déclaration de garantie** : Au niveau 2-b, 4ème gros point : il a écrit « si nous ne fournissons pas la garantie de bonne exécution du marché, si nous ne sommes pas tenus de le faire ainsi qu'il est prévu dans les Instructions aux candidats » au lieu de « si nous ne fournissons pas la garantie de bonne exécution du marché, si nous sommes tenus de le faire ainsi qu'il est prévu dans les Instructions aux candidats ». Le sens de cette partie de la lettre est donc changé. Or, l'article 20.2 c) des IC a disposé que « la garantie de soumission devra (…) être conforme, si requis, aux formulaires de garantie de soumission figurant à la section II ». Cette partie de la pièce est alors non-conforme.
Soumissionnaire N° 17 ETABLISSEMENT MASBOT	**Offre irrecevable pour le motif suivant :** **Lettre de soumission** : Au point (a) : il a écrit « nous avons examiné le dossier d'appel d'offres, et n'avons aucune réserve à leur égard » au lieu d'écrire « nous avons examiné le dossier d'appel d'offres y compris l'addendum n°1 du 06/10/2025 et n'avons aucune réserve à leur égard ». Il a donc omis les références et la date de l'addendum pris sur le DAO. Or, le point (a) du modèle de la lettre de soumission a prescrit pour chaque soumissionnaire d'« [insérer les numéros et date d'émission de chacun des additifs] ». De même l'article 12.1 des IC du DAO a disposé que « le candidat soumettra son offre en remplissant le formulaire fourni à la section II, formulaires de soumission. Le formulaire de soumission de l'offre doit être utilisé tel quel et toute réserve ou divergence substantielles entrainera le rejet de l'offre. Toutes les rubriques doivent être remplies de manière à fournir les renseignements demandés ». Le DAO ayant connu de modification et qu'aucune des informations de l'addendum n'a été fournie, cette omission est une divergence substantielle.
Soumissionnaire N° 19 KIF BUSINESS SARL	**Offre irrecevable pour les motifs suivants :** ❖ **Lettre de déclaration de garantie :** Au niveau **2-b, 4ème gros point :** il a écrit « si nous ne fournissons pas la garantie de bonne exécution du marché, si nous ne sommes pas tenus de le faire ainsi qu'il est prévu dans les Instructions aux candidats » au lieu de « si nous ne fournissons pas la garantie de bonne exécution du marché, si nous sommes tenus de le faire ainsi qu'il est prévu dans les Instructions aux candidats ». Le sens de cette partie de la lettre est donc changé. Or, l'article 20.2 c) des IC a disposé que « la garantie de soumission devra (…) être conforme, si requis, aux formulaires de garantie de soumission figurant à la section II ». Cette partie de la pièce est alors non-conforme. ❖ **Confirmation écrite, datée, signée et cachetée, habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise :** Le soumissionnaire a produit cette pièce au profit de monsieur DJIMA Zoulkefli. Le Signataire de l'offre est monsieur DJIMA Zoulkefli. Le RCCM du soumissionnaire renseigne que c'est monsieur DJIMA Zoulkefli qui est le Gérant de l'entreprise. Or, aux termes du point 5 de l'Annexe A1.1, la « *confirmation écrite* » est exigée lorsque le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable de l'entreprise. Cela a été confirmé par l'ARMP suivant la décision n°2025-163/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRR-AT/SRR/SA du 23/12/2025, *PRMP-ATDA AO pôle 3 C/ C/CCMP-ATDA AO pôle 3*. Ainsi, conformément au NB de l'Annexe A1.1, l'offre du soumissionnaire **N° 19 KIF BUSINESS SARL est irrecevable.**

Lot 2 : Travaux de réhabilitation et de construction d'infrastructures scolaires avec équipements et latrines dans cinq écoles primaires publiques sur le programme BRIC investissements municipaux dans la Commune de Djougou	
Offre disqualifiée pour les motifs suivants :	
Soumissionnaire N°3 CDS NEGOCE	**Offre rejetée à l'issue de la séance d'ouverture des plis pour les motifs ci-après :** - A la fin de la séance d'ouverture des plis, il a été constaté que le Soumissionnaire N°3 CDS NEGOCE a : • Retiré le Dossier d'Appel à Concurrence (DAC) en tant que CDS NEGOCE ; • Il a déposé dans le registre spécial du dépôt des offres en tant que CDS NEGOCE. • Mais le dépouillement a montré que c'est plutôt le Groupement CDS NEGOCE/CERCLE EDEN qui a soumissionné. L'offre dudit soumissionnaire est conséquemment rejetée pour le défaut du retrait du Dossier d'Appel à Concurrence (DAC) au nom du Groupement.
Soumissionnaire N° 8 LES SAVOIRS FAIRE	**Offre rejetée à l'issue de la séance d'ouverture des plis pour les motifs ci-après :** - L'enveloppe extérieure du Soumissionnaire N° 8 LES SAVOIRS FAIRE ne porte pas la mention « Ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis ». Conformément aux stipulations du cinquième tiret de l'IC 22.2 (b) « D. Remise des offres et ouverture des plis » des DPAO l'enveloppe extérieure doit porter l'inscription « Ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis ». Il en ressort que ledit soumissionnaire n'a pas respecté cette exigence. La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres a décidé du rejet de son pli.
Soumissionnaire N° 10 SOCIETE GROUPE D'AFRIQUE BTP	**Offre rejetée à l'issue de la séance d'ouverture des plis pour les motifs ci-après :** - Dans l'enveloppe extérieure du Soumissionnaire N° 10 SOCIETE GROUPE D'AFRIQUE BTP il a été retrouvé les documents ci-après : • Un documents portants les mentions de l'enveloppe intérieure portant « ORIGINAL » ; • Un document portant les mentions de l'enveloppe portant « COPIE » ; • Une enveloppe scellée portant les inscriptions exigées par le Dossier d'Appel d'Offres sur les enveloppes intérieures. - Conformément au NB de l'IC 22.2 (b) de la sous-section « D. Remise des offres et ouverture des plis », l'enveloppe extérieure doit contenir les documents suivants : • une enveloppe portant la mention « ORIGINAL » contenant l'original des documents constitutifs de l'offre (séparément l'offre technique, et l'offre financière) ainsi que la clé USB comportant la version scannée en PDF de l'original de l'offre ; • une enveloppe portant la mention « COPIE » contenant la copie des documents constitutifs de l'offre (séparément l'offre technique et offre financière) ; • la garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie + attestation d'identification du statut de la MPME ; • les renseignements relatifs à la candidature, notamment le formulaire ELI 1-1 ou le formulaire 1-2 y afférent selon le cas et ses annexes (il s'agit des annexes suivantes : RCCM + Statuts s'il y en a + accord de groupement en cas de participation d'un groupement). Il s'ensuit que le contenu de l'enveloppe extérieure du soumissionnaire N° 10 SOCIETE GROUPE D'AFRIQUE BTP, n'est pas conforme aux exigences de l'IC précitée.

****

Soumissionnaire N°20 SEGBE Françoise	**Offre rejetée à l'issue de la séance d'ouverture des plis pour les motifs ci-après :** Le pli du soumissionnaire N°20 SEGBE Françoise a été déposé à 09h 11 minutes. Conformément au point 9 de l'Avis d'Appel à Concurrence en cause, l'heure limite de dépôt des plis est fixée à 09h 00 minutes. En l'espèce ledit soumissionnaire a déposé son pli à 09h 11 minutes. Il ressort de ce constat, que le pli dudit soumissionnaire est déposé après l'heure limite. En conséquence, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) des Offres a déclaré son pli irrecevable. Le soumissionnaire a retiré son pli séance tenante.
Soumissionnaire N°21 TEG/GOBOWACAB GROUP	**Offre rejetée à l'issue de la séance d'ouverture des plis pour les motifs ci-après :** - Le pli du soumissionnaire **N°21 TEG/GOBOWACAB GROUP** a été déposé à 10 h 01 minutes. Conformément au point 9 de l'Avis d'Appel à Concurrence en cause, l'heure limite de dépôt des plis est fixée à 09h 00 minutes. En l'espèce ledit soumissionnaire a déposé son pli à 10 h 01 minute. Il ressort de ce constat, que le pli dudit soumissionnaire est déposé après l'heure limite. En conséquence, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) des Offres a déclaré son pli irrecevable. Le soumissionnaire a retiré son pli séance tenante.
Soumissionnaire N° 12 : HARMONIE CONCEPT Sarl	**Offre irrecevable pour le motif suivant :** - Confirmation écrite, datée, signée et cachetée, habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise : Le soumissionnaire a produit cette pièce au profit de monsieur MEDESSE BRICE-LEE. Le Signataire de l'offre est monsieur MEDESSE BRICE-LEE. Le RCCM du soumissionnaire renseigne que c'est monsieur MEDESSE BRICE-LEE qui est le Gérant de l'entreprise. Or, aux termes du point 5 de l'Annexe A1.1, la *« confirmation écrite »* est exigée lorsque le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable de l'entreprise. Cela a été confirmé par l'ARMP suivant la décision n°2025-163/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRR-AT/SRR/SA du 23/12/2025, *PRMP-ATDA AO pôle 3 C/ C/CCMP-ATDA AO pôle 3*. Ainsi, conformément au NB de l'Annexe A1.1, l'offre du soumissionnaire **N° 12 HARMONIE CONCEPT Sarl est irrecevable**
Soumissionnaire N° 16 ADISA SERVICES	**Offre irrecevable pour le motif suivant :** **Lettre de déclaration de garantie** : Au niveau 2-b, 4ème gros point : il a écrit « si nous ne fournissons pas la garantie de bonne exécution du marché, si nous ne sommes pas tenus de le faire ainsi qu'il est prévu dans les Instructions aux candidats » au lieu de « si nous ne fournissons pas la garantie de bonne exécution du marché, si nous sommes tenus de le faire ainsi qu'il est prévu dans les Instructions aux candidats ». Le sens de cette partie de la lettre est donc changé. Or, l'article 20.2 c) des IC a disposé que « la garantie de soumission devra (…) être conforme, si requis, aux formulaires de garantie de soumission figurant à la section II ». Cette partie de la pièce est alors non-conforme.
Soumissionnaire N° 14 CVL GROUPE	**Offre irrecevable pour le motif suivant :** - Responsable Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement au nom de GANGBIGBA Arnaud mais les pièces justificatives de l'expérience du personnel sont au nom de ZOUNEGNON Nonvidé Didier. Alors la COE a jugé les pièces justificatives des expériences de ZOUNEGNON Nonvidé Didier non conformes car ce dernier n'est pas le Responsable Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement mentionné dans la liste du personnel fournie par le soumissionnaire. Cette divergence est jugée non conforme par les membres de la COE à l'issue de la réévaluation des offres.
Lot 3 : Travaux de construction et de réhabilitation d'infrastructures scolaires avec équipements et latrines dans quatre écoles primaires publiques sur les autres ressources FADeC dans la Commune de Djougou.	

Offre disqualifiée pour les motifs suivants :	
Soumissionnaire N° 1 PRIMARK SARL	**Offre rejetée à l'issue de la séance d'ouverture des plis pour les motifs ci-après :** • La Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) des Offres a constaté dans l'enveloppe marquée « ORIGINAL » du Soumissionnaire N° 1 PRIMARK SARL, la présence d'un document portant « Offre Financières et Techniques » suivi de l'objet du marché et du lot avec la clé USB comportant la version scannée de l'offre. Conformément aux stipulations du premier tiret du NB de l'IC 22.2 (b) « D. Remise des offres et ouverture des plis » des Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO), l'enveloppe intérieure marquée original doit contenir « séparément l'offre technique, et l'offre financière ainsi que la clé USB comportant la version scannée en PDF de l'original de l'offre ». Il ressort de ce constat, que le pli dudit soumissionnaire n'a pas respecté la présentation du contenu de l'enveloppe marquée originale. La Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) des Offres a constaté dans l'enveloppe marquée « COPIE » du Soumissionnaire N° 1 PRIMARK SARL, la présence d'un document portant « Offre Financières et Techniques ». Conformément aux stipulations du deuxième tiret du NB de l'IC 22.2 (b) de la sous-section « D. Remise des offres et ouverture des plis » des Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO), l'enveloppe intérieure marquée copie doit contenir « la copie des documents constitutifs de l'offre, séparément l'offre technique et offre financière ». Il ressort de ce constat que le pli dudit soumissionnaire n'a pas respecté la présentation du contenu de l'enveloppe marquée « COPIE ».
Soumissionnaire N°3 CDS NEGOCE	**Offre rejetée à l'issue de la séance d'ouverture des plis pour les motifs ci-après :** - A la fin de la séance d'ouverture des plis, il a été constaté que le Soumissionnaire N°3 CDS NEGOCE a : • Retiré le Dossier d'Appel à Concurrence (DAC) en tant que CDS NEGOCE ; • Il a déposé dans le registre spécial du dépôt des offres en tant que CDS NEGOCE. • Mais le dépouillement a montré que c'est plutôt le Groupement CDS NEGOCE/CERCLE EDEN qui a soumissionné. L'offre dudit soumissionnaire est conséquemment rejetée pour le défaut du retrait du Dossier d'Appel à Concurrence (DAC) au nom du Groupement.
Soumissionnaire N° 10 SOCIETE GROUPE D'AFRIQUE BTP	**Offre rejetée à l'issue de la séance d'ouverture des plis pour les motifs ci-après :** - Dans l'enveloppe extérieure du Soumissionnaire N° 10 SOCIETE GROUPE D'AFRIQUE BTP il a été retrouvé les documents ci-après : • Un documents portants les mentions de l'enveloppe intérieure portant « ORIGINAL » ; • Un document portant les mentions de l'enveloppe portant « COPIE » ; • Une enveloppe scellée portant les inscriptions exigées par le Dossier d'Appel d'Offres sur les enveloppes intérieures. - Conformément au NB de l'IC 22.2 (b) de la sous-section « D. Remise des offres et ouverture des plis », l'enveloppe extérieure doit contenir les documents suivants : • une enveloppe portant la mention « ORIGINAL » contenant l'original des documents constitutifs de l'offre (séparément l'offre technique, et l'offre financière) ainsi que la clé USB comportant la version scannée en PDF de l'original de l'offre ;

****

	• une enveloppe portant la mention « COPIE » contenant la copie des documents constitutifs de l'offre (séparément l'offre technique et offre financière) ; • la garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie + attestation d'identification du statut de la MPME ; • les renseignements relatifs à la candidature, notamment le formulaire ELI 1-1 ou le formulaire 1-2 y afférent selon le cas et ses annexes (il s'agit des annexes suivantes : RCCM + Statuts s'il y en a + accord de groupement en cas de participation d'un groupement). Il s'ensuit que le contenu de l'enveloppe extérieure du soumissionnaire N° 10 SOCIETE GROUPE D'AFRIQUE BTP, n'est pas conforme aux exigences de l'IC précitée.
Soumissionnaire N° 7 : AH GROUPE	**Offre irrecevable pour le motif suivant :** ❖ **Confirmation écrite, datée, signée et cachetée, habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise :** Le soumissionnaire a produit cette pièce au profit de monsieur ALI SAMBA Farakhan. Le Signataire de l'offre est monsieur ALI SAMBA Farakhan. Le RCCM du soumissionnaire renseigne que c'est monsieur ALI SAMBA Farakhan qui est le Gérant de l'entreprise. Or, aux termes du point 5 de l'Annexe A1.1, la *« confirmation écrite »* est exigée lorsque le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable de l'entreprise. Cela a été confirmé par l'ARMP suivant la décision n°2025-163/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRR-AT/SRR/SA du 23/12/2025, *PRMP-ATDA AO pôle 3 C/ C/CCMP-ATDA AO pôle 3*. Ainsi, conformément au NB de l'Annexe A1.1, l'offre du soumissionnaire **N° 7 AH GROUPE** est **irrecevable.**
Soumissionnaire N° 12 : HARMONIE CONCEPT Sarl	**Offre irrecevable pour le motif suivant :** **Confirmation écrite, datée, signée et cachetée, habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise :** Le soumissionnaire a produit cette pièce au profit de monsieur MEDESSE BRICE-LEE. Le Signataire de l'offre est monsieur MEDESSE BRICE-LEE. Le RCCM du soumissionnaire renseigne que c'est monsieur MEDESSE BRICE-LEE qui est le Gérant de l'entreprise. Or, aux termes du point 5 de l'Annexe A1.1, la *« confirmation écrite »* est exigée lorsque le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable de l'entreprise. Cela a été confirmé par l'ARMP suivant la décision n°2025-163/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRR-AT/SRR/SA du 23/12/2025, *PRMP-ATDA AO pôle 3 C/ C/CCMP-ATDA AO pôle 3*. Ainsi, conformément au NB de l'Annexe A1.1, l'offre du soumissionnaire **N° 12 HARMONIE CONCEPT Sarl est irrecevable**
Soumissionnaire N° 15 SIRIUS PLUS	**Offre irrecevable pour les motifs suivants :** ❖ **Lettre de soumission : Au point b :** il a écrit « (…) les travaux ci-après : Lot 3 : Travaux de construction et de réhabilitation d'infrastructures scolaires avec équipements et latrines dans quatre écoles primaires publiques sur les autres ressources FADeC dans la Commune de Djougou dans le délai d'exécution de quatre (04) mois. » au lieu d'écrire « (…) les travaux ci-après : Travaux de construction, de réhabilitation et de réfection d'infrastructures scolaires dans la Commune de Djougou, lot 3 : Travaux de construction et de réhabilitation d'infrastructures scolaires avec équipements et latrines dans quatre écoles primaires publiques sur les autres ressources FADeC dans la Commune de Djougou dans le délai d'exécution de quatre (04) mois. ». IL a donc omis la description des travaux avant de préciser le numéro du lot. Le point b du modèle de la lettre de soumission de l'offre a prescrit d'« [insérer une brève description des travaux et préciser le numéro du lot le cas échéant] ». De même l'article 12.1 des IC du DAO a disposé que « le candidat soumettra son offre en remplissant le formulaire fourni à la section II, formulaires de soumission. Le formulaire de soumission de l'offre doit être utilisé tel quel et toute réserve ou divergence substantielles entrainera le rejet de l'offre. Toutes les rubriques doivent être remplies de manière à fournir les renseignements demandés ». Cette partie de la pièce est alors non-conforme. Il s'ensuit que la lettre de soumission du soumissionnaire N° 15 SIRIUS PLUS est fournie non valide pour la non-conformité des points a et b de cette lettre.

	❖ **Confirmation écrite, datée, signée et cachetée, habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise :** Le soumissionnaire a produit cette pièce au profit de monsieur DEKOUN Serge. Le Signataire de l'offre est monsieur DEKOUN Serge. Le RCCM du soumissionnaire renseigne que c'est monsieur DEKOUN Serge qui est le Gérant statutaire de l'entreprise. Or, aux termes du point 5 de l'Annexe A1.1, la « *confirmation écrite* » est exigée lorsque le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable de l'entreprise. Cela a été confirmé par l'ARMP suivant la décision n°2025-163/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRR-AT/SRR/SA du 23/12/2025, *PRMP-ATDA AO pôle 3 C/ C/CCMP-ATDA AO pôle 3*. Ainsi, conformément au NB de l'Annexe A1.1, l'offre du soumissionnaire **N° N° 15 SIRIUS PLUS** est **irrecevable.**
Soumissionnaire N° 19 KIF BUSINESS SARL	**Offre irrecevable pour les motifs suivants :** ❖ **Lettre de déclaration de garantie :** Au niveau 2-b, 4ème gros point : il a écrit « si nous ne fournissons pas la garantie de bonne exécution du marché, si nous ne sommes pas tenus de le faire ainsi qu'il est prévu dans les Instructions aux candidats » au lieu de « si nous ne fournissons pas la garantie de bonne exécution du marché, si nous sommes tenus de le faire ainsi qu'il est prévu dans les Instructions aux candidats ». Le sens de cette partie de la lettre est donc changé. Or, l'article 20.2 c) des IC a disposé que « la garantie de soumission devra (…) être conforme, si requis, aux formulaires de garantie de soumission figurant à la section II ». Cette partie de la pièce est alors non-conforme. Il s'ensuit que la lettre de déclaration de garantie du soumissionnaire N° 19 KIF BUSINESS SARL est fournie-non-valide. ❖ **Confirmation écrite, datée, signée et cachetée, habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise :** Le soumissionnaire a produit cette pièce au profit de monsieur DJIMA Zoulkefli. Le Signataire de l'offre est monsieur DJIMA Zoulkefli. Le RCCM du soumissionnaire renseigne que c'est monsieur DJIMA Zoulkefli qui est le Gérant de l'entreprise. Or, aux termes du point 5 de l'Annexe A1.1, la « *confirmation écrite* » est exigée lorsque le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable de l'entreprise. Cela a été confirmé par l'ARMP suivant la décision n°2025-163/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRR-AT/SRR/SA du 23/12/2025, *PRMP-ATDA AO pôle 3 C/ C/CCMP-ATDA AO pôle 3*. Ainsi, conformément au NB de l'Annexe A1.1, l'offre du soumissionnaire **N° 19 KIF BUSINESS SARL** est **irrecevable.**
Soumissionnaire N° 5 VIVRE POUR LA GLOIRE DE DIEU	Offre **non-conforme pour les motifs suivants :** ❖ **Liste du personnel affecté aux travaux :** La liste du personnel au poste de Chefs-charpentiers : Le soumissionnaire a mentionné deux (02) Chefs-charpentiers au lieu de trois (03) indiqués dans la « Sous-section C : critères d'évaluation et de qualification ». Or, le NB de l'article 30.2 des IC dans les DPAO a prescrit qu'« aucune offre partielle ne sera acceptée. Toute offre partielle présentée sera considérée non-conforme ». Cette pièce est donc fournie-non-conforme. Il s'ensuit que la liste du personnel du **soumissionnaire N° 5 VIVRE POUR LA GLOIRE DE DIEU** est fournie non-conforme techniquement à cause de l'incomplétude de sa liste du personnel.
Lot 4 : Travaux de réfection des infrastructures scolaires dans l'EPP de Anoum B sur ressources FADeC MEMP dans la commune de Djougou.	
Offre disqualifiée pour les motifs suivants :	

****

Soumissionnaire N° 11 MERIDIONAL	**Offre rejetée à l'issue de la séance d'ouverture des plis pour les motifs ci-après :** - Le soumissionnaire N° 11MERIDIONAL OFFICE, a fourni une déclaration de garantie non appuyée de l'attestation d'identification du statut de la MPME. Conformément aux prescriptions du troisième tiret de l'IC 22.2 (b), le point « D. Remise des offres et ouvertures des plis » des Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO), la lettre de déclaration de garantie doit être accompagnée de l'attestation d'identification du statut de la MPME. En l'espèce, il n'a pas produit l'attestation d'identification du statut de la MPME. En conséquence, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a rejeté son pli pour défaut de présentation.
Soumissionnaire N° 2 TORO BTP	**Offre irrecevable pour le motif suivant :** ❖ **Confirmation écrite, datée, signée et cachetée, habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise :** Le soumissionnaire a produit cette pièce au profit de monsieur TOGBE Roger. Le Signataire de l'offre est monsieur TOGBE Roger. Le RCCM du soumissionnaire renseigne que c'est monsieur TOGBE Roger qui est le Gérant de l'entreprise. Or, aux termes du point 5 de l'Annexe A1.1, la « *confirmation écrite* » est exigée lorsque le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable de l'entreprise. Cela a été confirmé par l'ARMP suivant la décision n°2025-163/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRR-AT/SRR/SA du 23/12/2025, *PRMP-ATDA AO pôle 3 C/ C/CCMP-ATDA AO pôle 3*. Ainsi, conformément au NB de l'Annexe A1.1, l'offre du soumissionnaire **N° 2 TORO BTP est irrecevable.**
Soumissionnaire N° 4 ETABLISSEMENT SODJINOU MAHOUNA ET FILS	Offre irrecevable pour les motifs suivants : ❖ **Lettre de soumission : Au point (a)** : il a écrit « *(...) y compris l'addendum / les addenda et n'avons aucune réserve à leur égard* » au lieu d'écrire « *(...) y compris l'addendum* **n°1 du 06/10/2025** *et n'avons aucune réserve à leur égard* ». Il a donc omis les références et la date de l'addendum pris sur le DAO. Or, le point (a) du modèle de la lettre de soumission a prescrit pour chaque soumissionnaire d'« *[insérer les numéros et date d'émission de chacun des additifs]* ». De même l'article 12.1 des IC du DAO a disposé que « *le candidat soumettra son offre en remplissant le formulaire fourni à la section II. formulaires de soumission. Le formulaire de soumission de l'offre doit être utilisé tel quel et toute réserve ou divergence substantielles entrainera le rejet de l'offre. Toutes les rubriques doivent être remplies de manière à fournir les renseignements demandés* ». Le DAO ayant connu de modification et qu'aucune des informations de l'addendum n'a été fournie par le soumissionnaire, cette omission est une **divergence substantielle.** ❖ **Confirmation écrite, datée, signée et cachetée, habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise :** Le soumissionnaire a produit cette pièce au profit de Monsieur SODJINOU Sèdogbo. Le Signataire de l'offre est Monsieur SODJINOU Sèdogbo. Le RCCM du soumissionnaire renseigne que c'est Monsieur SODJINOU Sèdogbo qui est le Gérant de l'entreprise. Or, aux termes du point 5 de l'Annexe A1.1, la « *confirmation écrite* » est exigée lorsque le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable de l'entreprise. Cela a été confirmé par l'ARMP suivant la décision n°2025-163/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRR-AT/SRR/SA du 23/12/2025, *PRMP-ATDA AO pôle 3 C/ C/CCMP-ATDA AO pôle 3*. Ainsi, conformément au NB de l'Annexe A1.1, l'offre du soumissionnaire **N° 4 ETABLISSEMENT SODJINOU MAHOUNA ET FILS est irrecevable.**
Soumissionnaire N° 13 DIVINE LOOK ET SERVICES	Offre irrecevable pour le motif suivant : ❖ **Confirmation écrite, datée, signée et cachetée, habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de**

	l'entreprise : Le soumissionnaire a produit cette pièce au profit de Madame DOSSOU AKOFA Lydie. Le Signataire de l'offre est Madame DOSSOU AKOFA Lydie. Le RCCM du soumissionnaire renseigne que c'est Madame DOSSOU AKOFA Lydie qui est la Gérante de l'entreprise. Or, aux termes du point 5 de l'Annexe A1.1, la « *confirmation écrite* » est exigée lorsque le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable de l'entreprise. Cela a été confirmé par l'ARMP suivant la décision n°2025-163/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRR-AT/SRR/SA du 23/12/2025, *PRMP-ATDA AO pôle 3 C/ CCCMP-ATDA AO pôle 3*. Ainsi, conformément au NB de l'Annexe A1.1, l'offre du soumissionnaire **N° 13 DIVINE LOOK ET SERVICES** est **irrecevable.**
Lot 5 : Travaux de construction d'un complexe de réfectoire plus magasin avec installation photovoltaïque au profit de l'EPP de Bariénou B.	
Offre disqualifiée pour les motifs suivants :	
Soumissionnaire N° 11 MERIDIONAL	**Offre rejetée à l'issue de la séance d'ouverture des plis pour les motifs ci-après :** - Le soumissionnaire N° 11MERIDIONAL OFFICE, a fourni une déclaration de garantie non appuyée de l'attestation d'identification du statut de la MPME. Conformément aux prescriptions du troisième tiret de l'IC 22.2 (b), le point « D. Remise des offres et ouvertures des plis » des Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO), la lettre de déclaration de garantie doit être accompagnée de l'attestation d'identification du statut de la MPME. En l'espèce, il n'a pas produit l'attestation d'identification du statut de la MPME. En conséquence, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a rejeté son pli pour défaut de présentation.
Soumissionnaire N° 18 AGYDE BTP	**Offre rejetée à l'issue de la séance d'ouverture des plis pour les motifs ci-après :** - La Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) des Offres a constè dans l'enveloppe marquée « ORIGINAL » du Soumissionnaire N° 18 AGYDE BTP, la présence d'un document portant « Offre Financières et Techniques » suivi de l'objet du marché et du lot avec la clé USB comportant la version scannée de l'offre. Conformément aux stipulations du premier tiret du NB de l'IC 22.2 (b) de la sous-section « D. Remise des offres et ouverture des plis » des Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO), l'enveloppe intérieure marquée original doit contenir « séparément l'offre technique, et l'offre financière ainsi que la clé USB comportant la version scannée en PDF de l'original de l'offre ». Il ressort de ce constat, que le pli dudit soumissionnaire n'a pas respecté la présentation du contenu de l'enveloppe marquée originale. - La Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) des Offres a constè dans l'enveloppe marquée « COPIE » du Soumissionnaire N° 18 AGYDE BTP, la présence d'un document portant « Offre Financières et Techniques ». Conformément aux stipulations du deuxième tiret du NB de l'IC 22.2 (b) de la sous-section « D. Remise des offres et ouverture des plis » des Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO), l'enveloppe intérieure marquée copie doit contenir « la copie des documents constitutifs de l'offre, séparément l'offre technique et offre financière ». Il ressort de ce constat, que le pli dudit soumissionnaire n'a pas respecté la présentation du contenu de l'enveloppe marquée « COPIE ». La Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) des Offres a donc décidé du rejet de son pli. Ce dernier a retiré son pli, séance tenante.
Soumissionnaire N° 2 TORO BTP	**Offre irrecevable pour le motif suivant :** ❖ **Confirmation écrite, datée, signée et cachetée, habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de**

****

	l'entreprise : Le soumissionnaire a produit cette pièce au profit de monsieur TOGBE Roger. Le Signataire de l'offre est monsieur TOGBE Roger. Le RCCM du soumissionnaire renseigne que c'est monsieur TOGBE Roger qui est le Gérant de l'entreprise. Or, aux termes du point 5 de l'Annexe A1.1, la *« confirmation écrite »* est exigée lorsque le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable de l'entreprise. Cela a été confirmé par l'ARMP suivant la décision n°2025-163/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRR-AT/SRR/SA du 23/12/2025, *PRMP-ATDA AO pôle 3 C/ C/CCMP-ATDA AO pôle 3*. Ainsi, conformément au NB de l'Annexe A1.1, l'offre du soumissionnaire **N° 2 TORO BTP** est **irrecevable.**
Soumissionnaire N° 6 SFG SERVICES	**Offre irrecevable pour le motif suivant :** ❖ **Confirmation écrite, datée, signée et cachetée, habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise :** Le soumissionnaire a produit cette pièce au profit de Madame D'ALMEIDA Marie Joanelle Dèdè. Le Signataire de l'offre est Mme D'ALMEIDA Marie Joanelle Dèdè. Le RCCM du soumissionnaire renseigne que c'est Mme D'ALMEIDA Marie Joanelle Dèdè qui est la Gérante de l'entreprise. Or, aux termes du point 5 de l'Annexe A1.1, la *« confirmation écrite »* est exigée lorsque le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable de l'entreprise. Cela a été confirmé par l'ARMP suivant la décision n°2025-163/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRR-AT/SRR/SA du 23/12/2025, *PRMP-ATDA AO pôle 3 C/ C/CCMP-ATDA AO pôle 3*. Ainsi, conformément au NB de l'Annexe A1.1, l'offre du soumissionnaire N° 6 SFG SERVICES est **irrecevable.**
Soumissionnaire N° 16 ADISA SERVICES	**Offre irrecevable pour le motif suivant :** ❖ **Lettre de déclaration de garantie : Au niveau 2-b, 4ème gros point** : il a écrit *« si nous ne fournissons pas la garantie de bonne exécution du marché, **si nous ne sommes pas tenus** de le faire ainsi qu'il est prévu dans les Instructions aux candidats »* au lieu de *« si nous ne fournissons pas la garantie de bonne exécution du marché, **si nous sommes tenus** de le faire ainsi qu'il est prévu dans les Instructions aux candidats »*. Le sens de cette partie de la lettre est donc changé. Or, l'article 20.2 c) des IC a disposé que *« la garantie de soumission devra (...) être conforme, si requis, aux formulaires de garantie de soumission figurant à la section II »*. Cette partie de la pièce est alors **non-conforme.** Il s'ensuit que la lettre de déclaration de garantie du soumissionnaire **n°16 ADISSA SERVICES** est **fournie-non-valide.**
Soumissionnaire N° 5 VIVRE POUR LA GLOIRE DE DIEU	**Offre rejetée pour le motif suivant :** **Calendrier de construction (planning d'exécution des travaux) :** Dans le calendrier de construction du lot 5 non-programmation de certaines activités comme : - Le poste 3.05 portant *« Béton armé dosé à 350 kg/m3 pour chainage rampant à couler en deux temps (12 cm avec la pose des barres en attente pour attache des pannes suivant calepinage et le reste après la pose et l'attache des pannes mais avant la pose de la couverture) »*, n'a pas été programmé. Ce qui traduit une programmation partielle des activités. Or, le NB de l'article 30.2 des IC dans les DPAO a prescrit qu'*« aucune offre partielle ne sera acceptée. Toute offre partielle présentée sera considérée non-conforme »*. Cette pièce est donc fournie-non-conforme. - Le poste 3.11 portant *« Mortier dosé à 250kg/m3 pour pose de carreaux »*, n'a pas été programmé. Ce qui traduit une programmation partielle des activités. Or, le NB de l'article 30.2 des IC dans les DPAO a prescrit qu'*« aucune offre partielle ne sera acceptée. Toute offre partielle présentée sera considérée non-conforme »*. Cette pièce est donc fournie-non-conforme.

Attributaires	
Lot 1 : Travaux de réhabilitation d'infrastructures scolaires dans trois écoles maternelles avec équipements et latrines sur le programme BRIC investissements municipaux dans la Commune de Djougou	
Nom	**Néant**
Montant proposé	**Néant**
Montant évalué (corrigé)	**Néant**
Lot 2 : Travaux de réhabilitation et de construction d'infrastructures scolaires avec équipements et latrines dans cinq écoles primaires publiques sur le programme BRIC investissements municipaux dans la Commune de Djougou	
Nom	**Néant**
Montant proposé	**Néant**
Montant évalué (corrigé)	**Néant**
Lot 3 : Travaux de construction et de réhabilitation d'infrastructures scolaires avec équipements et latrines dans quatre écoles	
Nom	**Soumissionnaire N° 14 CVL GROUPE**
Montant proposé	**138 075 779 F CFA HTVA**
Montant évalué (corrigé)	**138 075 779 F CFA HTVA**
Lot 4 : Travaux de réfection des infrastructures scolaires dans l'EPP de Anoum B sur ressources FADeC MEMP dans la commune de Djougou.	
Nom	**Néant**
Montant proposé	**Néant**
Montant évalué (corrigé)	**Néant**
Lot 5 : Travaux de construction d'un complexe de réfectoire plus magasin avec installation photovoltaïque au profit de l'EPP de Bariénou B.	
Nom	**Néant**
Montant proposé	**Néant**
Montant évalué (corrigé)	**Néant**

****

Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Travaux de construction de réhabilitation et de réfection d'infrastructures scolaires dans la Commune de Djougou.		
Objet du marché	**Lot 1 : Travaux de réhabilitation d'infrastructures scolaires dans trois écoles maternelles avec équipements et latrines sur le programme BRIC investissements municipaux dans la Commune de Djougou**	
Prix (F CFA)	**Néant**	**Néant**
Délai d'exécution	Quatre (04) mois soient Cent vingt (120) jours calendaires	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT	-
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT	-
Autres	NEANT	-
Objet du marché	**Lot 2 : Travaux de réhabilitation et de construction d'infrastructures scolaires nents et latrines dans cinq écoles primaires publiques sur le programme BRIC nts municipaux dans la Commune de Djougou**	
Prix (F CFA)	**Néant**	**Néant**
Délai d'exécution	Quatre (04) mois soient Cent vingt (120) jours calendaires	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT	-
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT	
Autres	NEANT	
Objet du marché	**Lot 3 : Travaux de construction et de réhabilitation d'infrastructures scolaires nents et latrines dans quatre écoles**	
Prix (F CFA)	**138 075 779 F CFA HTVA**	**162 929 419 F CFA TTC**
Délai d'exécution	Six (06) mois soient Cent quatre-vingts (180) jours calendaires	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT	
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT	
Autres	NEANT	
Objet du marché	**Lot 4 : Travaux de réfection des infrastructures scolaires dans l'EPP de Anoum B sur ressources FADeC MEMP dans la commune de Djougou.**	
Prix (F CFA)	**Néant**	**Néant**
Délai d'exécution	Quatre (04) mois soient Cent vingt (120) jours calendaires	

Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT	
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT	
Autres	NEANT	
Objet du marché	**Lot 5 : Travaux de construction d'un complexe de réfectoire plus magasin avec installation photovoltaïque au profit de l'EPP de Bariénou B.**	
Prix (F CFA)	Néant	**Néant**
Délai d'exécution	Quatre (04) mois soient Cent vingt (120) jours calendaires	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT	
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT	
Autres	NEANT	

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE), propose à la Personne Responsable des Marchés Publics, sous réserve de l'avis de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics sur chacun des cinq lots, d'attribuer le marché comme suit :

1. **Lot 1 : Travaux de réhabilitation d'infrastructures scolaires dans trois écoles maternelles avec équipements et latrines sur le programme BRIC investissements municipaux dans la Commune de Djougou**
- Attributaire : **Infructueux ;**
- Montant attribué : **Infructueux.**

2. **Lot 2 : Travaux de réhabilitation et de construction d'infrastructures scolaires avec équipements et latrines dans cinq écoles primaires publiques sur le programme BRIC investissements municipaux dans la Commune de Djougou**
- Attributaire : **Infructueux ;**
- Montant attribué : **Infructueux.**

3. **Lot 3 : Travaux de construction et de réhabilitation d'infrastructures scolaires avec équipements et latrines dans quatre écoles**
- Attributaire : **Soumissionnaire N° 14 CVL GROUPE ;**
- Montant attribué : **F CFA HT 138 075 779.**

4. **Lot 4 : Travaux de réfection des infrastructures scolaires dans l'EPP de Anoum B sur ressources FADeC MEMP dans la commune de Djougou.**
- Attributaire : **Infructueux ;**
- Montant attribué : **Infructueux.**

****

5. **Lot 5 : Travaux de construction d'un complexe de réfectoire plus magasin avec installation photovoltaïque au profit de l'EPP de Bariénou B.**

- Attributaire : **Infructueux ;**
- Montant attribué : **Infructueux.**

Tableau d'attributaires

Désignation des lots	Attributaire	Montant attribué (F CFA HTVA)	Montant de l'étendue augmentée (en F CFA HTVA HT)
Lot 1	Néant	Néant	00
TOTAL DU MONTANT ATTRIBUÉ (EN F CFA HT)		Néant	
TVA		Néant	
TOTAL DU MONTANT ATTRIBUÉ (TTC)		Néant	

Désignation des lots	Attributaire	Montant attribué (F CFA HTVA)	Montant de l'étendue augmentée (en F CFA HTVA HT)
Lot 2	Soumissionnaire N° 14 CVL GROUPE	Néant	00
TOTAL DU MONTANT ATTRIBUÉ (EN F CFA HT)		Néant	
TVA		Néant	
TOTAL DU MONTANT ATTRIBUÉ (TTC)		Néant	

Désignation des lots	Attributaire	Montant attribué (F CFA HTVA)	Montant de l'étendue augmentée (en F CFA HTVA HT)
Lot 3	Soumissionnaire N° 14 CVL GROUPE	138 075 779	00
TOTAL DU MONTANT ATTRIBUÉ (EN F CFA HT)		138 075 779	
TVA		24 853 640	
TOTAL DU MONTANT ATTRIBUÉ (TTC)		162 929 419	

Désignation des lots	Attributaire	Montant attribué (F CFA HTVA)	Montant de l'étendue augmentée (en F CFA HTVA HT)
Lot 4	Néant	Néant	00

TOTAL DU MONTANT ATTRIBUÉ (EN F CFA HT)		Néant	
TVA		Néant	
TOTAL DU MONTANT ATTRIBUÉ (TTC)		Néant	

Désignation des lots	Attributaire	Montant attribué (F CFA HTVA)	Montant de l'étendue augmentée (en F CFA HTVA HT)
Lot 5	Néant	Néant	00
TOTAL DU MONTANT ATTRIBUÉ (EN F CFA HT)		Néant	
TVA		Néant	
TOTAL DU MONTANT ATTRIBUÉ (TTC)		Néant	

Le Président a clôturé la séance à 18 heures 56 minutes.

Fait à Djougou, le 16 avril 2026

Ont signé

CO-SIRAT
LANIGNAN Ascel
A/PRMP

CO/SIRAT
AS/DST
Williamson ILEKOYO

Maîtrise
Nazif ADEKAMBI

PRMP
Hôtonou F. ADJIGUI

SOCIETE NATIONALE DE MECANISATION AGRICOLE S.A

****

COMMISSION D'OUVERTURE ET D'EVALUATION DES OFFRES

****

PASSATION DES MARCHES DE FOURNITURES

****

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISIRE

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°03/MAEP/DG- SoNaMA /PRMP/SP-PRMP DU 02/03/2026 RELATIVE A L'ACQUISITION DES HUILES (MOTEUR, HYDRAULIQUE ET TRANSMISSION), LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT ET LUBRIFIANT DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ACQUISITION AU PROFIT DE LA SoNaMA S.A.

Référence SIGMAP : : F_SoNaMA_115014 (Plan de Passation des Marchés Publics de la SoNaMA S.A version n°01 du 05 février 2026).

Source de financement : Budget Autonome

Imputation budgétaire : -

Gestion : 2026

Accord de prêt : Néant

Commencé le Jeudi 09 Avril 2026 à 10 heures 45 minutes.

Achevé le Jeudi 09 Avril 2026 à 12 heures 05 minutes.

AVRIL 2026

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Objet : Dossier d'Appel d'Offres Ouvert N°03/MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP du 02/03/2026 relative à l'acquisition des huiles (moteur, hydraulique et transmission), liquide de refroidissement et lubrifiant dans le cadre du programme d'acquisition au profit de la SoNaMA S.A.

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National.

L'an deux mil vingt-six et le jeudi 09 Avril à 10 heures 45 minutes, dans la salle de réunion de la Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A) à Ouidah, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°056/MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP du 25/03/2026 les personnes dont les noms suivent :

- Président : GOUDJINOU K. Henri, Personne Responsable des Marchés Publics
- Rapporteur : KOUCHICO J.K Ammiel, SPM, Assistant en Passation des Marchés
- Membres :

Administration	Nom et Prénoms	Qualité
SoNaMA S.A.	ASSOGBA Crétus	Assistant PRMP
	ADJOVI Judikael	Assistant Comptable, représentant de la DFC
	HOUSSOU Antoine	Représentant de la DOC, (direction technique)

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot unique	**Intitulé :** Acquisition des huiles (moteur, hydraulique et transmission), liquide de refroidissement et lubrifiant dans le cadre du programme d'acquisition au profit de la SoNaMA S.A.
PROCEDURES	
Mode de passation	Apple d'Offres Ouvert National
Justification	Disposition de l'article 29 de la loi N°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Autorisation de bon à lancer N°019/MAEP/DG-SoNaMA/CCMP/Sec du 25/02/2026.
SOUMISSIONNAIRES	
- AKINAT ET FILS ; - PUMA ENERGY DISTRIBUTION SAU ; - JNP S.A.	
SOUMISSIONNAIRES ECARTES	
SOUMISSIONNAIRES	**MOTIFS**

AKINAT ET FILS	En se fondant sur le NB de l'annexe A-1-1 **(pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre)** qui stipule que « **la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre** », l'offre du soumissionnaire est rejetée à l'étape de l'examen de la recevabilité pour avoir fourni **un engagement d'obtention d'agrément pour la fourniture de produits pétroliers** en lieu et place d'un **agrément d'importateur ou de distributeur de lubrifiant en cours de validité délivré par le Ministère de l'Industrie et du Commerce du Bénin.**
JNP S.A.	En se fondant sur le NB de l'annexe A-1-1 **(pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre)** qui stipule que « **la non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre** », l'offre du soumissionnaire est rejetée à l'étape de l'examen de la recevabilité pour avoir fourni le bordereau des prix pour les fournitures déjà importées non conforme. En effet, au niveau de la mention « **Avis d'appel d'offres No. : [insérer le numéro de l'avis d'Appel d'Offres]** », il est écrit « **Avis d'appel d'offres No. : 23/MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP du 02/03/2026** » au lieu de « **Avis d'appel d'offres No. : 03/MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP du 02/03/2026** ».
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	
Nom	**PUMA ENERGY DISTRIBUTION SAU**
Montant proposé	54.047.340 F CFA HT
Montant évalué	54.047.340 F CFA HT
PRINCIPALES DISPOSITIONS PERMETTANT L'ETABLISSEMENT DU MARCHE	
Objet du marché	Acquisition des huiles (moteur, hydraulique et transmission), liquide de refroidissement et lubrifiant dans le cadre du programme d'acquisition au profit de la SoNaMA S.A.
Prix	Cinquante-quatre millions quarante-sept mille trois cent quarante (54.047.340) F CFA hors taxes.
Délai proposé par le fournisseur	Douze (12) mois.
Part de sous-traitance (le cas échéant)	RAS
Variante pris en compte (cas échéant)	RAS
Autres	RAS

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

DÉSIGNATION	ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	MONTANT EN HT
Acquisition des huiles (moteur, hydraulique et transmission), liquide de refroidissement et lubrifiant dans le cadre du programme d'acquisition au profit de la SoNaMA S.A.	**PUMA ENERGY DISTRIBUTION SAU** **Téléphone** : 01 69 98 25 25 **IFU** : 3201404986417 Adresse complète : Ilot : 3, quartier : Ahwanlèko, Parcelle : A, Maison : Thiburce MONTCHO **E-mail** : samba.diop@pumaenergy.com	54.047.340 FCFA
TOTAL		**54.047.340 FCFA**

Le Président a clôturé la séance à 12 h heures 05 minutes.

Ont signé

Président

GOUDJINOU K. Henri
PRMP/SoNaMA S.A

Rapporteur

KOUCHICO J.K Ammiel
SPM, Assistant en Passation de Marchés

Les membres

ASSOGBA Crétus
Assistant PRMP

HOUSSOU Antoine
Représentant de la DOC

ADJOVI Judikael
Représentant de la DFC

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

****

SOCIETE NATIONALE DE MECANISATION AGRICOLE S.A

****

COMITE D'OUVERTURE ET D'EVALUATION DES OFFRES

****

PASSATION DES MARCHE DE FOURNITURES

****

PROCES VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX N°07/MAEP/DG-SONAMA/PRMP/SP-PRMP DU 01/04/2026 RELATIVE A L'ELABORATION ET IMPRESSION DES VISUELS, BROCHURES DE PRESENTATION DE L'OFFRE CADRE PHOTOS ET KAKEMONO (ACCORD-CADRE ANNUEL A BON DE COMMANDE).

Référence SIGMAP : F_SoNaMA_115015 (Plan de Passation des Marchés de la SoNaMA S.A version n°01 du 05 février 2026).

Autorité Contractante : Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A)

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : 2026

Imputation budgétaire : -

Commencé le Vendredi 24 Avril 2026 à 10 heures 45 minutes

Achevé le Vendredi 24 Avril 2026 à 11 heures 25 minutes

AVRIL 2026

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Objet : Demande de Renseignements et de Prix N°07/MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP du 01/04/2026 relative à l'élaboration et impression des visuels, brochures de présentation de l'offre cadre photos et kakemono (accord-cadre annuel à bon de commande).

Mode de passation : Demande de Renseignements et de Prix.

L'an deux mil vingt-six et le vendredi 24 Avril à 10 heures 45 minutes, dans la salle de réunion de la Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A) à Ouidah, le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°093/MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP du 16/04/2026 les personnes dont les noms suivent :

- Président : GOUDJINOU K. Henri, Personne Responsable des Marchés Publics
- Rapporteur : DANGNON Romaric, Assistant/PRMP
- Membres :

Administration	Nom et Prénoms	Qualité
SoNaMA S.A.	ASSOGBA Crétus	Assistant PRMP
	KOUCHICO J.K Ammiel	SPM, Assistant en Passation de Marchés
	HOUNKONNOU Jean	Représentant de la Direction des Opérations Commerciales.
	SIANOU M. Médard	Représentant de la DFC

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot unique	**Intitulé :** Elaboration et impression des visuels, brochures de présentation de l'offre cadre photos et kakemono (accord-cadre annuel à bon de commande).
Procédures	
Mode de passation	Demande de Renseignements et de Prix
Justification	Les procédures de Demande de Renseignements et de Prix (DRP) s'appliquent aux marchés dont les montants prévisionnels hors taxes sont inférieurs aux seuils de passation des marchés et supérieur à dix millions (10.000.000) de francs CFA. Article 3 et premier tiret du décret N°2020-605 du 23 décembre 2020 fixant les règles et modalités de mise en œuvre des procédures de sollicitation de prix.
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	L'autorisation de bon à lancer N°044/MAEP/DG-SoNaMA/CCMP/Sec du 30/03/2026.
SOUMISSIONNAIRES EN LICE	
- 3T TRIOMPHES ; - NAWELL ; - MANITIUS ;	

- ATG ENTREPRISE.	
SOUMISSIONNAIRES ECARTES	
SOUMISSIONNAIRES	**MOTIFS**
3T TRIOMPHES	Le soumissionnaire a proposé un montant (35.254.250 Francs CFA) Hors Taxes supérieur au montant (33.530.000 Francs CFA) de l'attributaire provisoire.
NAWELL	L'offre du soumissionnaire est écartée à l'étape de l'examen de la recevabilité de l'offre conformément aux exigences de l'annexe A-1-1 : pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre qui stipule en son **NB : « La non-production ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre »** et à la **décision N°2026-025/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 17 Mars 2026.** En effet, la lettre de soumission fournie par le soumissionnaire n'est pas conforme. Au niveau de la mention « **Avis de demande de renseignements et de prix n° : [insérer le nom de l'avis de demande de renseignements et de prix]** » il est écrit « **ADRP : N°07/MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP du 01/04/2026** » au lieu de « **Avis de demande de renseignements et de prix n° : élaboration et impression des visuels, brochures de présentation de l'offre cadre photos et kakemono (accord-cadre annuel à bon de commande)** ». De plus, le soumissionnaire a fourni à la fois, le bordereau des prix pour les fournitures à importer, pour les fournitures déjà importées et pour les fournitures fabriquées au Bénin avec les articles renseignés ainsi que les mêmes quantités dans les trois (03) bordereaux.
ATG ENTREPRISE	L'offre du soumissionnaire est écartée à l'étape de la conformité technique conformément aux exigences de l'annexe A-1-2 : pièces nécessaires pour la conformité technique qui stipule en son NB : « **La non-production ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre** ». En effet, **la description technique des fournitures** fournie par le soumissionnaire n'est pas datée.
ATTRIBUTAIRE	
Nom	**MANITIUS**
Montant proposé	33.530.000 F CFA
Montant évalué	33.530.000 F CFA
PRINCIPALES DISPOSITIONS PERMETTANT L'ETABLISSEMENT DU MARCHE	
Objet du marché	Elaboration et impression des visuels, brochures de présentation de l'offre cadre photos et kakemono (accord-cadre annuel à bon de commande).
Prix	Trente-trois millions cinq cent trente mille (33.530.000) Francs CFA Hors Taxes.
Délai proposé par le fournisseur	Douze (12) mois

Part de sous-traitance (le cas échéant)	NÉANT
Variante pris en compte (cas échéant)	NÉANT
Autres	NÉANT

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

DÉSIGNATION	ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	MONTANT EN HT
Elaboration et impression des visuels, brochures de présentation de l'offre cadre photos et kakemono (accord-cadre annuel à bon de commande).	MANITIUS RCCM RB/COT/25 B 40759 du 28/07/2025 Tel : 01 97 83 10 52 IFU : 3202590079801 Adresse : Ilot :11, Quartier : St Jean, Parcelle : A, Maison : TOHIO manitius2025@gmail.com	33.530.000
TOTAL		33.530.000

Le Président a clôturé la séance à 11 heures 25 minutes.

Ont signé

Président

GOUDJINOU K. Henri
Personne Responsable des Marchés Publics

Rapporteur

DANGNON Romaric
SPM, Assistant/PRMP

Les membres

ASSOGBA Crétus
Assistant PRMP

KOUCHICO J.K Ammiel
SPM, Assistant en Passation de Marchés

HOUNKONNOU Jean
Représentant de la DOC

SIANOU M. Médard
Représentant de la DFC